la Tribune

VENDREDI
17 MARS 2017

87 ¢ taxes en sus
PP40011259

ISSN 0839-9519

UNE AFFAIRE DE PREUVE MÉDICALE

UN VERDICT ATTENDU LE 22 MARS AU PROCÈS DE MICHÉE ROY, ACCUSÉ DE L'HOMICIDE INVOLONTAIRE DE SON FILS PAGE 4

OBSERVATOIRE DU MONT-MÉGANTIC

AVENIR ASSURÉ POUR LES DEUX PROCHAINES ANNÉES

PAGE 3

PHOTO SPECTRE MÉDIA, JESSICA GARNEAU

René Doyon, directeur de l'Observatoire, la ministre Marie-Claude Bibeau, Marielle Fecteau, préfet de la MRC du Granit, et Robert Roy, préfet de la MRC du Haut-Saint-François

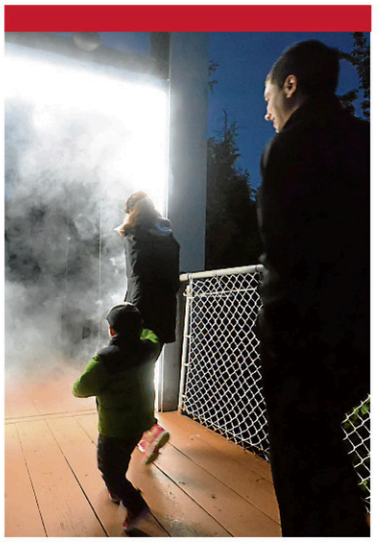

Coaticook
Près d'un million pour bonifier le parcours de *Foresta Lumina*
PAGE 4

Cafouillage sur l'A-13
Couillard s'excuse et déclenche une enquête PAGE 12

SQUARE WATSON LENNOXVILLE
TERRAIN UNIFAMILIAL
LUC ÉLIAS
819 829-1010
INFO@SQUAREWATSON.CA
5153313

LA TOUTE NOUVELLE VOLVO V90 CROSS COUNTRY
à partir de 61 900 $
Volvo Sherbrooke
3625, rue du Blanc-Coteau, Sherbrooke 819 563-8303
www.volvosherbrooke.com
5160906

SOMMAIRE

affaires	15
annonces classées	20
arts et spectacles	18
décès	24
horaire télé	16
horoscope	23
loterie	9
monde	14
opinions	10
sports	26

NOUS JOINDRE

ADRESSE
1950, rue Roy
Sherbrooke, J1K 2X8

NUMÉRO GÉNÉRAL
819 564-5450

ABONNEMENT ET LIVRAISON
819 564-5466
abonnement@latribune.qc.ca
Sans frais
1 800 567-6955

RÉDACTION (24/7)
819 564-5454
redaction@latribune.qc.ca
Téléc. 819 564-8098

PUBLICITÉ
819 564-5450
Téléc. 819 564-5482

ANNONCES CLASSÉES
819 564-2222
Téléc. 819 564-5482

HEURES D'OUVERTURE
De 8 h 30 à 17 h

latribune.ca
facebook/quotidienlatribune
@LT_LaTribune

Des consultations demandées pour le vélo au mont Bellevue

JONATHAN CUSTEAU
jonathan.custeau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — La construction de la piste de vélo de montagne pour le « flow ride/free ride » au mont Bellevue continue d'alimenter les malaises autour de la table du conseil municipal. Certains élus déplorent que le projet soit imposé au nouveau gestionnaire de la montagne, le Regroupement du parc du mont Bellevue, qui sera complètement responsable dans les prochains mois.

Initialement, c'est une piste de patinage de descente extrême qui était envisagée au mont Bellevue. Pour exploiter davantage les infrastructures à construire et pour qu'elles soient utilisées pendant les quatre saisons, le volet du vélo de montagne a été ajouté. Avec l'annulation de la Coupe Riders cet automne, la piste de patinage de descente a été abandonnée. Un budget de 175 000 $ a tout de même été adopté en décembre pour la piste de vélo, qui devrait voir le jour sur l'actuelle piste 3.

Lundi, Destination Sherbrooke proposait de transférer 57 000 $ de ses budgets pour ajouter à la contribution de la Ville. « La partie majeure sur le plan touristique était le patinage, mais on reconnaissait quand même une valeur touristique pour le vélo de montagne », explique le directeur général de Destination Sherbrooke, Denis Bernier.

Le conseiller Jean-François Rouleau a rappelé son opposition au projet. « Je trouve que c'est prématuré. C'est disproportionné comme investissement par rapport au reste de la montagne. Est-ce qu'on peut laisser le temps à nos services de faire le tour de l'ensemble de la montagne? C'est une erreur d'investir sans une consultation auprès du Regroupement du parc du mont Bellevue et des citoyens. Je répète que les gens qui font du tir à l'arc et du ski de fond n'ont pas d'aménagements. Le chalet n'est plus en état. »

« J'étais sous l'impression au budget qu'on reverrait le plan directeur [du mont Bellevue] et qu'on aurait une consultation avant d'aller de l'avant avec ce projet », a commenté Annie Godbout.

ENCORE À LA PLANCHE À DESSIN

« Ce qu'on a dit c'est que lorsque le Regroupement du parc du mont Bellevue sera pleinement opérationnel, on va présenter le plan directeur à la population et aux organismes pour le bonifier. Mais nous sommes encore à l'étape de la planche à dessin. Les deux étapes ne sont pas en contradiction, on avance les deux dossiers de front. Dans le processus, les utilisateurs de la montagne seront impliqués », a réagi Vincent Boutin, président du comité du sport et du plein air.

« J'aurais préféré que les deux dossiers se fassent un après l'autre pour donner du sens à tout ça », a ajouté Mme Godbout.

« Ne devrions-nous pas inscrire dans la résolution que la Ville accorde le budget si le conseil d'administration du mont Bellevue décide d'aller de l'avant avec le projet? » a suggéré Marc Denault.

C'est un peu dans le même sens que Nicole Bergeron a déploré qu'on propose une consultation après que la décision de la Ville eut été prise.

« Pour moi le consensus est clair : on fait la piste de vélo, ce qui n'empêche pas d'être à l'écoute des acteurs qui s'activent au mont Bellevue. Il y a des limites à refaire cinq fois le même débat », s'est impatienté Serge Paquin.

« Le Regroupement fait partie des discussions depuis le début pour amoindrir les impacts sur les skieurs. La consultation publique sera faite en avril ou en mai. Je ne pense pas que nous referons une grande planification stratégique sur l'avenir du mont Bellevue. Rien n'empêche de bonifier. S'il y a des bonnes idées, on va les prendre », a repris Vincent Boutin, expliquant que 15 000 utilisateurs se rendent au mont Bellevue pour le vélo de montagne chaque année.

M. Boutin proposera un récapitulatif lundi au conseil municipal. « J'ai saisi la sensibilité de mes collègues. Nos services travaillent sur d'autres projets pour le mont Bellevue », mentionne-t-il, laissant entendre qu'ils pourraient répondre aux préoccupations soulevées par certains collègues.

5126070

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE

OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

GLUTÉAL, *adjectif*

Définition – [Anatomie] Relatif à la région postérieure du bassin. *Muscle glutéal.*
Synonyme – fessier.
Anagramme – Legault.

Après le français, l'anglais !
Antidote 9
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS
leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien leProgrès dimanche laVoixdel'Est
5150373

COUP D'ŒIL MÉTÉO

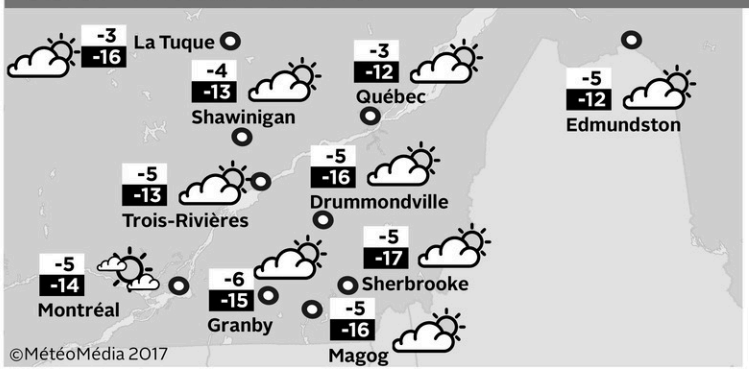

Demain
Max. 2
Min. -12
Généralement ensoleillé
Précipitations : 10 %

Dimanche
Max. 3
Min. -13
Ensoleillé
Précipitations : 10 %

Lundi
Max. 4
Min. -2
Généralement ensoleillé
Précipitations : 20 %

Mardi
Max. 0
Min. -13
Nuageux avec éclaircies et averses de pluie ou de neige
Précipitations : 40 %

AU QUÉBEC

Asbestos	Variable	-5	-15
Baie-Comeau	Variable	-2	-14
Bromont	Variable	-6	-15
Coaticook	Variable	-7	-16
East Angus	Variable	-6	-18
Gatineau	Ensoleillé	-3	-12
Lac-Mégantic	Variable	-5	-15
La Malbaie	Variable	-5	-11
Rimouski	Variable	-5	-13
Saguenay	Variable	-4	-13
Thetford Mines	Variable	-6	-15
Valcourt	Variable	-6	-15
Victoriaville	Variable	-5	-15
Weedon	Variable	-5	-16
Windsor	Variable	-6	-16

LE SOLEIL

6h55 18h55
Durée du jour: 12h00

LA LUNE
Lever pas Coucher : 9h38
20 mars 27 mars 3 avr. 11 avr.

ALMANACH

Maximum hier	-7,0°
Minimum hier	-10,0°
Normale le jour	1,5°
Normale la nuit	-10,6°
Record max	16,6°/1990
Record min	-26,1°/1967

Précipitations (avant-hier)

Ce mois-ci	49,7 mm
Ce mois-ci l'an dernier	18,2 mm
Cette saison	181,7 mm
La saison dernière	179,3 mm

1 mm d'eau = environ 1 cm de neige

Météo Média
Téléchargez MétéoÉclair sur votre téléphone intelligent.

OBSERVATOIRE DU MONT-MÉGANTIC

Un avenir assuré pour les deux prochaines années

RONALD MARTEL
ronald.martel@latribune.qc.ca

NOTRE-DAME-DES-BOIS – L'avenir de l'Observatoire du Mont-Mégantic est assuré au moins pour les deux prochaines années. Une contribution non remboursable d'un million$ vient de lui être annoncée, octroyée à l'Université de Montréal qui en assure la gestion, de la part du Programme de développement économique du Québec, géré par Développement économique Canada (DEC).

L'annonce en a été faite jeudi après-midi, à l'ASTROLab du Parc national du Mont-Mégantic, par la ministre Marie-Claude Bibeau, du Développement international et de la Francophonie, députée de Compton-Stanstead, au nom du ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique, Navdeep Bains, aussi responsable de DEC.

Cette aide financière permettra à l'Observatoire de réaliser de nouveaux projets de développement technologique et scientifique, des activités d'innovation de pointe en optique-photonique, entre autres, de même que l'entretien des installations de l'Observatoire.

«Les organismes et les entreprises doivent pouvoir compter sur des ressources adéquates pour développer des produits novateurs et des projets technologiques et scientifiques. Le gouvernement du Canada investit dans les infrastructures du savoir, dont il s'agit ici d'un excellent exemple. Nous sommes fiers de soutenir l'Observatoire et ses activités essentielles à la vitalité de notre région, qui ont des retombées positives aussi pour les MRC du Haut-Saint-François et du Granit. Je souhaite les meilleurs des succès à la communauté scientifique, a déclaré Mme Bibeau. C'est unanime l'importance de l'Observatoire du Mont-Mégantic, pour nous, dans la région.»

Le gouvernement fédéral a décidé de soutenir le pôle d'innovation technologique de calibre mondial qu'est l'Observatoire. Construit au sommet du mont Mégantic en 1978, il a pour mission la recherche de pointe en astronomie, en astrophysique, de même que la formation et la promotion de l'astronomie auprès du grand public.

Des laboratoires d'astrophysique expérimentale, situés sur les campus de l'Université de Montréal et de l'Université Laval, sont également reliés à l'Observatoire du Mont-Mégantic.

Le directeur de l'Observatoire du Mont-Mégantic, René Doyon, a salué la collaboration entre les chercheurs, les universités de Montréal et Laval, et le gouvernement fédéral , ce qui assure la poursuite de la mission de l'Observatoire pour les deux prochaines années. - PHOTO SPECTRE MÉDIA, JESSICA GARNEAU

Le préfet de la MRC du Haut-Saint-François, Robert Roy, accompagné par la préfète de la MRC du Granit, Marielle Fecteau, s'est réjoui de l'importante annonce pour la région.

«Je salue le travail soutenu du Comité de survie de l'Observatoire qui nous apporte une grande fierté. Nous formons une équipe, les trois partenaires dans la Réserve internationale de ciel étoilé, le Haut-Saint-François, le Granit et Sherbrooke. C'est important pour notre économie touristique, car il passe ici plus de 100 000 visiteurs chaque année. Cela va nous donner deux ans de plus pour mettre sur pied une structure solide avec des nouveaux partenaires, pour assurer la pérennité de l'Observatoire», a confié M. Roy. «L'Observatoire fournit aussi la thématique du Parc national du Mont-Mégantic, soit l'astronomie.»

Pour le directeur de l'Observatoire, René Doyon, il s'agit de bien plus qu'une bonne nouvelle.

«La vraie nouvelle derrière cette aide d'un million se résume par le mot collaboration. C'est le mot-clé. Il y a deux ans, on annonçait malheureusement la fermeture de l'Observatoire. Mais deux ans plus tard, grâce au dynamisme et au travail de différents partenaires, les chercheurs, les universités de Montréal et Laval, le leadership que prend le gouvernement fédéral, voilà la solution pour l'Observatoire. Je suis très optimiste pour le futur», s'est exclamé M. Doyon.

Il a ensuite évoqué le 40e anniversaire de l'Observatoire en 2018, qui coïncidera avec le lancement du nouveau télescope spatial James Webb, une collaboration de l'Observatoire avec la NASA, l'Agence spatiale canadienne et son homologue américaine, mais dont l'Observatoire du Mont-Mégantic constitue le centre nerveux du projet. «Depuis 15 ou 20 ans, l'Observatoire a vu son rayonnement augmenter beaucoup à l'international.»

Des centaines de postes à combler

Le CIUSSS de l'Estrie-CHUS fait face à une importante pénurie de main-d'oeuvre

CLAUDE PLANTE
claude.plante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — La direction du CIUSSS de l'Estrie – CHUS a entrepris un blitz de recrutement de personnel pour faire face à une importante pénurie de main-d'œuvre. Des centaines de postes sont à combler au cours des prochains mois.

Préoccupées par la situation, les directions de l'établissement ont avancé des solutions afin de surmonter ces défis hors du commun. Après des sorties publiques de membres du personnel et de proches de patients en soin de longue durée, on a fait le point sur cette situation problématique.

En plus de faire flèche de tout bois pour recruter, on devra aussi s'attaquer à la gestion de la main-d'œuvre, notamment en rendant plus attractifs les postes du réseau estrien. On veut aussi retenir les employés et améliorer l'absentéisme, a Gilles Michaud, directeur des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques (DRHCAJ).

«Nous allons travailler avec les maisons d'enseignement et nos partenaires les syndicats», a-t-il souvent répété en conférence de presse tenue jeudi.

«Chaque année, ce sont de 2000 à 2500 personnes qui sont embauchées. Toutefois, 89 pour cent du nouveau personnel ne fait que combler des besoins de remplacement, comme des départs en congé de maternité ou en congé de maladie. Le CIUSSS de l'Estrie – CHUS recrute un maximum de candidats intéressés tout en considérant la capacité d'accueil des équipes. »

Ainsi, on a recruté pas moins de 331 préposés aux bénéficiaires (PAB) depuis avril dernier. On devra en trouver pas moins de 296 PAB d'ici juin. Si on a pu combler 250 postes d'infirmières au cours de la dernière année, on devra en attirer 217 autres pour l'été prochain. Le CIUSSS de l'Estrie – CHUS compte 58 infirmières auxiliaires de plus depuis avril 2016. On en veut 92 supplémentaires.

Au chapitre des agentes administratives, le travail a été impressionnant, mais il n'est pas terminé. On devra en ajouter 100 aux 195 déjà recrutées dans les 11 derniers mois.

«Dans un contexte où la mise en place de stratégies d'attraction n'est pas suffisante pour répondre aux problématiques de pénurie, il convient d'accorder une importance particulière à la révision des pratiques professionnelles », mentionne Lise Montagne, directrice des soins infirmiers.

«Par exemple, la révision du programme d'accueil et d'intégration du nouveau personnel, ainsi que la réorganisation du travail.»

On a dû aussi composer avec le regroupement de quatorze établissements de santé possédant chacun leurs procédures internes, a souligné Sasha Cardinal, adjointe au directeur de la DRHCAJ. Le changement de pratique que cela implique est considérable.

On a été de salon d'emplois et on participera à d'autres dans les prochaines semaines. Le CIUSSS de l'Estrie – CHUS aura son stand au Salon Priorité emploi de Sherbrooke en fin de semaine. «Nous avons bon espoir de pouvoir combler nos besoins», assure Mme Cardinal.

«On remarque des pénuries ailleurs dans la province. Nous avons été habitués à ce genre de situation de recrutement au cours des dernières années, mais cette année c'est plus important.»

«SITUATION PARTICULIÈRE»

On a abordé la question de «la situation particulière des CHSLD», où le manque de personnel est particulièrement criant. « Nous reconnaissons que le personnel est à bout de souffle. Ce sont des hommes et des femmes qui travaillent sans relâche pour offrir aux résidents toute leur attention, leurs soins, leur écoute et leur soutien qu'ils requièrent», mentionne Sylvie Moreault, directrice du programme soutien à l'autonomie des personnes âgées.

«Leur apport est primordial. Ils prennent soin d'humains de plus en plus vulnérables.»

Les candidats intéressés par un poste au CIUSSS de l'Estrie – CHUS peuvent visiter l'équipe de recruteurs présents au Salon priorité emploi ou peuvent visiter la section emplois du site santeestrie.qc.ca.

PROCÈS DE MICHÉE ROY

La preuve médicale sera déterminante

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — La preuve médicale sera au cœur de la réflexion de la juge qui a pris la cause de Michée Roy en délibéré pour déterminer s'il a causé le décès de son bébé en le secouant violemment.

C'était jour de plaidoirie, jeudi, au procès de Michée Roy présidé par la juge Claire Desgens de la Cour du Québec au palais de justice de Sherbrooke. L'individu de 36 ans est accusé de l'homicide involontaire coupable de son enfant Kylen Roy en 2015.

Lors des quatre jours du procès, la poursuite a tenté de démontrer que l'enfant de 69 jours avait été victime, le 1er janvier 2015, du syndrome du bébé secoué, maintenant appelé traumatisme crânien non accidentel (TCNA) par le corps médical.

Kylen Roy est décédé le 7 juin de la même année.

L'avocat de la défense Me Félix-Antoine Doyon estime que l'absence d'explications médicales supplémentaires au niveau de l'hémorragie de la rétine trouvée chez l'enfant et d'expertise par un neuropathologiste concernant les hématomes au cerveau relevés par les médecins lors du procès concernant l'hémorragie crânienne doit soulever un doute raisonnable.

« Pour moi, c'est majeur. L'hémorragie rétinienne est déterminante dans le diagnostic du TCNA. L'hémorragie rétinienne peut découler autant de l'arrêt cardiaque subi par l'enfant que d'un secouement. Pourquoi ne pas avoir assigné l'ophtalmologiste pour le questionner sur ses notes médicales? (...) Si on élimine l'hémorragie rétinienne, la preuve médicale devient relativement faible », a plaidé Me Doyon qui estime que le mot « rigueur » doit être au cœur d'une preuve médicale.

La défense base sa théorie de la cause sur le fait qu'une preuve médicale n'est pas infaillible. Me Doyon estime que la preuve médicale soulève un doute raisonnable et que son client doit être acquitté.

Me Félix-Antoine Doyon a soulevé des réserves relatives à la crédibilité et fiabilité de la preuve circonstancielle.

Me Marie-Line Ducharme, procureure aux poursuites criminelles, est suivie des deux enquêteurs de la SQ, Michel Perron et Nadine Martel. — PHOTO LA TRIBUNE RENÉ-CHARLES QUIRION

« Il reste la preuve médicale. Dans bien des cas de bébés secoués, ils se caractérisent par plusieurs autres blessures tant internes qu'externes. Ici, les contre-interrogatoires ont mis en lumière plusieurs éléments qui ne caractérisent pas l'enfant », considère Me Doyon.

PREUVE CIRCONSTANCIELLE

La procureure aux poursuites criminelles Me Marie-Line Ducharme plaide que Michée Roy a utilisé la force sans consentement à l'endroit de son bébé.

« C'est une insouciance dans les gestes qui amène les conséquences que l'on connaît. Il n'y a pas de témoin de l'événement, donc c'est une preuve circonstancielle qui est présentée à ce sujet. La preuve médicale et le témoignage des experts viennent éclairer le tribunal sur ce qui s'est passé », souligne Me Ducharme.

La procureure aux poursuites criminelles a soutenu lors de sa plaidoirie que Michée Roy avait donné des versions « changeantes, vagues et non plausibles » des événements aux policiers puis au corps médical. Selon elle, l'accusé remplit ainsi un premier critère menant au diagnostic de TCNA.

Me Ducharme a rappelé à la juge Desgens que la preuve médicale concernant les traces d'hémorragie crânienne trouvées chez l'enfant n'était pas contestée par la défense. Se basant sur la preuve présentée lors du procès, elle plaide que toutes les autres causes possibles liées au décès de Kylen Roy avaient été écartées.

« Malgré les contre-interrogatoires fort bien préparés par la défense, le diagnostic du TCNA fait par le pédiatre n'a pas été ébranlé (...) Les témoignages des experts étaient francs, honnêtes et basés sur des constatations. Le seul diagnostic possible qui reste est le TCNA. Il n'y a aucune autre explication. La défense n'a pas fourni une autre explication non plus » a soulevé Me Ducharme qui invite la juge à déclarer l'accusé coupable de l'homicide involontaire coupable de son enfant lors du verdict attendu pour le 22 mars prochain au palais de justice de Sherbrooke.

Foresta Lumina bonifie son parcours

CATHERINE MONTAMBEAULT
cmontambeault@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le Parc de la Gorge de Coaticook investira 1,3 million de dollars dans l'amélioration de ses infrastructures. Sur cette somme, tout près d'un million de dollars serviront à bonifier et à prolonger le sentier du parcours nocturne de Foresta Lumina.

C'est la décision qu'ont prise les membres du conseil d'administration du Parc, réunis en assemblée générale mercredi.

«Au départ, Foresta Lumina devait être là pour cinq ans. Mais là, on est déjà rendu à la quatrième année, et on voit que ça crée un engouement, on est encore en pleine expansion, et il y a des projets semblables qui se créent ailleurs au Québec, au Canada et même à l'extérieur», constate Caroline Sage, directrice du Parc de la Gorge de Coaticook, en faisant notamment référence au parcours lumineux du zoo de Saint-Félicien et à Nova Lumina, à Chandler, en Gaspésie.

«Le conseil d'administration a donc décidé de réinvestir et de pousser le produit un peu plus loin, pour garder notre avance des trois dernières années», indique Mme Sage.

UN PARCOURS PROLONGÉ

Ayant accueilli 300 000 visiteurs l'été dernier, ce qui représente une hausse d'achalandage de 20 pour cent par rapport à 2015, le circuit de Foresta Lumina, qui s'étend sur deux kilomètres, sera prolongé de 800 mètres. De nouvelles technologies seront également mises à profit pour rendre l'expérience encore plus inoubliable.

«On a pris en compte les commentaires de tout le monde, note la directrice. Les gens se questionnaient entre autres sur les personnages durant le parcours, alors on a décidé d'approfondir leur histoire. Les gens vont aussi pouvoir enfin découvrir qui est l'esprit de la forêt, qui nous protège des esprits maléfiques dans le Parc. Ça va être une zone plus participative, mais le reste est une surprise!»

«Bref, tout au long du parcours, on va bonifier plein de trucs, résume-t-elle. Quelqu'un qui a déjà été à Foresta Lumina va voir que la base est toujours la même, mais les irritants vont avoir été supprimés et il va y avoir un peu de nouveauté partout sur le circuit.»

Cette somme d'un million de dollars équivaut environ à celle qui avait été investie en 2014, lorsque le parcours multimédia a été mis sur pied, souligne Caroline Sage.

«On est en demande de subventions auprès du gouvernement, pour pouvoir créer encore plus de «wow», ajoute-t-elle. On a aussi d'autres partenaires financiers qui risquent d'être dévoilés un peu plus tard. Si leur participation se confirme, ça va nous permettre d'ajouter plein d'autres belles choses.»

La part restante du 1,3 million, soit un peu plus de 300 000 $, servira à refaire le site internet du Parc de la Gorge, à construire de nouveaux blocs sanitaires au camping — qui compte parfois jusqu'à 3000 personnes par soir — et à améliorer les infrastructures du site.

La réservation de billets pour la saison 2017 de Foresta Lumina sera possible dès le mois de mai.

Une somme de près d'un million sera investie pour bonifier et prolonger le sentier du parcours nocture de Foresta Lumina, au Parc de la Gorge de Coaticook. — PHOTO ARCHIVES LA TRIBUNE, MAXIME PICARD

TRAGÉDIE DE LAC-MÉGANTIC

40 M $ aux avocats américains

... dont 10 à 15 millions $ à un « chasseur d'ambulances »

JACYNTHE NADEAU
jacynthe.nadeau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — En s'adressant aux tribunaux américains pour obtenir justice, les familles des victimes de la tragédie de Lac-Mégantic ont laissé dans les poches des avocats américains qui les représentaient environ 40 pour cent des indemnités qui leur ont été accordées, soit quelque 40 millions $.

Pire, le cabinet texan Garcia Law Group, à qui les familles endeuillées de 40 des 47 victimes ont confié le mandat de les représenter dès l'été 2013, n'aurait effectué aucun travail d'ordre juridique et aurait refilé leur cause à deux autres cabinets, tout en se gardant une bonne part de ces honoraires.

C'est ce qu'une équipe de l'émission *Enquête* a mis en lumière, jeudi soir, dans un reportage de la journaliste Sylvie Fournier diffusé à Ici Radio-Canada.

On y apprend que dès les premiers jours qui ont suivi la catastrophe du 6 juillet 2013, Willie Garcia, un réputé « chasseur d'ambulances » américain, débarquait à Lac-Mégantic pour recruter des clients chez les familles endeuillées.

L'homme, qui n'est pas avocat, aurait obtenu la toute première poursuite engagée aux États-Unis dans cette affaire, avant même qu'on ait fini le décompte des victimes.

Au terme de rencontre d'informations, de publicités et de démarchage, un total de 40 familles endeuillées ont signé un contrat avec Willie Garcia et deux avocats des cabinets Webster Law Firm de Houston et Meyers & Flowers de Chicago, moyennant des honoraires de 40 pour cent des indemnités obtenues. L'avocat québécois Hans Mercier agissait alors comme avocat-conseil et facilitait les communications en français.

Or, selon les informations obtenues par *Enquête*, sans même avoir effectué de travail d'ordre juridique, la firme Garcia aurait touché à elle seule une somme évaluée entre 10 et 15 millions $.

Lancé sur les traces de Willie Garcia, au Texas, *Enquête* dresse le portrait d'un infirmier auxiliaire qui s'est fait une spécialité d'approcher les victimes de catastrophe pour revendre leur cause à des avocats. L'homme aurait sévi lors d'importants accidents en Indonésie, en Grèce et en Russie.

Un ex-procureur en chef du district de Hidalgo au Texas, Bill Edwards, dénonce cette pratique et soutient « qu'on ne peut pas obtenir un dossier dans le but de le refiler à un autre juste pour encaisser ».

Me Edwards va jusqu'à affirmer que les contrats pourraient être invalides du fait qu'ils ont été signés par Willie Garcia lui-même, qui n'est pas membre du Barreau du Texas, et que les familles de Lac-Mégantic pourraient de ce fait avoir des recours et récupérer certains honoraires.

La tragédie de Lac-Mégantic revient dans l'actualité avec la diffusion d'un reportage de l'émission *Enquête* sur les pratiques d'un cabinet juridique du Texas qui a obtenu le mandat de représenter les familles de 40 des 47 victimes. – PHOTO ARCHIVES LA TRIBUNE

Selon des informations obtenues par *La Tribune*, des avocats américains auraient d'ailleurs commencé à solliciter des familles à Lac-Mégantic pour prendre des actions en ce sens.

«ON SE SENT MANIPULÉS»

Deux Méganticois témoignent par ailleurs dans le reportage présenté jeudi soir.

Ginette Cameron, qui a perdu sa fille Geneviève Breton, raconte qu'elle n'était pas en mesure de prendre des décisions quand Willie Garcia l'a approchée en juillet 2013. « Je me suis dit que dans le fond il fallait que quelqu'un paye (pour ce qui était arrivé). On a pris les gens qui étaient là finalement. »

« C'est choquant, a dit Pascal Lafontaine, qui a perdu sa conjointe Karine, la mère de ses trois enfants. On se sent manipulés. On est une machine à faire du profit. »

Joint par *La Tribune* avant la diffusion du reportage, l'avocat de Lac-Mégantic Me Daniel Larochelle a dit espérer que le document alerte les Méganticois et les fasse se questionner sur les mandats qu'ils ont réellement donnés à leur avocat.

Me Larochelle, qui a piloté le recours collectif qui a permis de distribuer environ 60 millions $ à quelque 4500 plaignants contre des honoraires d'à peu près 28 %, souhaite également que le Barreau du Québec intervienne pour édicter des règles claires et pour ne pas que ça se reproduise.

L'avocat sherbrookois Me Jean-Pierre Rancourt, qui a développé une pratique aux États-Unis, a rappelé quant à lui que des honoraires de 40 pour cent des indemnisations obtenues sont monnaie courante là-bas.

« Les avocats vont chercher des clients en leur disant qu'ils vont assumer tous les frais, mais en chargeant 40 %. Ils font ça quand ils savent qu'ils ont une cause solide. Mais avant de signer de tels mandats, met-il en garde, il faut négocier. »

Rappelons que le juge Gaétan Dumas avait lui aussi dénoncé la voracité des avocats américains, il y a déjà presque deux ans, avant que le plan d'arrangement avec les créanciers de la Montreal, Maine & Atlantic ne soit adopté.

« Sachant que des honoraires de 40 pour cent pourraient être payés par les successions des victimes de décès, ce ne serait pas un plan que je considère juste et équitable. Je veux que ce soit les victimes qui bénéficient du règlement », avait-il alors déclaré.

Sauf qu'en acceptant le plan, il semble que les créanciers n'aient pas tenu compte des réserves du juge Dumas.

Au dernier bilan, le fonds pour les familles des 48 personnes décédées (incluant la famille d'un pompier) a atteint 111 millions $. Sa répartition allait de 400 000 $ à 2, 3 ou 4 millions $ par famille de victime. Une famille devait recevoir plus de 5 millions $.

« Des compressions sur le dos des loisirs »

CLAUDE PLANTE
claude.plante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Des changements apportés dans le programme d'intervention en loisirs dans les CHSLD de la région soulèvent du mécontentement. Une employée du service dénonce les décisions prises par la direction du CIUSSS de l'Estrie – CHUS.

«On nous dit qu'on fait face à un déficit et qu'il faut couper. On fait des compressions sur le dos du service des loisirs aux patients», déplore Josée Doyon, une intervenante en loisirs oeuvrant au Pavillon Saint-Joseph.

«Le ratio d'intervenant en loisirs passe d'un pour 75 résidants à un pour 105 résidants. On nous dit que les personnes sont moins actives physiquement, mais nous sommes formées pour ça. Nous sommes capables de nous adapter à la situation des personnes. Nous avons développé des moyens, multiplié les astuces justement pour atteindre toutes les personnes hébergées et ce nonobstant leur état de santé.»

Mme Doyon, en entrevue accordée à *La Tribune*, mentionne que des techniques ont été développées, comme l'approche Snoezelen, la thérapie par la musique « Music memory », l'approche Montessori, la zoo animation, la thérapie par l'art, etc.

MUSIQUE CLASSIQUE

Elle craint qu'on soit en train d'exclure les personnes âgées ayant une plus grande limitation physique et une santé plus fragile. Des articles de lois protègent ces droits, ajoute-t-elle.

«Nous sommes capables de rejoindre les personnes même si elles sont limitées», plaide-t-elle.

«L'autre jour, j'ai fait écouter de la musique classique à un monsieur. J'ai eu une réaction immédiate de sa part.»

Louise Sylvain, une bénévole de 20 ans de dévouement, dit avoir appris «avec stupeur» la réduction des heures de présence des intervenants en loisirs des CHSLD.

«C'est grotesque et indécent, car actuellement nous les bénévoles trouvons que les professionnels en loisirs ont des ressources insuffisantes. De plus ces tâches ne peuvent être comblées par des bénévoles», dit-elle.

«La personne qui vit dans un CHSLD peu importe son âge et sa condition de santé est une personne à part entière. Elle mérite respect, amour, sollicitude...et a besoin de loisir tout au long de son séjour.»

CONJONCTURE PARTICULIÈRE

Questionnée sur cette question, Sylvie Moreault, directrice du programme soutien à l'autonomie des personnes âgées, assure qu'il n'est nullement question de financement dans ce dossier.

On profite d'une conjoncture particulière pour entamer une réflexion sur les services de loisir offerts aux patients.

«Nous visons des départs à la retraite et des congés de maternité. Ces postes ne sont pas comblés pour le moment. Nous en profitons pour réfléchir à l'avenir du service», répond-elle.

«Les besoins changent. Est-ce qu'on doit offrir plus de services individuels? Est-ce qu'on doit faire davantage appel à des bénévoles? C'est ce à quoi nous allons réfléchir dans les prochains mois.»

COUPES DE BUDGET EN RECHERCHE AUX ÉTATS-UNIS

Les décisions de Trump se feront sentir ici

ISABELLE PION
isabelle.pion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Les décisions du gouvernement américain de réduire drastiquement les budgets dans la protection de l'environnement et la recherche scientifique sèment l'inquiétude de ce côté-ci de la frontière.

Les compressions effectuées à la National Oceanographic and Atmospheric Administration (NOAA) par l'administration Trump et le spectre de coupes dans le domaine des satellites pourraient toucher des chercheurs de partout sur le globe, y compris le professeur et chercheur de l'Université de Sherbrooke, Alexandre Langlois, qui s'intéresse aux changements climatiques en régions polaires. Dans sa liste de projets de recherche, il s'est entre autres intéressé aux effets des changements climatiques sur la faune et la flore de l'Arctique.

Plus globalement, ses études tentent d'établir des « liens complexes entre l'activité humaine, les changements climatiques et les risques naturels qui y sont associés ».

Les satellites de la NOOA, dont les données servent également au chercheur, sont utilisées par des chercheurs de partout. Il s'inquiète donc de la disponibilité des images satellitaires afin de faire des suivis sur la couverture des glaciers et les couverts de glace et de neige, par exemple. Ce type de données sert aussi aux étudiants de façon hebdomadaire, voire journalière.

« Mondialement, les données de ces satellites sont utilisées par des centaines de groupes de recherche sur la planète. Ces données couvrent la planète, indique le chercheur. Ces outils-là sont la fondation de nos projets de recherche. L'Arctique est difficilement accessible à pied. On dépend vraiment de l'œil que l'on a en orbite qui nous permet de couvrir la région au complet de façon journalière. C'est un outil qui est indispensable. »

Qu'arrive-t-il s'il n'a plus accès à ces données? Il faudra se tourner vers un plan B, répond-il.

« On va s'adapter, mais ce n'est pas le scénario optimal. Si on utilise ces satellites-là, c'est parce que c'est le meilleur outil pour mener les recherches actuellement... C'est de faire un retour en arrière. On va trouver un plan B, mais on ne travaillera pas avec les meilleurs outils pour le faire. C'est comme changer un pneu à la main ou avec un cric : on va le changer, le pneu, mais ça ne sera pas aussi efficace et ça ne sera pas de manière optimale », image-t-il.

Le professeur Alexandre Langlois s'inquiète des répercussions que pourraient avoir les coupes dans les recherches scientifiques aux États-Unis. —PHOTO SPECTRE MÉDIA, FRÉDÉRIC CÔTÉ

UNE PERTE DE MOYENS

Professeur à l'UdeS, Richard Fournier s'attend à être touché dans une moindre mesure; il optera pour d'autres sources de données.

« De mon point de vue, de diminuer notre capacité à aller chercher de l'information sur ce qui nous entoure, c'est de diminuer nos moyens de bien vivre avec notre environnement », commente le chercheur. « Il y a un désengagement de se doter de moyens pour bien se comporter, de voir s'il y a une perte d'équilibre. »

Son collègue professeur Yannick Huot estime qu'il est difficile de commenter en raison du peu de détails disponibles. Il avance que la façon dont les coupes seront faites à l'intérieur du programme de la NOAA pourrait avoir des conséquences vraiment différentes.

« Ce qui est clair c'est que ce n'est pas une bonne nouvelle pour le suivi de la Terre et de l'environnement, car les États-Unis et la NOAA ont des capacités exceptionnelles d'observation par satellite et permettent l'utilisation des données par des chercheurs à travers le monde.

Peu de pays peuvent remplacer leurs capacités. Si les coupes se confirment et qu'elles sont suivies par des coupes semblables à la NASA (...) cela pourrait aussi avoir des conséquences vraiment terribles sur notre capacité à suivre l'impact de l'homme sur l'environnement. »

TEMPÊTE DE NEIGE

Du personnel mécontent de se déplacer

JEAN-FRANCOIS GAGNON
jean-francois.gagnon@latribune.qc.ca

MAGOG — Pourquoi les enseignants doivent-ils malgré tout se présenter au travail quand les cours sont suspendus pour cause de tempête? Les commissions scolaires croient qu'il faut faire la différence entre le personnel et les élèves, mais le Syndicat de l'enseignement de l'Estrie (SEE) ne l'entend pas du tout ainsi.

Les trois commissions scolaires francophones de la région ont décrété l'annulation des cours mardi et mercredi en raison de l'importante tempête de neige qui s'est abattue sur le Québec ces jours-là.

En dépit de cette décision, le personnel des Commissions scolaires de la Région-de-Sherbrooke (CSRS) et des Hauts-Cantons (CSHC) ont demandé à leur personnel de se présenter au travail les deux jours. La Commission scolaire des Sommets (CSS) a appliqué la même règle mardi, mais ses employés ont été invités à demeurer à la maison le lendemain.

Président du SEE, Benoit Houle note que les enseignants sont opposés depuis longtemps à la règle habituellement imposée par les commissions scolaires.

« Si les enfants sont en danger sur les routes, pourquoi ce n'est pas vrai aussi pour les enseignants?, demande M. Houle. Vous savez, les professeurs ne vont pas perdre leur temps. Ils sont capables de s'avancer dans leur travail à partir de chez eux. »

Bien qu'il se montre critique, Benoit Houle salue la décision prise par la CSS mercredi. « Ce n'est pas la première fois que cette organisation permet à son personnel de demeurer à la maison lors d'une tempête. On appuie totalement. »

Directrice générale de la CSS, Édith Pelletier estime qu'il était normal, compte tenu des conditions climatiques sur le territoire de son organisation, de ne pas forcer le personnel à se présenter au travail mercredi.

« Mardi, il n'y avait pas un flocon dans le ciel le matin. Je savais en plus que, au besoin, on pourrait renvoyer le personnel à la maison plus tôt en après-midi, si ça se dégradait. C'était par contre différent mercredi parce que, dès le matin, ça semblait dangereux sur les routes pour le personnel », souligne Mme Pelletier.

Quoi qu'il en soit, la directrice générale de la CSS est persuadée qu'on ne peut comparer la réalité des jeunes élèves et du personnel lors des tempêtes. « L'enfant est captif du système de transport tandis que les employés peuvent se gouverner plus aisément. Un article de la convention collective permet par surcroît aux employés de ne pas se présenter, si c'est trop dangereux. »

GROGNE AU CÉGEP

Au Cégep de Sherbrooke, la décision de suspendre les cours tardivement mardi et d'offrir les cours à compter de 10 h 30 mercredi a aussi suscité du mécontentement du côté des enseignants. « Des professeurs ont approché le syndicat pour signifier leur mécontentement. On leur a conseillé d'écrire des lettres à la direction », commente le président du Syndicat du personnel enseignant du Cégep de Sherbrooke (SPECS-CSN), Steve McKay, en faisant valoir qu'il ne s'agissait pas là d'une « marotte syndicale ».

Outre les questions de sécurité, des enseignants estiment qu'ils n'avaient pas à porter la décision d'annuler leurs cours ou non. Steve McKay indique qu'un examen était prévu dans son cours, mais il l'a annulé parce que quelques étudiants provenaient de l'extérieur de Sherbrooke. Les plaintes concernaient également le déneigement du campus mercredi matin.

La question d'ouvrir les portes en cas de mauvais temps a déjà été soulevée. Même si plusieurs membres se sont plaints au SPECS, il n'est pas question pour le moment de formuler un grief sur cette question, notamment en raison de la complexité de la preuve à recueillir.

La présidente du Syndicat du personnel de soutien du Cégep de Sherbrooke, Lucie Bouffard, dit n'avoir reçu aucune plainte. Les impacts ne sont pas les mêmes si les employés décident de demeurer à la maison, commente-t-elle.

Il a été impossible de parler à un porte-parole de l'institution, jeudi. D'autres institutions, dont l'Université de Sherbrooke, ont aussi suspendu leurs activités en fin de journée mardi. Le Cégep de Sherbrooke avait fait valoir, récemment, qu'il ne ferme que très rarement, dans des conditions exceptionnelles, et qu'il fait confiance au jugement des gens. **AVEC ISABELLE PION**

Appareils Samsung incroyables à des prix incroyables.

Procurez-vous des appareils avec des processeurs puissants et profitez du réseau le plus rapide au pays, selon le classement de PCMag 2016, et le plus vaste[1].

Samsung Galaxy S7 edge

0 $[2]

Forfait de 2 ans avec données d'au moins 87 $/mois (avec 7 Go de données)

Samsung Galaxy S7

0 $[2]

Forfait de 2 ans avec données d'au moins 87 $/mois (avec 7 Go de données)

Samsung Galaxy Tab E

0 $[3]

avec un forfait flexible pour tablette de 2 ans (min. 10 $/mois) lorsque vous achetez un téléphone intelligent Samsung sélectionné

Des frais de carte SIM (10 $) peuvent s'appliquer à tous les appareils.

De plus, obtenez jusqu'à 40 % de rabais sur les accessoires[4].

la vie est Bell

Pour obtenir des conseils d'experts sur notre incroyable sélection de produits et services, visitez :

SHERBROOKE
2700, rue King O.
819 823-9994

SHERBROOKE
Carrefour de l'Estrie
819 565-1605

SHERBROOKE
Carrefour de l'Estrie - Kiosque
819 346-6996

L'offre prend fin le 31 mars 2017. Offert dans les zones de couverture de Bell Mobilité là où la technologie le permet ; voir bell.ca/couverture. Des frais uniques de connexion de 15 $ s'appliquent. D'autres frais mensuels, tels que pour le service 9-1-1 (QC : 0,46 $) s'appliquent. Taxes en sus. D'autres conditions s'appliquent. Des frais de résiliation anticipée s'appliquent ; voir votre entente de service pour plus de détails. Modifiable sans préavis. Ne peut être combiné avec d'autres offres. **(1)** Selon PCMag. Reproduction de www.pcmag.com avec permission. ©2016 Ziff Davis, LLC. Tous droits réservés. Réseau LTE le plus vaste est basé sur l'étendue de la couverture du réseau partagé LTE accessible aux clients de Bell comparativement au réseau LTE de Rogers. Visitez bell.ca/reseauLTE. **(2)** Offert avec une nouvelle activation ou un surclassement : Samsung Galaxy S7 et Samsung Galaxy S7 edge avec un forfait Téléphone intelligent Extra Plus. **(3)** Offert avec une nouvelle activation. Le forfait flexible pour tablette inclut 100 Mo de données et les données ne peuvent être partagées avec d'autres appareils. **(4)** S'applique au moment de l'achat en magasin, avant taxes. Samsung Galaxy S7, Galaxy S7 edge et Galaxy Tab E sont des marques de commerce de Samsung Electronics Co., Ltd., utilisée au Canada sous licence.

5162901

laTribune
à votre porte sans souci !

Simple, sécuritaire et économique

Le programme de prélèvements automatiques pour une planification budgétaire simplifiée ! Grâce à ce programme, un seul montant sera prélevé chaque mois de votre compte bancaire ou de votre carte de crédit.

Livraison par camelot

Seulement

21,28 $ /mois

(taxes incluses)

Livraison par camelot motorisé

Seulement

23,77 $ /mois

(taxes incluses)

Pour en savoir plus sur le programme de prélèvements automatiques, communiquez avec le **SERVICE DES ABONNEMENTS de La Tribune** en composant le **819 564-5466** (sans frais **1 800 567-6955**).

laTribune

3658348

Le Cégep démarre son Free Go

JACYNTHE NADEAU
jacynthe.nadeau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Lancé en grande pompe jeudi matin au Cégep de Sherbrooke, le deuxième Frigo Free Go à voir le jour à Sherbrooke fera des petits ailleurs dans la ville et assez rapidement.

C'est la prévision faite par la directrice générale de la Corporation de développement économique communautaire de Sherbrooke, Karole Forand, à la lumière de l'engouement suscité par ce concept que les citoyens se sont approprié depuis juin 2016 sur la rue Wellington Sud.

« Suite au succès de Wellington Sud, dit-elle, on a eu beaucoup de demandes. En fait tous les quartiers souhaitent avoir leur Free Go. Des marchands nous ont approchés. Il y a beaucoup d'intérêt », révèle-t-elle en précisant que le prochain verra le jour à l'Université de Sherbrooke d'ici la fin de 2017.

Le Cégep de Sherbrooke a maintenant son Frigo Free Go, comme celui en opération depuis bientôt dix mois sur la rue Wellington Sud. Il a été inauguré jeudi par bon nombre des partenaires du projet, en présence de Karole Forand, directrice générale de la CDEC de Sherbrooke, Martin Lambert, directeur des affaires étudiantes et communautaires au Cégep, et Sondès Allal, agente de revitalisation socioéconomique à la CDEC. — PHOTO SPECTRE MÉDIA, JESSICA GARNEAU

Le Frigo Free Go poursuit le double objectif de contrer le gaspillage alimentaire et de soulager la faim en offrant en libre-service et gratuitement des aliments en surplus chez ses partenaires.

Le modèle sherbrookois attire l'attention d'autres villes, et même de la France, en ce qu'il se met en place à coût nul, grâce justement à la création d'une cellule de partenaires de son voisinage immédiat.

Après une première installation qui remplit ses promesses, dans le portique de l'Armée du salut au centre-ville, la CDEC a travaillé avec le Cégep de Sherbrooke depuis six mois.

« Quand le Cégep nous en a parlé, ça nous semblait l'aventure la plus facile à poursuivre, parce qu'il y a déjà ici une conscientisation en développement durable, relate Mme Forand. On avait déjà un pas de fait pour créer une communauté d'intérêts autour du gaspillage alimentaire. »

Pour le directeur des affaires étudiantes et communautaires de l'établissement d'enseignement, Martin Lambert, l'initiative était une suite logique aux multiples engagements du Cégep de Sherbrooke en faveur du développement durable. « On voyait là une belle opportunité de réduire le gaspillage alimentaire, explique-t-il, et d'en faire un outil d'éducation pour sensibiliser les étudiants et toute la communauté collégiale. »

M. Lambert a également souligné que dans le contexte où près du tiers des étudiants du Cégep de Sherbrooke ont besoin d'une aide financière et que les denrées fraîches coûtent toujours plus cher, l'initiative leur permettra de manger un peu mieux.

Outre une demi-douzaine de nouveaux partenaires, la communauté étudiante s'est approprié le projet. Même la Coop du Cégep qui opère le bistro du pavillon 2 a accepté que le Frigo Free Go soit installé pratiquement dans son entrée, ont salué les intervenants.

Le Free Go restera en fonction durant l'été au Cégep de Sherbrooke et profitera plus particulièrement aux élèves en francisation qui poursuivent leurs cours à cette période de l'année.

À WINDSOR

Soulignons enfin que l'école secondaire du Tournesol à Windsor vient également de se doter d'un frigo collectif baptisé Free Go-Vert. **AVEC ISABELLE PION**

OPÉRATION ANTIDROGUE « MURAILLE »

Richard Skinner cité à procès

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Accusé dans le cadre de l'opération antidrogue « muraille », Richard Skinner vient d'être cité à son procès dans une affaire d'intimidation d'un officier de justice au terme de son enquête préliminaire.

C'est lorsqu'il était détenu que Skinner de Cowansville aurait fait des menaces de mort et de l'intimidation auprès d'un procureur aux poursuites criminelles et pénales à Sherbrooke.

C'est à partir de la prison que Skinner aurait commis ces crimes à l'endroit d'une personne associée au système de justice. L'individu de 44 ans aurait commis ces gestes à l'automne 2016. Skinner est toujours détenu tant dans cette affaire que dans l'opération « muraille ».

Richard Skinner a été arrêté le 29 juin 2016 dans le cadre d'une frappe policière d'envergure.

L'individu de Cowansville est considéré comme l'une des têtes dirigeantes alléguées de ce réseau de trafiquant de stupéfiants qui œuvre principalement dans la région de Granby. Trente-six individus ont été accusés au terme de l'opération où 54 personnes impliquées vraisemblablement dans l'approvisionnement, la distribution et le trafic de stupéfiants ont été arrêtées.

Comme la grande majorité des individus arrêtés dans cette affaire, Skinner est accusé de complot pour trafic de cocaïne, méthamphétamine, MDMA, cannabis et haschich, trafic de ces substances ainsi que de gangstérisme soit d'avoir commis un acte criminel au profit ou sous la direction ou association d'une organisation criminelle.

Le dossier de Richard Skinner a été reporté au rôle des assises criminelles au début septembre 2016 afin que soit fixée la date de son procès devant jury dans cette affaire d'intimidation et menaces de mort.

LOTO QUÉBEC — Résultats du : MERCREDI 15 MARS 2017

LOTTO 6/49 : 16 17 21 34 37 46 — 03 compl.
LOT GARANTI DE 1 000 000 $ (Numéro complet non décomposable) 41948728-01
Québec 49 : 02 03 06 11 17 25 — 29 compl.
Extra 2410008

La Poule aux Oeufs d'OR
1 25 000 $: 713625
2 50 000 $: 984123 décomposables
3 100 000 $: 144821
Numéros « Télé » : 167185 — 357615 non décomposables — 920912
Numéro boni : 14

Tout ou Rien : 01 02 03 06 09 14 15 18 20 21 22 24
Quotidienne : 2 58 3 440 4 4715

Lotto Poker : 6♠ 8♡ 9♠ V♢ D♠
Banco — Turbo x 3 : 05 09 14 15 16 17 24 29 31 34 39 45 46 51 52 53 59 62 63 67
Sprint : 08 09 20 22 49

Lotto-D : 4 5 3 4 4 2 2 4
Astro : Jour - Mois - Année - Signe : 30 OCTOBRE 53 SCORPION
Triplex : 09 14 23 24 26

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.
lotoquebec.com/loteries
5154986

Association Épilepsie-Estrie inc.

JOUEURS, JOUEUSES
PETITES ET GROSSES QUILLES

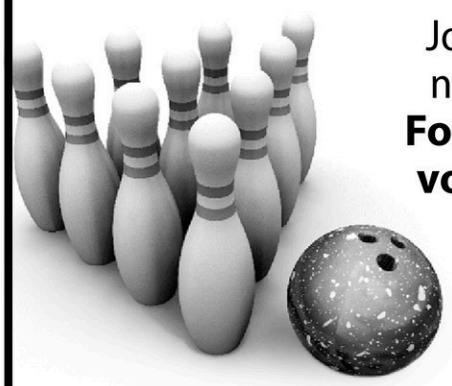

Joignez-vous à nos groupes !
Formez votre/ vos équipes !

Venez vous amuser !

Le dimanche 19 mars 2017 à 18 h 30,
Au Salon de quilles Sher-Mont
1245, rue King Est, Sherbrooke
Coût : 13 $, souliers inclus

Pour information, réservation : 819 822-3217
ou epilepsie_estrie@cooptel.qc.ca

Tous les profits seront versés à Épilepsie-Estrie

Merci à tous les participants(es) !
5166752

opinions

Présidente-éditrice **LOUISE BOISVERT** Rédacteur en chef **MAURICE CLOUTIER** Directeur de l'information **LOUIS-ÉRIC ALLARD**

L'ennemi

DENIS DUFRESNE
ÉDITORIAL
denis.dufresne@latribune.qc.ca

De plus en plus de voix s'élèvent pour réclamer l'imposition d'une surtaxe sur les boissons sucrées, une avenue que doivent envisager sérieusement les gouvernements alors que les maladies liées à l'obésité gagnent du terrain, ce qui se traduira tôt ou tard par une augmentation des coûts en santé.

Une telle taxe permettrait de générer des revenus additionnels qui pourraient être réinvestis en prévention et en santé.

Ce n'est pas d'hier que ce sujet fait l'objet d'un débat public.

Les études, nombreuses, sont éloquentes : le sucre ajouté qui se retrouve dans de nombreux aliments, notamment dans les boissons gazeuses, boissons énergisantes et les jus de fruits est lié à des problèmes de santé qui engendrent des coûts sociaux énormes.

Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), les sucres doivent représenter moins de 10 pour cent de l'apport énergétique total quotidien, soit 25 grammes, ce qui est moins que la quantité que contient une seule canette de boisson gazeuse!

Récemment, une étude menée par une équipe de l'Université de Waterloo, en Ontario, a démontré que les deux tiers des aliments préparés contiennent du sucre ajouté, même la nourriture pour bébés.

Ses auteurs rappellent qu'au Canada 3,5 millions de personnes sont aux prises avec le diabète de type 2 et que 5,3 millions d'adultes sont obèses.

Ils anticipent qu'à elle seule la consommation de boissons sucrées pourrait entraîner d'ici 2525 des coûts de 50 milliards $ en santé et provoquer 63 000 décès.

Le problème existe partout dans le monde.

Il est tel que l'OMS demande aux gouvernements d'imposer une surtaxe de 20 pour cent sur les boissons sucrées qui prendrait la forme d'une taxe d'accise appliquée aux produits à leur sortie de l'usine ou lorsqu'ils franchissent la frontière d'un pays

Le Regroupement pour un Québec en santé recommande pour sa part au gouvernement Couillard d'investir 4,8 milliards $ au cours des 10 prochaines années pour créer des « environnements favorables » à la santé en imposant une taxe sur les boissons sucrées et en augmentant la taxe sur le tabac.

Évidemment, il faudra voir avec le temps si une surtaxe sur les boissons sucrées aura un impact significatif sur les habitudes des consommateurs et, subséquemment, si elle engendrera un recul de l'obésité ou du diabète. Mais il faut commencer quelque part.

Un autre rapport, « Taxing Soda for Public Health : a Canadien Perspective », indique toutefois que des études démontrent que ce type de mesure a un effet. Au Mexique, par exemple, une hausse moyenne de 9 pour cent du prix des boissons sucrées a été associée à une diminution des achats de 6 %.

On peut bien sûr faire valoir que la consommation de boisson sucrée relève de la liberté individuelle ou encore que les producteurs et distributeurs commencent à réduire les calories contenues dans les boissons sucrées.

Mais la situation est urgente alors que l'obésité et les maladies comme le diabète gagnent du terrain; le directeur national de la Santé publique, le Dr Horacio Arruda, a même déjà évoqué une « épidémie » de l'obésité au Québec.

Imposer une taxe sur les boissons sucrées nécessite évidemment un certain courage politique puisqu'il faudra tenir tête à des géants comme Coca-Cola ou Nestlé qui, jusqu'ici, ont démontré peu de souci pour la santé des consommateurs.

Mais il appartient aux gouvernements de mieux réglementer l'industrie et de faire la promotion d'une saine alimentation.

À cet égard, pourquoi ne pas ressusciter le « Plan d'action gouvernemental de promotion de saines habitudes de vie et de prévention des problèmes reliés au poids 2006-2012 », abandonné par le gouvernement Couillard?

André-Philippe Côté, *Le Soleil*

MON CLIN D'ŒIL **STÉPHANE LAPORTE** *Collaboration spéciale*

S'il veut garder son ministère, Laurent Lessard devra pelleter l'entrée de garage et la galerie du premier ministre Couillard.

CARREFOUR DES LECTEURS

Il faut résister à ces coupures

Madame Patricia Gauthier,
Présidente et directrice générale
CIUSSS de l'Estrie-CHUS

Découragée… oui je le suis! Après 6 années à me promener en CHSLD pour mes parents et beau-père, sept jours sur sept, afin de leur fournir un minimum de dignité, j'apprends que le seul élément qui fonctionnait, qui était humain, qui donnait du bonheur en cette fin de vie parfois triste pour plusieurs aînés abandonnés par leurs familles, soit les loisirs, et bien on va couper les techniciens en loisirs. Déjà que jamais on ne remplaçait un employé en longue maladie, ou toute autre absence.

J'ai fermé mon clapet pour tout le reste de cette démolition insensée de notre système de santé! Mais là, je regrette, ça ne passe plus. Avez-vous réalisé que nous serons les prochains si nous laissons faire ceci. C'est nous qui en paierons la note? Résister? S'objecter? Ben non voyons! C'est pas grave, c'est juste des vieux qui ne votent plus pour la plupart! Alors que plein de gens prennent leur retraite et pourraient fournir des loisirs (musique, peinture, zoothérapie, mais encore faut-il les trouver et gérer tout ceci). Ce sont les techniciens qui font ce travail. Oui je suis bien découragée et je vous en veux vraiment. Résistons svp à cette décision aussi insensée qu'inhumaine!

Bianca Battistini
Fleurimont

Coupure néfaste

Mme Annie-Andrée Émond,
Porte-parole aux communications
CIUSSS de l'Estrie-CHUS

C'est avec beaucoup d'indignation que j'ai lu votre justification concernant la coupure d'intervenants en loisirs dans nos CHSLD (centres d'hébergement et de soins longue durée) de Sherbrooke. Sachez que le loisir est un droit fondamental reconnu par l'Organisation des Nations Unies (ONU) depuis le 10 décembre 1948.

Seriez-vous en train d'exclure les personnes âgées ayant une plus grande limitation physique et une santé plus fragile? Il existe des articles de lois qui protègent ces droits et vous devriez plutôt travailler avec nous les experts afin de rendre plus accessible les loisirs. Nous avons développé des moyens, multiplié les astuces justement pour atteindre toutes les personnes hébergées et ce nonobstant leur état de santé. Connaissez-vous l'approche Snoezelen, la thérapie par la musique « Music memory », l'approche Montessori, la zoo animation, la thérapie par l'art, etc…? (...)

Donc, comme vous pouvez le constater, nous, les intervenants en loisirs, sommes une pierre angulaire et précieuse qui se préoccupent de tous les résidents et de leurs proches afin d'offrir une gamme d'activités variée pouvant rejoindre l'ensemble de la clientèle peu importe leur état de santé!

Josée Doyon
Technicienne en loisirs
Sherbrooke

SILVERADO 1500 2017 4X4
ÉDITION ÉVOLUTION À CABINE DOUBLE

10 500 $

DE RABAIS À L'ACHAT AU COMPTANT[1]

INCLUT UN RABAIS DE 1000 $ SUR DEMANDE DE LA CARTE VISA GM

SILVERADO 1500 2017 4X4 ÉDITION ÉVOLUTION À CABINE DOUBLE

SILVERADO 1500 2017 4X4
ÉDITION HIGH COUNTRY À CABINE MULTIPLACE

LOUEZ POUR L'ÉQUIVALENT DE

169 $ /SEM.[2] **0 $ VERSEMENT INITIAL**

BASÉ SUR UNE LOCATION AUX 2 SEMAINES DE 338 $ PENDANT 48 MOIS. INCLUT UN RABAIS DE 1000 $ SUR DEMANDE DE LA CARTE VISA GM

SILVERADO 1500 2017 4X4 ÉDITION HIGH COUNTRY À CABINE MULTIPLACE

chevrolet.ca

DÉCOUVREZ DE NOUVEAUX HORIZONS

LA PROTECTION CHEVROLET – 5 ANS – 160 000 KM[5]
GROUPE MOTOPROPULSEUR / ASSISTANCE ROUTIÈRE

SERVICE ONSTAR AVEC CONNEXION WI-FI 4G LTE[3] / APPLICATION TÉLÉ-ACCÈS[4] / VIDANGES D'HUILE SANS FRAIS[5]

CHEVROLET

5166407

L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres en vigueur du 1er au 31 mars 2017, et réservées aux particuliers. Les modèles illustrés peuvent comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Transport et taxe de climatisation (100 $, le cas échéant) inclus. Immatriculation, frais liés à l'inscription au RDPRM (46 $), assurance et taxes applicables en sus. 1. Offre d'une durée limitée. Cette offre s'adresse aux clients au détail du Canada admissibles. Le montant de 10 500 $ combine un crédit pour achats au comptant sur certains camions 2017. Le crédit comprend les éléments suivants : Chevrolet Silverado 2017 à cabine double édition Évolution admissible – rabais au comptant de 4 080 $ (avant les taxes) offert au concessionnaire par le fabricant, rabais de 1 000 $ sur demande de La Carte Visa GM (l'offre s'applique aux personnes qui font une demande de carte Visa GM Banque Scotia [La Carte GM] ou qui sont actuellement titulaires de La Carte GM) (taxes comprises) et crédit de livraison de 3 820 $ (avant les taxes) offert au concessionnaire par le fabricant à l'achat au détail, au financement ou à la location d'un Silverado à cabine double 2017 chez un concessionnaire participant. 2. Location s'appliquant aux modèles neufs Silverado 1500 2017 (CK15543 – 3LZ), selon la disponibilité. Location selon un prix à l'achat de 67 460 $ pour un Silverado 2017 High Country à cabine multiplace muni des options suivantes : BRS, G1W, R8M, S1W, R8M. Les montants calculés par semaine sont basés sur les paiements aux deux semaines indiqués ci-dessus à un taux de 1,9 % (104 paiements). Sur approbation de crédit de la Financière GM. Limite annuelle de 20 000 km ; 0,16 $ par kilomètre excédentaire. Certaines conditions s'appliquent. Le prix à l'achat et les paiements à la location ci-dessus tiennent compte du rabais de l'Événement camion de 1 000 $, d'un rabais à la livraison de 2 000 $, d'un rabais à la location de 850 $ et d'un rabais de 1 000 $ sur demande de La Carte Visa GM (l'offre s'applique aux personnes qui font une demande de carte Visa GM Banque Scotia [La Carte GM] ou qui sont actuellement titulaires de La Carte GM) (taxes comprises). 3. Nécessite un appareil mobile compatible, un abonnement au service OnStar et un forfait de données. Visitez onstar.ca pour obtenir les données cartographiques et connaître les détails et les restrictions du service. Les services et la connectivité peuvent varier selon le modèle et les conditions. Service OnStar avec connexion 4G LTE offert sur certains véhicules et dans certains marchés. Le client doit accepter les modalités et la déclaration de confidentialité d'OnStar (y compris les modalités logicielles) pour utiliser le service. 4. Offert sur certains modèles Chevrolet 2017 avec certains appareils Apple, Android, BlackBerry et Windows. Un plan de services OnStar en vigueur est requis. Les services varient selon l'appareil, le modèle, certaines conditions ainsi que le type de plan de services que vous avez. Veuillez consulter le site onstar.ca pour savoir quels véhicules sont dotés de cette fonction et connaître les limitations liées au système et d'autres détails. Un système de démarrage à distance installé en usine est requis. 5. Selon la première éventualité. Limite de quatre (4) services de vidange d'huile, de lubrification et de changement de filtre ACDelco au total. Le plein de fluides, les inspections, la permutation des pneus, le réglage de la géométrie et l'équilibrage de roue, entre autres, ne sont pas couverts par la garantie. D'autres conditions et restrictions s'appliquent. Ces offres sont exclusives aux concessionnaires du RMAB Québec (excluant la région de Gatineau-Hull) et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de cartes GM. Le concessionnaire peut vendre ou louer à un prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. **Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 463-7483 ou visitez chevrolet.ca.**

CAFOUILLAGE DE L'AUTOROUTE 13

Couillard s'excuse et déclenche une enquête

JOCELYNE RICHER
ET PATRICE BERGERON

La Presse canadienne

QUÉBEC — Sur la défensive, le premier ministre Philippe Couillard tient les fonctionnaires responsables du « cafouillage majeur » survenu mardi dans la gestion des services d'urgence censés porter secours aux centaines de victimes de la tempête de neige ayant frappé le Québec.

La tempête et ses suites ont causé la mort d'au moins sept personnes au Québec.

En point de presse, M. Couillard a annoncé jeudi une série de mesures destinées à corriger le tir, au cas où d'autres situations semblables se produiraient.

Mais il a refusé d'identifier le ministre des Transports, Laurent Lessard, comme grand responsable de la crise politique engendrée par ce cafouillage, rejetant d'emblée les appels pressants du chef péquiste Jean-François Lisée et du chef caquiste François Legault, qui ont tous deux réclamé la démission de M. Lessard, jugé incompétent.

Le premier ministre exonère donc de tout blâme son ministre des Transports et son ministre de la Sécurité publique, Martin Coiteux, qui ont été avisés trop tard de la gravité de la situation par leurs fonctionnaires, selon lui.

« Ils n'ont pas été informés. Point final. Ils se sont réveillés le matin (mercredi) et personne ne les avait appelés. Il semble que des gens aient jugé que c'était une tempête de neige et qu'il fallait continuer comme on faisait les choses d'habitude », a déploré le premier ministre.

Au nom du gouvernement, M. Couillard a présenté ses excuses, jeudi matin, aux gens — notamment les centaines de personnes coincées pendant plusieurs heures dans leur véhicule sur l'autoroute 13 à Montréal — ayant souffert des inconvénients majeurs causés par un manque flagrant de coordination dans les services relevant au premier chef du ministère des Transports (MTQ) et du ministère de la Sécurité publique.

Québec déclenche une enquête externe pour comprendre ce qui a pu se produire pour engendrer un tel nombre de ratés observés dans la chaîne de commandement, a indiqué en point de presse le premier ministre. L'enquête a été confiée à Florent Gagné, un ancien sous-ministre aux Transports.

De son côté, le ministre des Transports a annoncé que la responsable de la sécurité civile du ministère des Transports, Anne-Marie Leclerc, a été relevée de ses fonctions.

Une enquête administrative sera menée en parallèle au ministère des Transports relativement au rôle joué par le sous-traitant chargé d'entretenir l'autoroute 13. Le ministère verra à mettre fin à son contrat.

RECOURS COLLECTIF

Une demande de poursuite en action collective a été déposée, jeudi, au nom des centaines de personnes coincées pendant plusieurs heures dans leur véhicule sur l'autoroute 13.

La présente action est menée contre la Sûreté du Québec, le gouvernement du Québec et la Ville de Montréal, et vise à compenser les membres du groupe pour les « préjudices qu'ils ont subis en raison de ce cafouillage inexcusable ».

Le demandeur est un résidant de Montréal, Alexandre Lepage Forbes. Le groupe pourrait être composé d'environ 500 membres, et la poursuite chercherait à obtenir la somme de 2000 $ pour chacun d'entre eux, en plus de la compensation des « dommages matériels subis », selon le document de la demande.

5162507

5157048

5164254

SAINT-VALÈRE

Une dame tuée par une souffleuse à neige

MATHIEU LAMOTHE
Le Nouvelliste

TROIS-RIVIÈRES — L'importante tempête de neige qui a balayé le Québec a fait une autre victime alors qu'une femme a été happée mortellement par un tracteur souffleur conduit par son fils, tôt jeudi matin, à Saint-Valère au Centre-du-Québec.

La dame âgée d'une cinquantaine d'années se trouvait dans l'entrée de sa résidence du rang 8 lorsque le triste événement est survenu vers 4 h 30. Comme la victime exploitait la ferme se trouvant à l'arrière de la résidence, il n'était pas rare qu'elle se trouvait à l'extérieur aussi tôt le matin. Selon la porte-parole de la Sûreté du Québec, Annie Thibodeau, de forts vents soufflaient au moment de l'accident, ce qui a fort probablement eu une incidence. Une enquête a été ouverte afin de connaître les circonstances de cette tragédie. Deux reconstitutionnistes ont été dépêchés sur place en matinée jeudi et une expertise mécanique devait être effectuée sur le véhicule impliqué plus tard en soirée. Un coroner a également été saisi du dossier.

L'opérateur du tracteur souffleur, un homme dans la trentaine, a quant à lui subi un choc nerveux et devait être rencontré par les enquêteurs en fin d'après-midi jeudi.

Huit décès reliés aux conditions météorologiques qui ont frappé l'est du pays sont survenus au cours des derniers jours. En plus de la dame de Saint-Valère, Jean-François Hébert de Maskinongé a perdu la vie mardi après-midi sur l'autoroute 55 à Saint-Wenceslas. Dans les régions affectées par la tempête, une piétonne a été happée à mort par une déneigeuse mercredi matin à Lévis, un camionneur est décédé mardi dans un carambolage en Ontario et deux employés d'une entreprise de transport ont été retrouvés sans vie dans leur véhicule le même soir. Deux hommes ont également été retrouvés morts au cours de la journée de jeudi dans des véhicules à Montréal.

Vous avez des infos?

Écrivez-nous à
redaction@latribune.qc.ca

Appelez-nous au
819 564-5454

Du 24 au 26 mars
LE MÉGA SALON
24e édition
CAMPING, CHASSE ET PÊCHE
Plus Grand Salon en Estrie !
CHASSE ET PÊCHE • QUAD • BATEAUX • PONTONS • ROULOTTES/TENTE-ROULOTTES
Plus de 100 exposants sur place dont plusieurs POURVOIRIES

ANIMATION SECTION BAR
- Clinique sur l'orignal avec Normand Hotte
- Pêche à la Mouche Tenkara avec Danièle Beaulieu
- Préparation de site d'atterrissage avec Air Rivac
- Clinique de pêche aux dorés, guide Bruno Morency
- Clinique GPS avec orientation Azimut

PLUSIEURS PRIX À GAGNER !
- Embarcation Princecraft 14 pi, modèle SCAMPER, gracieuseté de Létourneau Marine
- Rabais de 500 $ sur une chasse à l'orignal à la Pourvoirie Domaine Desmarais
- Une journée de pêche guidée pour 4 pers. avec Excel Pêche
- cartes de membre universelle et spot satellitaire offert par AirRivac
- Imperméable Sportchief

JEUX GONFLABLES GRATUITS
ÉTANG DE PÊCHE
TUNNEL DE TIR CROSSMAN

EXAMEN DE SÉCURITÉ NAUTIQUE SUR PLACE

Heures d'ouverture
Vendredi 24 mars 10 h à 21 h
Samedi 25 mars 10 h à 19 h
Dimanche 26 mars 10 h à 17 h

Tarifs
(Valide pour les 3 jours)
Admission générale : . . . 12 $
Moins de 18 ans : . . GRATUIT
encourageons la relève

AU CENTRE DE FOIRES DE SHERBROOKE
1600, boul. du Plateau St-Joseph. Sortie 141 aut. 10
www.pourvoirie.net

COUPONS DE PARTICIPATION
Déposez ce coupon dans la boîte de La Tribune à l'intérieur du salon
AU SALON CAMPING, CHASSE ET PÊCHE au Centre de Foires de Sherbrooke
Les prix de présence seront tirés au sort parmi les coupons reçus.
Nom : .....
Adresse : .....
Ville : ..... Tél. : .....
Tirages réservés aux visiteurs

laTribune TVA 107,7 fm ESTRIE rythme 93.7 Létourneau MARINE.com SPORTCHIEF PRINCECRAFT MERCURY SLEEMAN
5164402

le monde

› FRANCE : UN ÉLÈVE OUVRE LE FEU À L'ÉCOLE

Un adolescent présenté comme «fragile et fasciné par les armes» a ouvert le feu jeudi dans son lycée, sans motif terroriste, faisant plusieurs blessés légers avant d'être interpellé et suscitant une brève panique dans une France traumatisée par les attentats. Cette fusillade, survenue à Grasse, intervient alors que le pays est placé sous le régime exceptionnel de l'état d'urgence depuis la vague d'attentats jdihadistes sans précédent de 2015 et 2016. «Aucun lien ne peut être envisagé avec une entreprise terroriste», a déclaré la procureure de Grasse, Fabienne Atzori. La fusillade a fait 14 blessés légers, selon un dernier bilan des autorités : quatre directement blessés par des tirs dont le chef d'établissement, et 10 autres indirectement. Le jeune homme, élève du lycée Alexis de Tocqueville, est entré dans l'établissement aux alentours de 12h30, armé d'un fusil à pompe. Il a ouvert le feu sur trois élèves et le proviseur, qui s'est interposé pour faire cesser la fusillade et dont «l'héroïsme» a été salué par les autorités. Les motivations du jeune homme de 16 ans, inconnu des services de police, «semblent liées aux mauvaises relations qu'il entretiendrait avec d'autres élèves» de l'établissement. Interrogé par l'AFP, un lycéen a semblé indiquer que le jeune homme pouvait avoir recherché des cibles particulières. «On était en plein contrôle. Il a *shooté* dans la porte et il est ressorti en s'excusant comme s'il cherchait quelqu'un, il avait un flingue devant, un derrière, un fusil de chasse et un pistolet», a raconté ce lycéen. **AFP** — PHOTO AFP, VALERY HACHE

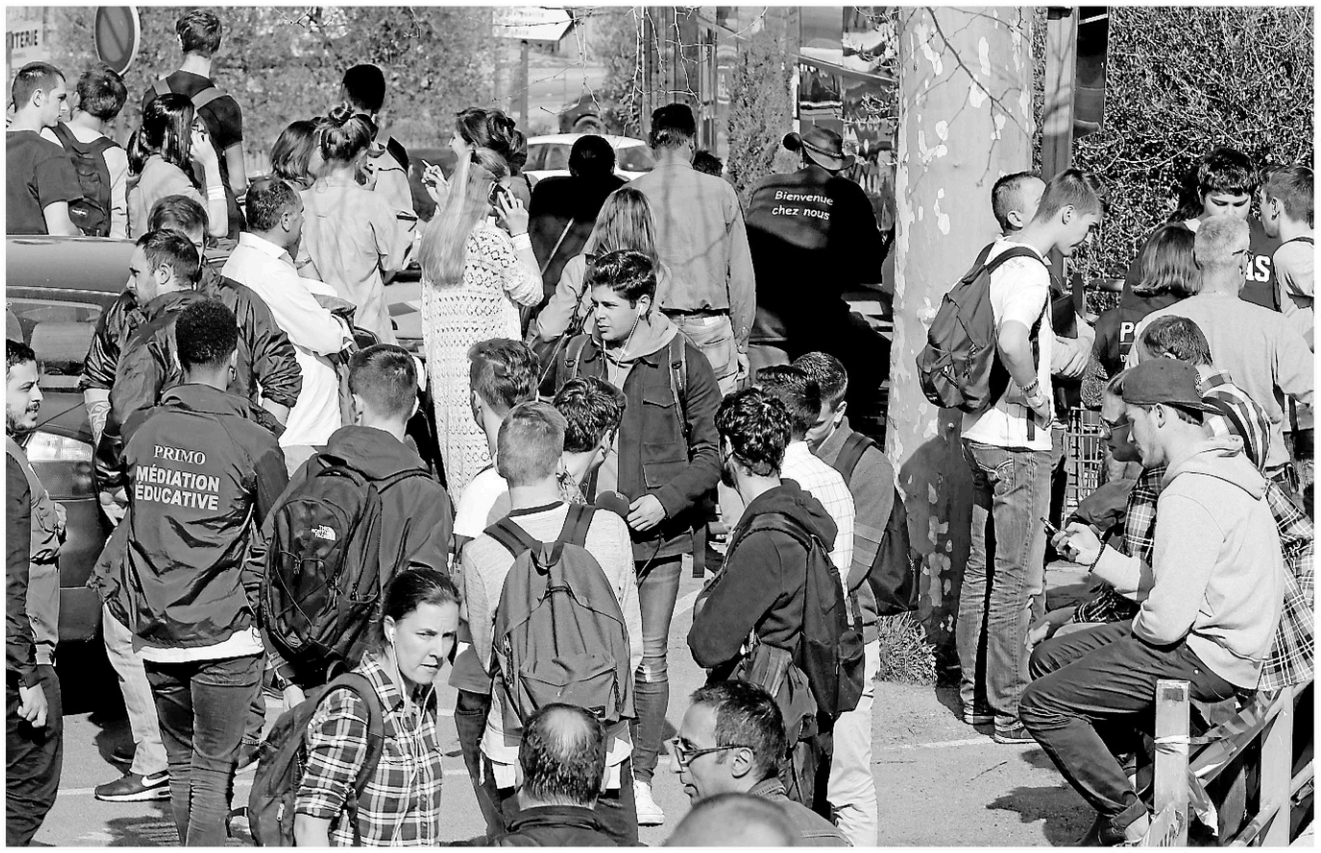

COUPES DANS LE BUDGET DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE AMÉRICAINE

La diplomatie mondiale s'affole

Agence France-Presse

WASHINGTON — La diplomatie mondiale s'est alarmée jeudi des coupes claires voulues par Donald Trump dans le budget de politique étrangère des États-Unis, mais le secrétaire d'État Rex Tillerson les a justifiées en réclamant une diplomatie «plus efficace».

Même si ce projet de budget a très peu de chances d'être adopté tel quel par le Congrès, le président américain entend faire baisser d'au moins 28 % les ressources du département d'État, le puissant ministère qui pilote la diplomatie de la première puissance mondiale.

Ce serait un choc pour cette vénérable institution, fondée en 1789, forte de 70 000 personnes disséminées à Washington et dans 250 ambassades et consulats à travers le monde. Le département d'État et son agence pour le développement et l'aide internationale USAID se retrouveraient avec une enveloppe réduite à 37,6 milliards $ pour l'année budgétaire 2018 (débutant le 1er octobre 2017) contre 50,9 milliards $ cette année.

En outre, coup de canif dans le multilatéralisme avec lequel les États-Unis avaient renoué ces dernières années, leur contribution à l'ONU «serait réduite» et Washington ne participerait pas à «plus de 25 % des coûts des opérations de maintien de la paix», contre 28 % actuellement.

Aux yeux de l'ambassadrice américaine aux Nations unies Nikki Haley, «l'ONU dépense plus qu'elle ne devrait et [....] le fardeau financier est plus lourd pour les États-Unis que pour d'autres pays».

Aussitôt, le porte-parole du secrétaire général des Nations unies Antonio Guterres a mis en garde contre «des réductions abruptes de financements».

Les sénateurs républicains, en principe soutiens de M. Trump, comme Marco Rubio, avaient prévenu il y a quelques jours que «l'aide étrangère n'était pas de la charité» et qu'elle était cruciale pour la sécurité des États-Unis. Du côté démocrate, le représentant Bennie Thompson a condamné un projet budgétaire «mort d'avance [...] rien d'autre qu'un fantasme conservateur pour lacérer le gouvernement sans aucune justification rationnelle».

En écho également aux inquiétudes de caciques militaires et diplomates américains, un conseiller à la sécurité nationale de l'ex-président George W. Bush, Stephen Hadley, a rappelé dans le *New York Times* que Washington avait «appris en Irak et en Afghanistan que nos armées ont besoin d'un partenaire civil efficace si l'on veut que nos victoires sur les champs de bataille se transforment en paix durable».

L'argument de l'«efficacité» a été avancé par Rex Tillerson pour justifier le budget en berne de son propre ministère. En tournée en Asie du Nord-Est, le nouveau chef de la diplomatie américaine s'en est pris aux administrations précédentes et à son prédécesseur John Kerry pour avoir trop dépensé lorsque «les États-Unis étaient engagés dans des conflits à travers le monde et pour l'aide aux catastrophes» humanitaires.

«Le niveau atteint par les dépenses du département d'État dans le passé, notamment l'année dernière, n'est tout simplement pas tenable», a taclé l'ancien chef d'entreprise.

TRUMP FAIT APPEL

Par ailleurs, Donald Trump a annoncé jeudi son intention de faire appel de la suspension de son second décret migratoire.

«Nous avons l'intention de faire appel de cette décision erronée», a déclaré Sean Spicer, porte-parole de la Maison-Blanche. Il a précisé que les juristes de l'exécutif adopteraient la meilleure stratégie de recours après avoir préalablement obtenu des «éclaircissements» sur les décisions rendues.

En l'espace de quelques heures, deux juges fédéraux ont bloqué mercredi soir et jeudi matin l'application du texte controversé, qui bannit l'entrée des États-Unis aux ressortissants de six pays musulmans.

Ces deux tribunaux ont donné raison aux États démocrates et aux militants associatifs qui affirment que le décret vise de façon discriminatoire les musulmans.

Condamnant une justice «politisée», M. Trump a dénoncé «un abus de pouvoir sans précédent» et un coup d'arrêt à sa politique «faisant paraître faibles» les États-Unis.

Pas de preuve d'une mise sur écoute

WASHINGTON — La puissante Commission du renseignement du Sénat américain a affirmé jeudi ne disposer d'aucune preuve étayant les accusations du président Donald Trump selon lesquelles son prédécesseur Barack Obama l'avait fait placer sur écoute. «Au vu des informations à notre disposition, nous ne voyons aucune indication selon lesquelles la Trump Tower a été sujette à une surveillance par une quelconque entité du gouvernement des États-Unis que ce soit avant ou après le jour de l'élection de 2016», ont écrit dans un communiqué le républicain Richard Burr, président de cette commission, et le démocrate Mark Warner, son vice-président.

Bombardé de questions lors de son point de presse quotidien, Sean Spicer, porte-parole de la Maison-Blanche, a assuré que le président «maintenait» ses accusations avant de s'en prendre avec virulence aux journalistes.

Le président américain avait déclenché un tollé le 4 mars en accusant sur Twitter l'ex-président Barack Obama d'avoir ordonné la mise sur écoute de ses lignes téléphoniques dans le gratte-ciel de New York, qui abritait sa résidence principale et d'où il menait sa campagne électorale. **AFP**

affaires

S&P / TSX	TSX C.	$ CAN	D. JONES	S&P 500	NASDAQ	OR US	PÉTROLE
15 562,41	810,92	74,92	20 934,55	2381,38	5900,76	1227,1	48,75
+ 41,50	+ 3,64	- 0,23	- 15,55	- 3,88	- 0,71	+ 26,40	- 0,11

BAISSE DE L'IMPÔT DES ENTREPRISES AUX ÉTATS-UNIS

Charest craint les impacts au Canada

LIA LÉVESQUE
La Presse canadienne

MONTRÉAL — La baisse de l'impôt des entreprises que se propose de faire le président américain Donald Trump devrait préoccuper les gouvernements d'ici encore plus que l'ALÉNA. S'il va de l'avant, des « décisions très urgentes » devront être prises par les gouvernements d'ici, prévient l'ancien premier ministre Jean Charest.

« À mon avis, c'est l'enjeu le plus important entre le Canada et les États-Unis actuellement. Dans l'ordre des choses, c'est un enjeu qui est plus menaçant pour nous que la négociation de l'accord de libre-échange, oui », a lancé l'ancien premier ministre du Québec, en point de presse.

M. Charest a participé, jeudi à Montréal, à une discussion sur les occasions d'affaires pour les entreprises québécoises dans le cadre de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) et de l'accord de libre-échange entre le Canada et l'Union européenne. L'événement était organisé par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

C'est dans ce cadre qu'il a manifesté ses craintes que le président américain réduise de 35 à 20 pour cent l'impôt des entreprises comme il envisage de le faire.

Au Canada, l'impôt comparable est en moyenne de 27 pour cent et au Québec de 26,9 pour cent, a-t-il noté.

« S'il devait faire ça, ça aura un impact très important sur les décisions d'investissement au Canada », a averti l'ancien premier ministre du Québec.

« Il a l'intention de le faire; il va y arriver. Là, ça veut dire qu'il y a des décisions très urgentes à prendre au Canada pour s'ajuster », a-t-il ajouté.

Quand on lui a demandé s'il voulait dire que les gouvernements d'ici n'auraient d'autre choix que de baisser à leur tour l'impôt des entreprises, il n'a toutefois pas franchi ce pas. « Il va falloir qu'ils s'ajustent. C'est déjà bas à 27 pour cent. Il faut voir venir. Il faut commencer à réfléchir sur nos options et je n'en vois pas beaucoup, moi. Si nos impôts à nous sont beaucoup plus élevés que ceux des Américains sur le plan corporatif, on va perdre de l'investissement », a-t-il répété.

Le président de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, Michel Leblanc, est même allé plus loin, évoquant le spectre que des entreprises d'ici déplacent des activités vers les États-Unis, si l'impôt des entreprises américaines devait être abaissé de façon significative.

« Si on veut que nos entreprises investissent ici, il faut que nos entreprises puissent faire des bénéfices ici qui sont au moins aussi élevés que si elles étaient localisées aux États-Unis. Si les États-Unis baissent les impôts, on va avoir des entreprises étrangères moins susceptibles d'investir à Montréal et au Québec. Et on va même avoir des entreprises québécoises plus susceptibles de localiser des activités aux États-Unis, où les impôts seraient plus bas », a opiné M. Leblanc.

› LE SALON PRIORITÉ-EMPLOI OUVRE SES PORTES

— PHOTO SPECTRE MÉDIA, FRÉDÉRIC CÔTÉ

Alors que s'ouvrent ce vendredi les portes du Salon Priorité-Emploi Estrie, l'organisation a tenu mercredi son traditionnel déjeuner-conférence qui s'adressait principalement aux dirigeants d'entreprises, aux employeurs, aux gestionnaires en ressources humaines ainsi qu'à toute personne intéressée à la gestion des ressources humaines. Pour l'occasion, le conférencier invité était le président d'Expéria, Jocelyn Brouillard, dont le titre de l'allocution était « Augmentez la productivité de votre entreprise dans un contexte de rareté de main-d'œuvre ». M. Brouillard pose ici en compagnie de Marie-France Bélanger, présidente du conseil régional des partenaires du marché du travail, Renée Roy, directrice gestion mondiale des talents Camso, et Lindie Synnott, neuropsychologue. Le Salon Priorité Emploi Estrie se déroule vendredi et samedi au Centre de foires de Sherbrooke.

LES TAUX D'INTÉRÊTS CETTE SEMAINE

DONNÉES RÉELLES EN VIGUEUR LE 16 MARS

Taux directeur: 0,75 %	Taux préférentiel	Hypothèques			Épargne quotidienne	Dépôt à terme		CPG
		1 an	3 ans	5 ans		30 jours	90 jours	1 an
BMO Banque de MTL	-	3,09	3,59	4,84	0,05	0,20	0,50	0,85
Banque Royale	-	3,14	3,65	4,64	0,50	0,10	0,35	0,80
CIBC	-	2,84	3,39	4,79	0,05	0,10	0,25	0,55
Banque Scotia	-	3,29	3,39	4,64	0,05	0,05	0,25	0,85
TD Canada Trust	-	3,04	3,44	4,64	0,05	0,10	0,25	0,85
Banque Nationale	-	3,14	3,39	4,74	0,01	0,25	0,35	0,90
Banque Laurentienne	-	2,89	3,39	4,74	0,05	0,15	0,25	-
Banque HSBC Canada	-	2,15	2,25	2,35	0,10	0,10	0,35	0,85
Caisses Desjardins	-	3,14	3,39	4,74	0,05	0,10	0,35	0,85
La Capitale	-	-	-	-	-	-	-	-
Groupe Investors	-	-	-	-	-	-	-	-

SOURCE: CANNEX

5165647

DÉCÈS DE DEUX EMPLOYÉS ENSEVELIS DANS LA TEMPÊTE PRÈS DE MONTMAGNY

Choc et incrédulité chez les proches

IAN BUSSIÈRES
Le Soleil

SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD — Maryse Fripia se souvient très bien de la dernière fois où elle a vu son voisin Michaël Fiset. C'était vers 16 h mardi soir alors qu'il partait travailler chez Transports Gilmyr en pleine tempête.

« Je le voyais reculer dans sa cour avec sa camionnette et je savais très bien qu'il faisait le quart de travail de 4 h à minuit. Par contre, je ne pouvais pas croire qu'il partait vraiment travailler par ce temps », a expliqué au *Soleil* celle qui habite avec son conjoint Réjean Lavoie tout juste à côté de la résidence de Michaël Fiset.

M. Lavoie indique que c'est un déneigeur qui lui a appris le décès de son voisin mercredi matin. « Il m'a dit qu'il avait une mauvaise nouvelle, qu'une des personnes décédées était l'un des fils de Claude Fiset, mais qu'il ne savait pas lequel. On se doutait bien que ça pouvait être Michaël car sa camionnette n'était pas dans la cour. »

Le couple en a eu la confirmation quelques heures plus tard quand les policiers se sont rendus à la résidence où Michaël habitait avec sa conjointe et les enfants de celle-ci.

« Je le connais depuis cinq ans. C'était un chic type, un bon voisin, une jeune plein de vie et plein de projets. Il nous saluait toujours quand il passait. C'est triste de perdre quelqu'un si jeune… », de reprendre M. Lavoie.

Un autre voisin, Éric Lefebvre, abondait dans le même sens. « C'était un bon gars avec qui j'avais toujours du plaisir. L'été, il laissait toujours mon fils aller jouer chez lui. J'ai eu vraiment un choc quand j'ai appris sa mort », déclare-t-il avec beaucoup d'émotion dans la voix.

« Il avait fait construire sa maison il y a quelques années et l'été passé, il s'était fait bâtir un garage, un patio, une piscine… C'est "plate", ça va être vide ici s'il n'est plus là… », conclut M. Lefebvre.

UN CHOC

Tout n'était que tristesse hier dans la famille de Michaël Fiset, 30 ans, de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, mort enseveli dans sa camionnette avec son ami et collègue Pierre Thibault.

Toujours sous le choc, René Fiset, oncle de la victime, a appris la triste nouvelle vers 19 h 15 mercredi. « C'est Claude lui-même qui m'a appelé, il m'a dit que les policiers avaient dit qu'ils n'étaient pas encore totalement certain, mais qu'il y avait 90 % des chances que ce soir Michaël qui était enseveli sous la neige dans une voiture. »

Michaël Fiset et Pierre Thibault, deux collègues de travail, ont péri à cet endroit, au coeur de la tempête. — PHOTO LE SOLEIL, IAN BUSSIÈRES

Comme plusieurs membres de la famille, René Fiset a de la difficulté à s'expliquer pourquoi Michaël a choisi de prendre la route après son quart de travail même si les conditions routières étaient exécrables.

« J'ai de la misère à en parler… On se demandera toujours pourquoi… Il aurait été tellement mieux de coucher là. Il faut croire que son heure était venue… », affirme-t-il avec résignation en indiquant qu'il aurait bien pu perdre une nièce le même soir.

« Ma nièce travaille à l'Hôpital Saint-Michel et elle voulait prendre la route elle aussi. Elle s'est chicanée avec son père, qui ne voulait pas qu'elle conduise par ce temps. Finalement, elle a bien fait de rester à l'Hôpital pendant la nuit car elle serait restée prise elle aussi », raconte René Fiset.

L'une des belles-sœurs du défunt a indiqué au *Soleil* que son conjoint, Jason Fiset, frère du défunt, avait « passé la nuit debout » pendant que les secours tentaient en vain de se rendre sur les lieux où Michaël était enseveli sous la neige dans sa camionnette.

Le père de Michaël, Claude Fiset, n'avait pas la tête à parler, indiquant que sa rencontre avec les enquêteurs de la Sûreté du Québec, prévu pour jeudi, venait d'être repoussée à vendredi.

Un autre de ses oncles, Marcel Fiset, a pour sa part fait l'éloge d'un jeune homme qu'on disait serviable et apprécié de tous. « Il était tellement fin ce p'tit gars-là… », déclare-t-il en terminant.

VOILÀ! VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION

0317	17 h 00	17 h 30	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30
SRC	16h00 ◖ Entrée Prin.	Silence, on joue!	Le Téléjournal 18 h		Virtuose / Dernière demi-finale		Prière de ne pas envoyer de fleurs		Au suivant		Le Téléjournal		JUSQU'AU BOUT (2013) 0h45 ▸	
TVA	16h55 TVA nouvelles		TVA nouvelles	Le Tricheur	Ça finit la semaine / Jean-Michel Anctil		Du talent à revendre / Heidi Klum		La liste noire / Susan Hargrave		TVA nouvelles	22h35 Denis Lévesque	LE BEAU-... ▸	
V	Les Simpson	La guerre des clans	Coup de foudre	Un souper parfait	L'arbitre		911	Code 111	BLOOD SPORT: TOUS LES COUPS SONT PERMIS (1987) Forest Whitaker.				Espace Découvertes / On a la pêche!	
TQc	Mystérieuses Cités	Salmigondis	Dernier passager	Conseils de famille	Curieux Bégin		Un chef à la cabane		Deux hommes en or		Like-moi!	Belle et Bum		
CBC	Murdoch Mysteries / Artful Detective		CBC News: Mont.	On the Money	Rick Mercer Report	Coronation Street	marketplace	True North Calling	the fifth estate		CBC News: The National		CBC News: Mont.	Coronation Street
CTV-M	The Dr. Oz Show / Is O.J. Innocent?		CTV News Montreal		eTalk	Big Bang Theory	Grimm / Where the Wild Things Are		Shark Tank		Blue Bloods / Hold Outs / Diane Neal		CTV National News	News Montreal ▸
GBL-Q	16h30 ◖ Young & R.	Global News		Global National	E.T. Canada	Ent. Tonight	R.I.P.D. (2013) avec Jeff Bridges, Mary-Louise Parker, Ryan Reynolds.				Madam Secretary / Break in Diplomacy		Global News	23h35 S. Colbert ▸
ABC	Judge Judy	Judge Judy	Local 22 News at 6	ABC World News	Local 22 News at 7	Inside Edition	Last Man Standing	Dr. Ken	Truth and Lies / The Family Manson				Local News at 11	23h35 J. Kimmel ▸
CBS	Channel 3 News	The :30	Channel 3 News at Six		NCAA Basketball / Wichita State c. Dayton - Tournoi de Division I (D)					NCAA Basketball / Northern Kentucky c. Kentucky - Tournoi de Division I (D)				
FOX	Modern Family	Modern Family	Two and a Half	Two and a Half	Big Bang Theory	Big Bang Theory	Rosewood / Mummies and Meltdowns		Sleepy Hollow / The Way of the Gun		Local 44 News at 10 p.m.		Hidden History	Mike & Molly
NBC	NBC5 News @ 5	NBC5 News @ 5:30	NBC5 News @ 6	NBC Nightly News	Jeopardy!	Wheel of Fortune	Grimm / Where the Wild Things Are		Dateline NBC				11pm News	TonightShow ▸
PBS-P	Daniel Tiger	The Cat in the Hat	BBC News America	Nightly Business	PBS NewsHour		M.Lake Journal	New York NOW	Around the Mountain				BBC World News	Charlie Rose ▸
ARTV	Temps d'une paix	Temps d'une paix	Monsieur Selfridge / La fin d'un combat		Esprit critique		Dre Grey, leçons d'anatomie		Info, sexe	PaparaGilles	C'est juste de la TV		Fleming, James Bond	
CD	Phénomènes vus de l'espace		Déconstruire la ville		100 % Justice	Secrets judiciaires	Scènes de crime		En quête de vérité / La loi du silence		Craindre son voisin		Rencontres E.T.	Rencontres E.T.
Cinépop	16h05 ◖ SERPENT...	17h50 PAUL BLART: FLIC DU MAIL (2009) avec Keir O'Donnell, Kevin James.				19h25 ROUGE SANG (2013) Isabelle Guérard.			LA DESCENTE (2005) Shauna MacDonald.			22h40 LA FOLIE AUX TROUSSES (1982) Gene Wilder. 0h30 ▸		
Evasion	Mission café / Forteresse maya		Les routes mythiques / Gabon		99 envies d'Évasion / Miami: Épisode 2		Les nouveaux explorateurs		Bagages enchères	Bagages enchères	Bagages enchères	Bagages enchères	Anthony Bourdain / L'Émilie-Romagne	
HI	Profession: brocanteur		Pawn Stars	Pawn Stars	Achète, retape	Achète, retape	Les armuriers	Les armuriers	Les montagnards		Homme de toi	Rapides	Trésors décodés / La lance du destin	
MMAX	Loi & ordre: sexuels / Sous dépendance		Espace Découvertes / On a la pêche!		Le mentaliste		LE RETOUR DE DANNY OCEAN (2004) avec Brad Pitt, Catherine Zeta-Jones, George Clooney.					Les détestables	Un souper parfait	Un souper parfait
MP	Tatoueurs de nuit	Tatoueurs de nuit	Les Jokers	Les Jokers	Buzz	Buzz	La fièvre de la danse junior				Lendemain de veille à Bali		Coup de foudre	Buzz
RDI	En direct avec Patrice Roy		Le National	RDI économie	24/60		Les grands reportages: Personnalités		Le Téléjournal		RDI économie	Le National	Le National	24/60 ▸
S+	La loi et l'ordre: Crimes sexuels		Le lot du diable		Zoo / Péché originel		La loi et l'ordre: Crimes sexuels		Hawaii 5-0 / Ka Papahana Holo Pono		Élémentaire / Ménage à trois		La firme / Chapitre 4	
SE	15h00 ◖ X-MEN: ...	17h25 JEM ET LES HOLOGRAMMES (2015) avec Stefanie Scott, Aubrey Peeples.				19h25 COMME CENDRILLON 4: TROUVER CHAUSSURE À ...			PÈRE DE SANG (2016) avec Erin Moriarty, Mel Gibson.			X-MEN: APOCALYPSE (2016) James McAvoy. 0h50 ▸		
TFO	S.Bollywood	Le ranch	Flip	Subito texto	Top!/19h15 Top!	Lightning Point	Danse tes rêves	Carte de visite	LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (1972)			22h40 Filmstripe	Jam	Parcours réussi
TV5	Prendre sa place	17h50 Questions pour un champion		Journal France 2	À la reconquête des forêts		Îles... était une fois, Madagascar			Alpes Maritimes	Marchés sur terre		Journal/ J.Afrique	LA FEMME... ▸
VIE	Mini-maisons sur mesure		Chic Shack	Pro sur mesure	J'ai raté mes rénos!	Design V.I.P.	On efface et on recommence		Vendre ou rénover au Québec		Bye-Bye Maison	Quoi ton plan?	César à la rescousse	
Zeste	Menus Juneau	L'effet Vézina	Cauchemar en cuisine en Espagne		Diner en péril	Plaisirs coupables	Chef et intrépide / Pérou		Barmageddon		Restaurant reche	Restaurant reche	L'addition SVP! / Haute-Garonne-jour 5	
Ztélé	Péril en haute mer / On ne prendra rien		On va s'coucher	Les Blood Brothers	Week-end de bois	Patrice Lemieux	Américars: rapides et musclés		Remorquage	Prêt sur gage	Infiltration	Le Vandal show	Californication	Jobs de bras
RDS	Le 5 à 7			Hockey 360°	Challenge Hockey	Faites vos jeux	LAH Hockey / Americans de Rochester c. St. John's IceCaps				L'antichambre (D)		Sports 30	24CH
SPN	15h30 ◖ Curling (D)		Tim & Sid (D)	Hockey Central (D)	Curling - Elite 10 (D)					Sportsnet Central		Hockey / Vancouver vs Kelowna (D)		▸
TSN	◖ Basketball (D)	SportsCentre			NCAA Basketball - Tournoi de Division I (D)									▸
Disney	Roger, le héros	Kate/Mim-Mim	OKIDO/ Jungle	Jungle/ Justin rêve	19h05 Félibert, le	Roger, le héros	Franny chaussure	TTubbies	Jardin des rêves	Waybuloo	TicketyToc	TicketyToc	Zoboomafoo	Zoboomafoo
TTF	Carrément Chat	Carrément Chat	Les Simpson	Teen Titans Go!	Marvel's Avengers	Green Lantern	Spider-Man	Hulk et les agents	Les Simpson	Family Guy	Grandes Gueules	Grandes Gueules	Les Simpson	Teen Titans
VRAK	Med	Med	Code G.	ALT	Teen Wolf / La relève		iZombie		Les 100 / Vérités et mensonges		Charmed / Le tribunal		Med	On rit la nuit!

Jacques Alphonse Doucet, alias Jacques Jacobus. — PHOTO LE SOLEIL, ERICK LABBE

La revanche de Jacobus

GENEVIÈVE BOUCHARD
Le Soleil

QUÉBEC — Sans aller jusqu'à annoncer la dissolution de Radio Radio, Jacques Alphonse Doucet prend ses distances de son groupe pour mieux s'élancer en solo. Avec *Le retour de Jacobus*, en magasins le vendredi 17 mars, le rappeur acadien renoue avec l'alter ego qu'il s'était créé à ses débuts et retrouve du même coup le plaisir de faire de la musique.

Le musicien l'admet sans détour : pour lui, le cœur n'y était plus depuis un moment au sein de Radio Radio, formation alliant hip-hop et électro passée de quatuor à duo au fil de la dernière décennie. Déçu par l'aventure 100 pour cent anglophone tentée avec la parution l'an dernier de l'album *Light the Sky*, il a même songé à accrocher son micro pour réorienter sa carrière loin des projecteurs. Il a finalement plutôt saisi l'occasion de concrétiser un premier album solo, un projet qu'il convoitait depuis longtemps et qu'il avait toujours remis à plus tard.

«Radio Radio, ç'a monté pendant 10 ans. Il y avait tout le temps quelqu'un pour me convaincre de ne pas faire mon album solo. Là, mes amis m'ont convaincu de le faire. Moi, j'étais rendu à un point où je voulais arrêter de faire de la musique. J'étais *tanné*. L'album en anglais, on l'a fait pour le *challenge*, mais le résultat n'a pas été là. Et du côté francophone, le *challenge* était un peu moins là», détaille Doucet, qui ne cloue pas pour autant le cercueil de Radio Radio et de son association avec Gabriel L.B. Malenfant. Le duo, nous dit-il, a quelques concerts à son agenda pour l'été prochain. Et le 10e anniversaire de l'album *Cliché Hot* (et du *hit* fondateur *Jacuzzi*) risque fort d'être célébré en bonne et due forme l'année prochaine. «Mais là, je veux vraiment bâtir ma carrière solo, ajoute Doucet. Est-ce que je retournerai à Radio Radio plus tard? Fort probable que oui, mais ça ne sera pas mon projet principal. Je me suis donné une année pour y penser et plus que ça avance, plus j'aime mon projet. Et je ne parle pas juste de la musique ou du disque. C'est plus de pouvoir faire ce que je veux.»

DOUBLE IDENTITÉ

Avec *Le retour de Jacobus*, Jacques Alphonse Doucet — qui adopte le nom d'artiste Jacques Jacobus — explore en quelque sorte une double identité en renouant avec l'alter ego qu'il s'était forgé adolescent, quand il a commencé à faire de la musique.

«J'ai créé ce personnage quand j'avais 16 ans. L'idée derrière l'album, c'est de retrouver le côté le *fun* et festif de Jacobus.» Le rappeur retrouve en même temps un autre ami de jeunesse — bien réel, celui-là — en la personne d'Alexandre Bilodeau, alias Arthur de Comeau, qui avait quitté Radio Radio en 2014, juste après la parution de l'album *Ej feel zoo*. «Ça me manquait de travailler avec lui», observe Doucet. Le résultat ne dépaysera pas trop les *fans* de Radio Radio. C'est assumé, c'était même souhaité, confirme Jacques Jacobus.

Le rappeur, qui se dit fasciné par le roman *Le comte de Monte-Cristo*, se révèle davantage dans ses textes, qui jouent sur l'image, les contrastes et les perceptions. Il table sur ses paradoxes (*Dr Jacobus et M. Doucet*), ses amitiés (*B&B*, à laquelle contribue le compatriote acadien Joseph Edgar) et des intérêts insoupçonnés comme son amour de la magie. «Depuis cinq ans, c'est mon *hobby*. C'est une passion, c'est presque une obsession», confie celui qui s'offre la voix du magicien Luc Langevin pour l'intro d'une de ses pièces. «J'ai eu du *fun* à faire cet album, résume Jacques Alphonse Doucet. J'espère que ça s'entend.»

facebook/quotidienlatribune
@LT_LaTribune

Décès du journaliste Laurent Laplante

La Presse canadienne

MONTRÉAL — Le journaliste, communicateur et essayiste Laurent Laplante, souvent invité sur les plateaux pour son érudition tranquille et l'étendue de ses intérêts, est décédé mercredi à l'âge de 83 ans, indique le quotidien *Le Devoir*, où il a été éditorialiste du temps de Claude Ryan.

M. Laplante a succombé à un cancer du pancréas foudroyant qui l'a amené à demander l'aide médicale à mourir, à l'hôpital Hôtel-Dieu de Lévis. Dans une lettre posthume au *Devoir*, il décrit « avec quelle tornade l'implacable inattendu a dévasté [son] horizon [...]. Diagnostic : 30 janvier 2017; pronostic : le 22 février l'établit à environ trois mois; douleurs massives et impossibles à contrôler correctement hors d'un cadre hospitalier. »

Né à Verdun, sur l'île de Montréal, en 1934, Laurent Laplante fait des études en lettres, en histoire, en philosophie et en administration — il enseignera d'ailleurs plus tard dans plusieurs universités, notamment les communications et les sciences politiques.

Journaliste, Laurent Laplante passera aux postes de rédacteur en chef ou éditorialiste au *Devoir*, à *L'Action*, au *Jour*, au *Droit* et au *Soleil*. Essayiste, il écrit plus d'une vingtaine de livres sur des sujets aussi divers que la démocratie, l'information, la police, le suicide, voire l'olympisme. Il s'était tourné vers le roman policier depuis 2005, mais il est revenu à l'essai politique en 2012 avec *Stephen Harper, le néo-Durham*. M. Laplante a aussi été un conférencier prisé.

Plume raffinée, il a reçu en 1996 le prix Olivar-Asselin, remis par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal « à un journaliste québécois qui s'est démarqué relativement à la défense du français au Québec ». Il a aussi reçu le prix Genève-Montréal en 1998 (*Pour en finir avec l'olympisme*) et le prix Saint-Pacôme du roman policier en 2002 (*Des clés en trop, un doigt en moins*).

En écrivant une lettre posthume sur l'aide médicale à mourir, il aura combattu jusqu'à la fin, avec les mots, pour la justice sociale. « Malgré l'engagement des libéraux fédéraux pendant la campagne électorale, l'esprit libérateur répandu par le comité piloté par Véronique Hivon a été souvent évacué par une législation fédérale imposant sa préséance, déplore-t-il. Du côté québécois, les médecins, sans bouder systématiquement le chantier, l'ont entravé par leurs nombreux refus de s'y engager [...]. Ainsi, l'hôpital qui m'a accordé l'aide médicale à mourir a éprouvé des difficultés avant d'obtenir la participation d'un second médecin. »

laTribune CONCOURS

AMATEURS DU 7e ART, VOUS POURRIEZ GAGNER UNE DES 4 PASSES DOUBLES POUR LE FESTIVAL CINÉMA DU MONDE DE SHERBROOKE

4 AU 9 AVRIL
100 FILMS
45 PAYS
15 ÉVÉNEMENTS

FESTIVAL CINÉMA DU MONDE DE SHERBROOKE

laTribune CONCOURS

Remplissez le coupon et déposez-le à La Tribune ou postez-le au :
CONCOURS « **FESTIVAL CINÉMA DU MONDE** »
C.P. 250, Succ. Place de la Cité
Sherbrooke (Québec) J1H 5B5

Nom : .....

Adresse : .....

Ville : ..... Code postal : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....

Le tirage aura lieu le 28 mars à 14 h. Les règlements sont disponibles à La Tribune.

5163803

laTribune Les Films Séville VOUS OFFRENT LA CHANCE D'ASSISTER À LA PREMIÈRE DU FILM

SABAN'S POWER RANGERS
EN VERSION FRANÇAISE

LE MERCREDI 22 MARS À 19H
AU GALAXY SHERBROOKE
Pour participer, visitez concoursLesFilmsSeville.com
Indice : Pouvoirs

Le concours se termine le 19 mars 2017 à 23h59. Les gagnants du grand prix recevront leur prix par la poste. Les gagnants des prix secondaires recevront leur prix par courriel. Valeur totale des prix : 1 180 $. Règlements du concours disponibles sur concoursLesFilmsSeville.com

AU CINÉMA DÈS LE 24 MARS
DÈS LE JEUDI 23 MARS DANS CERTAINS CINÉMAS

AUSSI DISPONIBLE EN D-BOX

LesFilmsSeville PowerRangers-LeFilm.com

5166628

SAINT-LUDGER

Un incendie ravage un entrepôt

RONALD MARTEL
ronald.martel@latribune.qc.ca

SAINT-LUDGER — Un incendie majeur a complètement détruit l'entrepôt principal des Équipements Lapierre, de Saint-Ludger, spécialisés dans la fabrication et la commercialisation d'équipements acéricoles et desservant l'Amérique du Nord.

L'entrepôt contenait un inventaire complet de matériels et d'équipements acéricoles d'une valeur de plusieurs millions de dollars. L'édifice de 200 pieds par 60 pieds s'est rapidement embrasé vers 8 h 50 jeudi matin, au point où les trois employés qui s'y trouvaient n'ont rien pu faire avec un extincteur. Ils ont lancé l'alerte au 911 et n'ont pu qu'évacuer rapidement les lieux et attendre l'intervention des pompiers. Aucun employé de l'entreprise n'a été blessé.

Le chef Vincent Morin, du service de protection incendie de Saint-Ludger, a rapidement contacté d'autres corps de pompiers pour leur demander leur aide, soit ceux des municipalités voisines de Audet, Saint-Gédéon, Lac-Mégantic, Saint-Robert-Bellarmin et Lac-Drolet. M. Morin a estimé à 65 environ le nombre total des pompiers sur les lieux au plus fort de la lutte contre le brasier.

« L'édifice a été rapidement avalé par les flammes. Cela s'est fait en peu de temps, cinq minutes tout au plus. Des produits chimiques entreposés à l'intérieur, qui servent dans l'industrie acéricole, ont assurément amplifié l'incendie. Nous nous réjouissons que tous les employés soient sains et saufs. Nous n'avons aucune idée de la cause de l'incendie », a indiqué Christopher Sapienza, directeur des ventes chez Équipements Lapierre.

« Nos opérations sont perturbées pour aujourd'hui (jeudi), mais dès demain matin nous serons au travail, car nos usines de fabrication n'ont pas été touchées, ni nos bureaux. Je veux remercier nos employés pour avoir démontré leurs nerfs d'acier, ce matin. »

Le chef des pompiers Vincent Morin, pour sa part, croit que les produits chimiques entreposés ont pu causer l'incendie. « Notre service d'incendie n'a pas entrepris d'enquête à ce sujet, nous allons laisser les assureurs faire leur propre enquête. Ils doivent venir dès ce soir (jeudi) sur les lieux. C'est dommage pour les Équipements Lapierre que cela arrive en au cœur de la saison des sucres. Au moins il n'y a pas de pertes humaines. Malgré le vent et le froid, nous avons fait, je crois, du bon travail. »

Un incendie majeur s'est déclaré jeudi matin à Saint-Ludger, dans l'entrepôt principal de l'entreprise Les Équipements Lapierre. L'entrepôt contenait un inventaire complet de matériels et d'équipements acéricoles. — PHOTO SPECTRE MÉDIA, JESSICA GARNEAU

LE VIEUX CLOCHER
Magog
64, rue Merry N. Magog
819 847-0470

Philippe LAPRISE
vendredi 17 mars

LeBoeuf & DESCHAMPS
samedi 18 mars

Olivier MARTINEAU
samedi 24 mars

Bernard ADAMUS
samedi 25 mars
vieuxclocher.com
Rouge 102,7 fm ENERGIE Conseil des arts et des lettres Québec
Ohlavie BELLE GUEULE EstriePlus.com laTribune
5165137

le show de l'entraide
VINCENT GRATON ET SES AMIS
Photo de Vincent Graton : La Vintaine
Jeudi 6 avril 2017
Théâtre Granada
0
URBANO
Desjardins
GERPRO CONSTRUCTION
Centraide Estrie
Patrick Norman
Nathalie Lord
Bernard Fortin
Jean-Michel Anctil
Eliza Eleven
Trio jazz Julian Gutiérrez
JiCi Lauzon
David Goudreault
Stéphanie Brochard
Et d'autres invités surprises...
18h COCKTAIL SOUPER SPECTACLE 125$
THÉÂTRE GRANADA SALLE SYLVIO-LACHARITÉ
BILLETS : OVATION.QC.CA 819.565.5656
35$ Frais en sus SPECTACLE EN SOIRÉE 20h30
www.centraideestrie.com | 819 569-9281
5165234

annonces classées

DES RUBRIQUES VARIÉES POUR TOUT TROUVER

819 564-2222

IMMOBILIER VENTE

5644 Propriétés à vendre

LENNOXVILLE, UNIFAMILIALE, 29 rue Warner, 204,000$. **Vincent Roselli FRI inc., ctr immo. Agréé 819 566-3334.**

SUCCESSION, il faut vendre! 124,Chemin du lac, PIOPOLIS. Maison avec un bon éclairage naturel, intérieur en pin. Grand espace au 1er plancher. Sous-sol aménagé pour un atelier. Thermo-pompe, chauffage à l'huile et électrique ainsi qu'un poêle à bois. Grand terrain avec arbres. Inclus certificat de localisation (2015) électroménagers (lav.-séch,frigo, poêle, lave-vaiss. et autres...) Remise 16 pi. x 20 pi., terrain 125 pi. x 230 pi. de façade. Vue sur le Lac-Mégantic avec les montagnes du Maine, près du camping municipal de Piopolis. **OCCASION EXCEPTIONNELLE pour seulement 90 000$. Diane au 819-583-2398**

IMMOBILIER LOCATION

5736 À partager ou recherché

COUPLE RETRAITÉ cherche 4½ ou 5½ dans un bas de duplex, chauffé si possible, endroit tranquille, 819 562-1773.

5738 Logements à louer Fleurimont (Est)

1070 PAPINEAU, 4½, ch., eau ch., pl. flottant, libre imm. ou 1er juil., sous-sol 515$, 2e étage 545$. **1 mois gratuit**.. 819 569-4642.

18e AVENUE - 3½, 4½
Chauffés, eau chaude inclus.
Tranquille, cul-de-sac.
Tél. :819 679-5058 ou 819 345-8571

1 x 4½ STYLE CONDO
Près des services. 806 Des Lys.
Tél. : 819 679-5058 ou 819 566-1745

2½ - 3½ - 4½ ... tout inclus libre imm. ou juillet, près CHUS, Cégep, Centre 24-Juin. 819-342-4237

3½ - 4½ - 5½ CHAUFFÉS, EAU CH., près CHUS, Cégep, Centre 24-Juin. **819 342-4237**

3 ½ - 4½ - 5½ PROMOTION chauffés, eau ch., cul-de-sac, LIBRES IMM. ou juillet. **819 812-2541**

3½ - 4½ chauffés, eau ch., **PROMOTION,** près CHUS, Cegep, Centre 24-Juin, arrière Galeries 4-Saisons. **819 416-0949** photos à **www.gipb.ca**

3½ chauffés, eau ch., à partir **485$,** libre imm. ou juillet, planchers refaits, près des services. **819 640-2825** ou **819 349-4651**

4½, 3½ (avec entrées lav.-séch.) Tout inclus PROMOTION près CHUS, Galeries 4-Saisons, Centre 24-Juin, parc. **819 640-2825, 819 342-6662**

4½ - 3½ PROMOTION chauffés, eau ch., poss. tout inclus, libre imm. ou juillet, près Galeries 4-Saisons, CHUS, Cégep, Centre 24-Juin. 819 416-0949

4½ - 3½ PROMOTION
Chauffés, eau ch., près CHUS, Galeries 4-Saisons, Cegep, Centre 24 Juin,
819 342-6662 ou 819 342-4237

4 ½ - 3½ tout inclus, chien accepté, PROMOTION, près CHUS, Galeries 4-Saisons, parc. **819 349-4651 ou 819 640-2825**

4½ - 719 RUE CHALIFOUX. Chauffé, 2 c.c., eau ch. fournie, entrées lav.-séch. et lave-vaisselle, 1 stat. Pas d'animaux. 50 ans et +. Libre imméd. Endroit tranquille près Hôtel-Dieu.. Info.: 819 566-4437.

4½, ASCENCEUR, 4e étage, superbe vue sur la ville, sécurisé avec intercom, ensoleillé, façade plein sud, parc et piscine en face, immeuble entretenu avec soin, 615 De La Bruère, libre juillet, 585$, 819-571-0178
www.logi-estrie.com

5738 Logements à louer Fleurimont (Est)

4½, CHAUFFÉ, eau chaude, 2e étage (juil.), bien lumineux, secteur tranquille, 255 Loranger, Sophie 819 993-2226

4½ CHAUFFÉ, EAU CH. FOURNIE, pas d'animaux, 24 11e Avenue Nord, Sherbrooke. 600$/mois. Tél: 819 679-7437

4½ CHAUFFÉS, eau chaude, éclairés, 389 et 393 rue Bruno-Dandenault. Libres imméd.. Tél. : **819 563-0290, 819 822-1600.**

4½, PLACE REJEAN
Secteur CHUS - Rue sans issue
Tél. : 819 572-8410
www.immeublesnadeau.ca

4½, rues Ste-Famille et St-Michel, à partir de 595$ tout incl. 1er étage, poss. meublé, imm. ou juillet, 819 678-3119

5 ½ - 4 ½ - 3½ PROMOTION Chauffés, eau ch., près Galeries 4-Saisons, CHUS, Centre 24-Juin. Libre imm. ou juillet. **819 416-0949.**

5742 Logements à louer Mont-Bellevue (centre-ville)

1 ½ - 3 ½ chauffés, eau chaude, béton, toit terrasse, piscine intérieure, ascenseur. **819-943-2185**

3½, 4½, 5½ NEUFS, style condo, sécurisés, a/c, libres imm. et juillet. Réservez maintenant. 1296 de l'Escarpe, #202, près c.-ville. **Tél. : 819 569-4977, 819 821-0770.**

4½ : 570$
1125 DES SEIGNEURS
Balcon, stat., tranquille. Près services, université et Mont Bellevue. 819 578-3083

4½, centre-ville, 1er juillet ou avant, 545$, balcon, entrée lav./séch. 819 678-3119

4½ chauffé, eau ch., près Mont-Bellevue, à **535$. 819 342-4237** photos à **www.gipb.ca**

4½ , chauffés, eau ch., éclairés, entrée lav.-séch. 1480 Larocque et 993 Galt Ouest. 3½ au 979 Galt Ouest. Libres. **819 563-0290, 819 822-1600.**

4½ DANS DUPLEX, sous-sol. Non fumeur. Pas de chien. 620$/mois, chauffé, eau chaude. 1359, rue Prunier. Libre 1er juillet. Tél. :819 346-8576,

4 ½ dans petit immeuble, tranquille, face au parc, Bienvenue! **819-565-4786** photos à **www.gipb.ca**

5½ SHERBROOKE NORD STYLE CONDO, NEUF
Architecture et finition supérieures, grandes pièces, 1,400 pi car., 3c.c., 1er ou 2e étage, thermopompe, patio 10x10, remise, garage intérieur, 2 stationnements, piste cyclable, boisés, de 945$ à 985$. 819-620-2169, fbrazeau038@hotmail.com

APP. S.D.R.- 916 Raoul-Bruneau
Près Mont Bellevue, 3½ ch., eau ch., rénové. non-fumeur, 819 620-5014, 819 823-6209.

BEAU GRAND 4½
Récent, grandes pièces, fenêtre dans la salle à manger, porte patio, près des services, transport en commun, 819-580-2211, 819-572-0407, 819-562-7996.

GRAND 5½, exceptionnel, 2 ch., fermées, 3e étage, 800$, rue Larocque, 819-239-1746.

✓✓✓
OUEST
1326 AU 1336 Choquette
Entrée individuelle, balc., rang. cabanon, grand stat. **1328 = 4½**
Tél: 819 572-1766, 819 569-1689

✓✓✓
OUEST
3275 rue Galt Ouest, 4½
Balcon, rang int. cabanon, intercom, grand stat.**Tél: 819 572-1766, 819 569-1689**

5743 Logements à louer Rock Forest-St-Élie-Deauville

4 ½ - 5 ½ ....Tout inclus, PROMOTION près des services, Centre Sportif, Terrasse Rock Forest **873 200-1695 ou 819 572-8230**

4½ ET 5½ GRANDS
Secteur Rock Forest. Libres maintenant.
Contacter David: 819 560-1607

5½ (2 chambres), 6892 Emery-Fontaine, s/manger, grand balcon, non-fum., pas d'animaux, ch./écl. eau chaude, 819-864-9777

5744 Logements à louer Jacques-Cartier (Nord)

1½ - 3½ - 4½ - 5½
Frais peint, piscine. Chauffés ou non.
Impeccable! Vaste choix.
Tél. : 819 679-5058

1 MOIS GRATUIT - LIBRE IMM. ET JUIL.
3½- 4½ - 5½ 615 McGREGOR
Chauffé, eau chaude incluse. **819 437-8088**

4½ rue Candiac, libre imm./juillet, ch./eau ch., 610$, 819 678-3119.

4½ STYLE CONDO entrée privée. 105-135 Candiac et 2630 Prospect. Libres imm. et juil., 819 437-8088 **1 MOIS GRATUIT**

APPARTEMENT RODRIGUE
SECTEUR, Bellevue, 3½,4½,5½, promotion, chauffé, eau chaude,
LANDRY derrière carrefour, 5½, 715$, 1-07, 819-345-8770
VIEUX NORD, 5½, 610$, ch., eau ch., 1-07, 819-563-9137/346-2909/345-8770
lesappartementsrodrigue.com

GRAND 4½ lumineux, au rez-de-ch., pl. bois franc, 2 stat., 635$, 1er juillet, pas d'animaux. 819 565-8000

GRANDS 4½ chauffés, eau ch., bois franc, petit immeuble tranquille. **819 342-4237**

5759 Condos à louer

BORD DE L'EAU, 3½, 2 remises, piscine chauffée, 665$/mois. 819-864-6160.

5762 Maisons à louer

FLEURIMONT, maison de ville dans duplex 3 étages finies avec garage séparé de la maison, grande entré de cour, secteur tranquille, face à un boisé. Idéal pour couple 50 ans et +.819-569-5831, 819-820-6676

MAISON DE VILLE À SAINT-ÉLIE
Sur 3 étages, près de tous les services, école primaire 1 min. à pied, pharmacie et IGA, idéal pour jeune famille, quartier résid. calme, constr. de qualité, propriétaire occupant, cour privée, stat. et grande patio. Déneigement et entretien de la pelouse compris. Libre imméd. Prix sur demande, 819 573-2966

PRESBYTÈRE à louer, Ascot Corner, 6 c. à c., semi meublé, grande cuisine, grand salon, solarium, pas d'animaux, ch., électrique, eau chaude, inclus 1.200$, par mois, libre 1er juil., 2017, 819-564-8378.

5768 Entrepôts, garages et stationnements à louer

3 GARAGES À LOUER, (1000 pi ca à 4000 pi ca) avec porte commerciale de 14x14p. **Bureau** +/- 600 p ca Situés sur rue King Est, près de 500 m, de l'auto 610. 819 563-9732.

SERVICES ET EXPERTS

5777 Activités et loisirs

ÉRABLIÈRE LANDRY COOKSHIRE-EATON
Buffet à volonté ! Sur réservation seulement. Réservez tôt! **819 875-3851, 819 574-2473**

5786 Services financiers et impôts

PRÊTS HYPOTÉCAIRES PRIVÉS
1ER OU 2E RANG
Tél. : 1 866 566-7081

5786 Services financiers et impôts

PRÊT HYP. RÉSIDENTIEL
Prêt 1ère hyp. et refin. taux spéciaux
Services conseils. Cell: 819-563-8864
Courriel : consult-actionfrl@b2b2c.ca

PROBLEMES DE DETTES
Stress, inquiétudes? Posez vos questions, nous avons une solution. **Redressement budgétaire, proposition, faillite.**
FRANÇOIS HUOT SYNDIC LTÉE
Syndics autorisés en insolvabilité
Sherbrooke : 819 821-3500

5787 Argent à prêter

PRÊTS DE 500$
sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
Tél. : 1 866 482-0454

5788 Services professionnels et divers

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
pour rénovation int./ext., galerie, patio, s/bain, s/sol, joints, peinture, etc. Travail professionnel, 90$/h pour 2 hommes d'expérience. RBQ 8000-6687-78 - **Yvan : 819 822-8562. Merci de votre confiance!**

5796 Toitures

TOITURE EN PENTE OU PLATE EN ÉLASTOMÈRE, REVÊTEMENT BARDEAUX. Service d'urgence 24 h 28 ans d'exp. Garantie meilleur prix. RBQ 5700-7510. 819 821-1718
DÉNEIGEMENT

5819 Messages personnels

MASSAGE JOLIE CHINOISE
www.massage-asie.com
819 348-0183
7/7, 9 h à 23 h
460, rue King Est, Sherbrooke

GRANDE OUVERTURE
★ SPA JADE ★
Massage asiatique - Jolies filles
819 578-7658, 9 h-23 h, 7/7
213 rue Dufferin, Sherbrooke

NOUVELLE PAMELA
819 212-7079 Bon massage
Sensuelle, reçoit / se déplace. 24 hres

POUR PASSER
D'AGRÉABLES MOMENTS,
819 580-2565

POUR VOUS MESSIEURS, NATACHA
Pour hommes de 40 ans et +, 9h à 19h
819 919-0732

SEXY ANNIE, BLONDE ET JOLIE, de 8h à 22h30, du lundi au dimanche. 819 620-8198.

EMPLOIS

5834 Offres d'emploi

AVANT 25 MARS, cherche 19 personnes désirant perdre 9 à 29 lb d'ici 30 jours, sans les reprendre.(Réglementé, formulé par médecins) **www.regimesplus.net 819-548-5752**

CUISINIER(E) PRINCIPAL avec exp., pour brasserie, Lennoxville, temps plein, environnement bilingue, salaire selon l'exp. Contacter Steve : 819 437-4822.

CUISINIER (ERE) avec exp. Salaire avantageux. Se présenter au Stratos Pizzeria, 260 - 12e Avenue Nord.

5834 Offres d'emploi

EXCAVATION CHARLES GRENIER
est à la recherche
D'UN(E) CAMIONNEUR(NEUSE)
pour le transport de matériaux en vrac, avec notre camion 10 roues.
Poste à temps plein.
D'UN MÉCANICIEN
pour l'entretien de ses camions et de sa machinerie lourde.
info@excavation-ecg.ca
Tél.: 819 823-4713 • Téléc.: 819 563-9024

LA NOUVELLE ADMINISTRATION DE LA TAVERNE URBAINE est à la recherche de : **gérant(e)/barman(maid)**, jour/soir/week-end idéalement âgé entre **25 et 40 ans**. Exp. avec appareils de loterie vidéo et système Maître D sont **essentiels**. Vous présenter avec votre sourire au 26 rue Alexandre, rencontrez Alain.

5895 Avis publics

Avis public

Régie des alcools, des courses et des jeux

AVIS DE DEMANDES RELATIVES À UN PERMIS OU À UNE LICENCE

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les **30 jours** de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ci-après mentionné en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit assermenté qui fait état de ses motifs, ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les **45 jours** de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur ou à son procureur, par courrier recommandé ou certifié ou par signification à la personne, et être adressée à la **Régie des alcools, des courses et des jeux, 560, boul. Charest Est, Québec (Québec) G1K 3J3.**

NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION
9162-2431 Québec inc. À VENIR 3131, rue King Ouest, local A Sherbrooke (Québec) J1L 1C8 Dossier : 215 723	(1) Restaurant pour (vendre) avec autorisation de spectacles (sans nudité), (1) Bar avec autorisation de danse et spectacles (sans nudité) et (1) Bar sur terrasse avec autorisation de spectacles (sans nudité)	3131, rue King Ouest, local A Sherbrooke (Québec) J1L 1C8
9351-6086 Québec Inc. BAR L'OTRE ZONE 252, rue Dufferin Sherbrooke (Québec) J1H 4M4 Dossier : 1 059 443	Cession totale : (1) Bar avec autorisations de danse et spectacles (sans nudité) et (1) Bar sur terrasse	252, rue Dufferin Sherbrooke (Québec) J1H 4M4
Restaurant Rima Inc. RESTAURANT RIMA 127, rue Queen Sherbrooke (Québec) J1M 1J7 Dossier : 4 538 955	(1) Restaurant pour (servir)	127, rue Queen Sherbrooke (Québec) J1M 1J7

Québec

5834 Offres d'emploi

CAMELOT MOTORISÉ DEMANDÉ pour le journal LA TRIBUNE secteur St-Félix de Kingsey. Doit posséder petit véhicule Livraison tôt le matin. 819-564-5450 ext. 5774 (SN)

OPÉRATEUR DE LOADER RECHERCHÉ pour déneigement commercial à Sherbrooke, exp. obligatoire dans le déneigement, salaire entre 18$ et 22$/heure, poste disponible pour saison 2017 et 2018, envoyez votre C.V. à : nldeneigement@hotmail.com, 819 678-7700.

SERVEUR(EUSE) avec exp., Se présenter au Stratos Pizzeria, 260 -12e Avenue Nord.

TÉLÉPHONISTE-CAISSIER(ÈRE)
Stratos Pizzeria, 260 12e Avenue Nord.

5834 Offres d'emploi

CAMELOT MOTORISÉ DEMANDÉ pour le journal LA TRIBUNE pour les secteurs de Coleraine et Disraëli Doit posséder petit véhicule Livraison tôt le matin. 418 335-7591 (GP)

PNEU ESTRIMONT INC.

COMMIS AUX VENTES (comptoir)
INSTALLATEUR DE PNEUS
186 DE LA BURRLINGTON
SHERBROOKE, QC
J1L 1H1
819-563-1162
FAX; 819-566-3996
COURRIEL:
pneuestrimont@videotron.ca

5834 Offres d'emploi

PNEUS MÉCANIQUE WELLINGTON

INSTALLATEUR DE PNEUS
570 WELLINGTON SUD
SHERBROOKE, QC
J1H 5E4
819-346-5283
FAX; 819-822-1036
COURRIEL:
pneuswellington@hotmail.com

TRANSPORT AÉROPORTUAIRE

Aéronavette est à la recherche de chauffeur(euse)s pour des postes de jour, soir et fin de semaine. Horaire selon vos disponibilités et pas d'heures coupées. Permis de conduire classe 4B requis. Envoyez CV à : padesbiens@aeronavette.ca

★ URGENT ★

Grand atelier à Montréal avec grand volume, affilié avec concessionaires, recherche :

Débosseleurs

temps plein, plan d'assurance privée, système "Flat rate". Très bon salaire, si besoin d'aide pour trouver un logement, nous vous aiderons.
Contactez-nous 514 943-7379 ou envoyer CV par télécop. : 514 221-3726 ou courriel groupecs.cv@gmail.com

MARCHANDISES

5873 Divers à vendre

GARAGE A DÉMOLIR, 40 x 60, charpente en fer, reste en tôle et PETITE REMISE en bois 30 x 40. Tél: 819 678-0238.

5873 Divers à vendre

TABLE DE BILLARD de haute qualité, 99 x 55 po., Canada Billard & Bowling, avec accessoires, 1000$. A l'état neuf. Tél: 819 842-2320, 819 572-9407

VENTE FINALE// 819-575-4637
MEUBLES salon, ch. à coucher, patio; vaisselles; produits réno; **autres trouvailles**.

5882 Meubles et électroménagers

2 VENTILATEURS, 1 chaise à bille pour patio, 1 poêle marque Frigidaire 1 an d'usage, plaque céramique, avec four auto-nettoyant couleur blanc, réfrigérateur 15 pi³, marque Maytag, blanc, 1 ensemble de cuisine couleur noir et brun, 1 bureau de travail, 1 balayeuse, prix à discuter, 819-346-2949.

GRANDE VENTE de déménagement, 17, 18 et 19 mars, 59 rue Giroux, Magog

5895 Avis publics

DIANE LAUZIER, PSYCHOLOGUE, désire aviser sa clientèle qu'elle cessera ses activités à compter du 31 mars 2017
(lauzierd@videotron.ca)
(tél.: 819 821-0173)

La psychologue Élizabeth Aubin,
(446, rue Dufferin, Sherbrooke QC J1H 4M8 • Tél.: 819 588-7062
sera la cessionnaire de ses dossiers.

5895 Avis publics

Avis public

APPEL D'OFFRES

La Ville de Sherbrooke demande des soumissions pour :

FOURNITURE ET LIVRAISON DE VÉGÉTAUX LIGNEUX D'ORNEMENT - APPEL D'OFFRES Nº 14207

Les documents de soumission sont disponibles au portail du SEAO à l'adresse suivante : www.seao.ca sous le numéro 1059756 ou en communiquant au 1 866 669-7326.

Les soumissions scellées et identifiées du numéro et du titre de l'appel d'offres devront parvenir au bureau du Service de l'approvisionnement et des équipements situé au 555, rue des Grandes-Fourches Sud, bloc A, Sherbrooke (Québec) J1H 5G7, le ou avant le **3 avril 2017 à 14 heures.** Les soumissions par télécopieur ne seront pas acceptées.

La Ville de Sherbrooke ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Mathious Vachon
Chef de division - Approvisionnement

Ville de Sherbrooke
sherbrooke.ca

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Prenez avis que **Yvette DÉRY**, en son vivant domiciliée au 147, rue Victoria, app. 128, Magog (Québec), est décédée à Magog, le 9 janvier 2017. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés à l'étude de Me Chantal Veilleux, notaire, au 15, rue Laurier, Magog (Québec).

Donné ce 8 mars 2017, à Magog.

Pierre Ouellet, liquidateur
Claire Ouellet, liquidatrice

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?

Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.

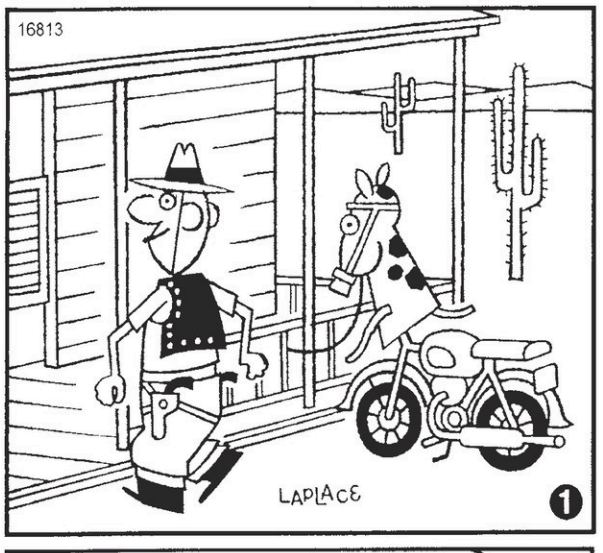

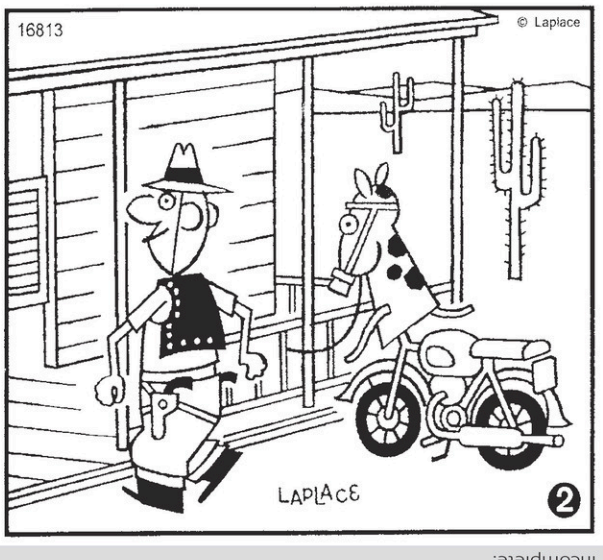

SOLUTION
1 Chapeau de l'homme moins large. **2** Pilier complète, sous le bras gauche de l'homme. **3** Seuil de la porte du saloon non indiqué. **4** Garde-boue avant de la moto plus court. **5** Plaque arrière de la moto plus grande. **6** Coin de la barrière sous le pilier de droite. **7** Cactus de droite moins haut. **8** Colline de gauche incomplète.

17-03-2017

BEN

BLONDINETTE

HAGAR L'HORRIBLE

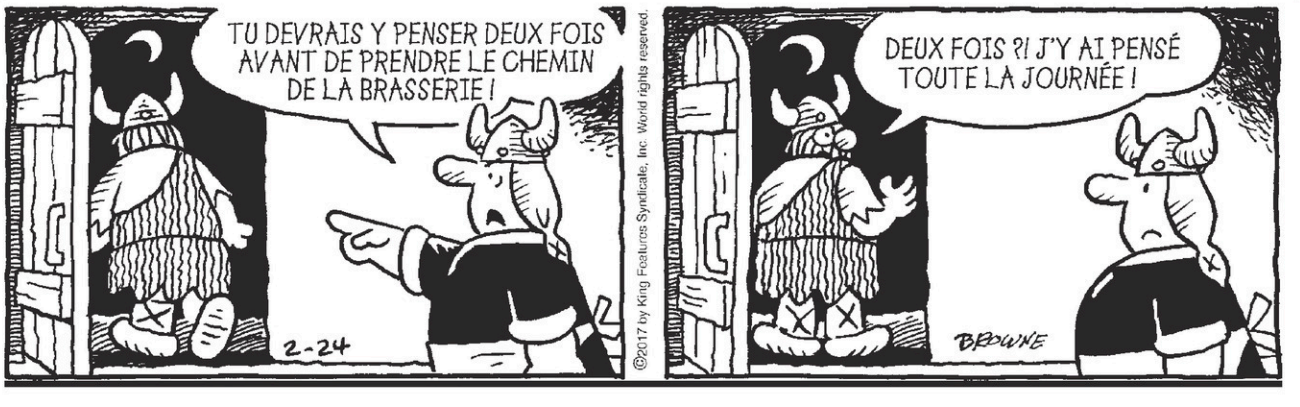

MOTS CROISÉS JUNIOR

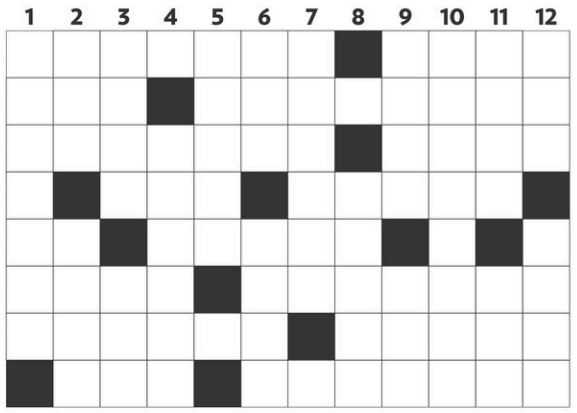

HORIZONTALEMENT

1 Qui est utilisée habituellement – Trois plus quatre.
2 Qui sont à nous – Elle forme un creux à la jonction du bras et du thorax.
3 Inanimés – Céréale de grande dimension qui porte un épi.
4 Montre sa jovialité – Les gladiateurs y combattaient.
5 Marque la manière – Moitié d'une unité.
6 Ustensile de cuisine qui sert à réduire une substance en fins copeaux – Qui arrive lorsqu'on ne s'y attend pas.
7 Appareil servant à donner l'alerte – Endroits.
8 Venus au monde – Confiée à quelqu'un.

VERTICALEMENT

1 L'ensemble de tout ce qui existe.
2 Sensation auditive – Personne, animal ou chose de très petite taille.
3 Faire usage de quelque chose – Prairie naturelle.
4 Marquées de sillons cutanés.
5 Planchette de bois.
6 Dépôt qui se forme au fond d'une bouteille de vin – Substance sucrée produite par les abeilles.
7 Groupe d'abeilles.
8 Bord plié une fois ou deux fois.
9 Met une graine en terre – Exprimes ta gaieté.
10 Minces et sveltes.
11 Courbé – C'est un des cinq sens.
12 Qui sont à toi – Caractère de ce qui est coûteux, raffiné, somptueux.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	S	O	U	S	V	E	T	E	M	E	N	T
2	C	E	N	T	■	C	A	N	U	L	A	R
3	O	U	■	A	M	A	S	■	R	A	V	I
4	O	F	F	R	I	R	■	A	I	N	E	E
5	T	■	U	■	S	T	A	G	E	■	T	■
6	E	V	I	T	E	■	V	I	S	I	T	E
7	R	I	T	■	R	E	E	L	■	C	E	T
8	■	S	E	V	E	■	C	E	R	I	S	E

MOT MYSTÈRE

JARDINAGE - Un mot de 7 lettres

C	C	E	R	N	E	R	T	E	H	C	U	O	L	B
I	R	E	L	E	C	R	O	C	E	R	R	E	I	L
V	A	I	L	N	R	H	E	L	A	T	E	P	T	E
E	P	P	O	I	R	E	A	S	E	P	O	P	U	T
R	L	Y	O	S	R	R	N	M	S	G	E	I	O	E
T	E	B	A	I	E	B	R	I	P	O	U	C	L	J
R	V	T	A	A	T	E	E	M	B	I	C	M	A	E
O	E	P	N	R	S	R	N	O	Z	A	G	D	E	R
U	R	M	O	A	A	O	E	O	R	N	E	N	E	E
L	S	N	U	C	L	A	R	U	Y	S	T	I	O	I
E	C	G	I	F	I	P	G	E	E	A	R	R	I	N
R	E	N	E	F	L	I	E	R	T	U	U	I	G	E
R	E	B	O	R	G	N	E	R	A	N	Q	S	N	T
A	R	E	U	G	A	L	E	L	L	I	E	S	O	T
C	A	L	I	C	E	R	I	S	E	L	F	E	N	E

AIL
API
ARABLE
ASTER

BAIE
BINER
BLET

CALICE
CARRE
CELERI
CEP
CERISE
CERNER
CHAMPIGNON
COSSE

EBORGNER
ECORCE
EGRENER
ELAGUER
ENTER
ETOILE

FUMER

GAZON

HERBE

IRIS

LAURIER
LEGUME
LEVER
LIERRE
LILAS
LOUCHET

NEFLE
NEFLIER
NOYAU
NOYER

OIGNON
ORNE
OSEILLE
OUTIL

PARC
PETALE
PIC
POIRE
QUEUE

RACINE
RAISIN
REINETTE
REJET
REPLANTER
RESEDA
ROULER

SAUGE

TRONC

VERT

Solution du dernier problème : DYNAMO 17-03-2017

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1. Offre.
2. Comblé – Endurcir.
3. Ne pas perdre de vue – Charge exercée par quelqu'un.
4. Au même moment – Pilastre cornier.
5. Bovidé – Face du dé.
6. Relative au pif – Vedettes.
7. Article contracté – Interjection.
8. Répare une faute – La plus grande des îles Anglo-Normandes.
9. Actinium – Atteint – Cale utilisée en mécanique.
10. Patriarche biblique – Voiture de l'Antiquité.
11. Grande fête – Vieux espagnols.
12. Gecko – Grand oiseau ratite.

VERTICALEMENT

1. Supérieur.
2. Réduit en poudre – Article contracté – Gros serpent.
3. Qui concernent les brebis – Pomponner.
4. Vaut 30,48 cm – Cordiale.
5. Se dit d'une personne plutôt petite et de forte carrure.
6. Antimoine – Contester – Liquide blanc.
7. Ils sont entourés d'eau – Tambour africain.
8. Cheveu – Grivoises.
9. Titre des enfants puînés des rois de Portugal et d'Espagne – Très appréciée des enfants.
10. Dieu germanique – Planches – Onomatopée.
11. Breuvage qui procurait l'immortalité – Large.
12. Tenter de nouveau.

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	N	A	T	U	R	A	L	I	S	E	R	■
2	E	V	A	S	U	R	E	■	I	S	I	S
3	C	E	G	E	P	■	G	H	E	T	T	O
4	T	R	■	S	E	M	A	I	N	I	E	R
5	A	S	E	■	S	A	L	S	■	M	■	C
6	R	E	P	I	T	S	■	S	T	E	R	E
7	I	■	A	R	R	O	S	E	R	■	E	L
8	V	E	R	R	E	■	T	R	I	B	A	L
9	O	R	G	A	S	M	E	■	P	A	L	E
10	R	A	N	D	■	A	L	L	O	T	I	R
11	E	T	E	I	N	T	E	■	T	I	T	I
12	■	O	R	E	■	E	S	P	E	R	E	E

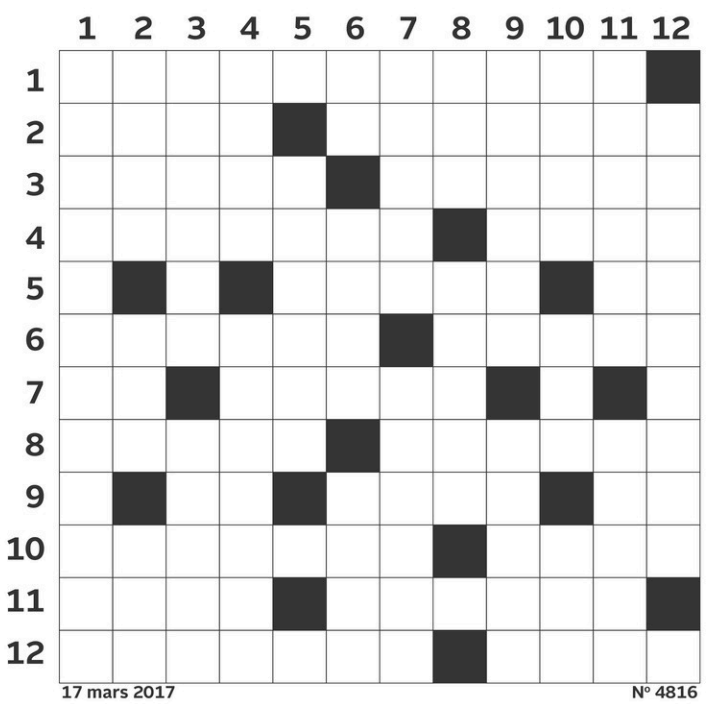

17 mars 2017 N° 4816

SUDOKU

		7		8			2	
	9			2	1		6	
		8			3			
5	7	9						
1			9				7	
								6
	6		7		4			
								4
	8	5	1					2

4092

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

5	8	7	1	9	6	4	3	2
1	2	3	7	5	4	8	6	9
6	9	4	3	8	2	7	1	5
2	7	5	6	4	1	9	8	3
4	6	8	5	3	9	2	7	1
9	3	1	8	2	7	5	4	6
8	4	2	9	1	3	6	5	7
3	5	6	2	7	8	1	9	4
7	1	9	4	6	5	3	2	8

409

Niveau de difficulté : difficile

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à *info@les-mordus.com*

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

J E M O	E E E N	T G T N	E T R N	A S R	I A N C	I A R D I	E L P S	A S J	B A S	M L M E	N E E A	T I	S D F I
		■		■			■						
■				■								■	
	■							■					
					■				■			■	
			■					■					

Thème : Citation de Paul Léautaud

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation de Jacques Ferron: Petit coup de vent, c'est le bon Dieu qui soupire.

VOTRE HOROSCOPE

DU 20 FÉVRIER AU 20 MARS

POISSONS

En cette étape anniversaire, il n'y a rien de mieux que la présence du Soleil encore en Poissons pour vous aider à terminer la semaine sur un coup d'éclat! Jouissant d'une forte popularité, les interactions sociales devraient vous valoriser, mais il faudra vous assurer de ne pas éclipser complètement une personne qui éprouve plus de difficulté à prendre sa place.

DU 21 MARS AU 20 AVRIL

BÉLIER

La conjonction Mercure-Vénus en Bélier vous permettra d'envisager des projets d'envergure, mais n'attendez toutefois pas qu'un coup de baguette magique transforme vos rêves en réalité du jour au lendemain. C'est par le travail plutôt que par la chance que vous parviendrez à votre objectif, mais vous y arriverez et vos efforts rendront la réussite d'autant plus savoureuse.

DU 21 AVRIL AU 20 MAI

TAUREAU

Un peu de rigueur et de discipline bénéficieraient grandement à un cadre qui était devenu excessivement relâché et de ce fait inefficace. Vous devriez profiter du cycle Lunaire en Scorpion et de Mars en Taureau pour remettre de l'ordre là où il y en a grand besoin. Le fait de prendre sérieusement une affaire en main vous méritera l'estime du plus grand nombre.

DU 21 MAI AU 21 JUIN

GÉMEAUX

Le cycle Lunaire en Scorpion pourrait vous faire ressentir un peu d'exaspération à l'endroit d'une personne qui vous apparaît peu fiable. Ne jugez toutefois pas trop rapidement les gens dont le comportement vous a déçu. Une explication logique pourrait venir clarifier une situation ambiguë qui vous préoccupait. Écoutez les excuses qui vous seront adressées...

DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

CANCER

On dit que le général qui voit avec les yeux des autres n'est pas capable de commander une armée. Étant donné qu'il est impossible de plaire unanimement, vous ne devriez vous laissez guider que par votre vision. L'influence des astres en Bélier pourrait vous amener à faire de sérieuses remises en question, mais celles-ci vous aideront à tirer des conclusions pour l'avenir...

DU 23 JUILLET AU 23 AOÛT

LION

Il y a autant de faiblesse à systématiquement fuir une mode qu'à chercher à s'y conformer. Étant donné que la Lune en Scorpion n'est pas la meilleure pour un Lion, vous gagnerez à tout remettre en question et à modeler vos propres opinions, peu importe la popularité dont elles jouissent. C'est en étant pleinement vous-même que vous ferez les meilleures rencontres.

DU 24 AOÛT AU 22 SEPTEMBRE

VIERGE

Vous aurez une certaine difficulté à vous faire diriger, surtout si vous estimez que les personnes en charge ne savent pas ce qu'elles font. C'est le temps de mettre un terme à l'incompétence d'autrui et de prendre une affaire en charge. Le Soleil en face de votre Signe, en Poissons, devrait vous aider à convaincre les autres de l'efficacité de votre méthode de travail.

DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

BALANCE

Avec trois astres en face de votre Signe, en Bélier, certains entretiens risquent d'en être empreints. De ce fait, les questions épineuses gagneront à être tenues en sourdine encore quelques jours. Et étant donné que la Lune est en Scorpion, les évènements pourraient se précipiter. Il s'en faudra toutefois de peu pour qu'une occasion banale se transforme en partie de plaisir.

DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

SCORPION

Avec le cycle de la Lune encore en Scorpion et Mars en Taureau, c'est le temps de confirmer une hypothèse et de passer du doute à la certitude. Tandis que le dénouement d'une impasse est relié à la recherche d'informations pertinentes, l'opinion d'un expert pourrait mettre fin à une période de questionnement et d'hésitation. Et le printemps « officiel « n'est pas si loin...

DU 23 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE

SAGITTAIRE

La Lune en Scorpion arrivera ce soir en Sagittaire, et ce cycle Lunaire vous troublera davantage. Vous condamnant au statu quo, l'indécision des autres risque de vous impatienter, mais vous gagnerez quand même à ne pas basculer dans l'autre extrême. Prenez le temps de considérer les conséquences de vos gestes avant de les poser. Saturne est encore en Sagittaire...

DU 22 DÉCEMBRE AU 20 JANVIER

CAPRICORNE

Au trigone de votre Signe, Mars en Taureau pourrait vous accorder une longueur d'avance sur vos adversaires, mais il suffira de ne pas prendre la victoire pour acquise. Comme la modestie est une qualité qui plaira aux gens que vous désirez impressionner, attendez que l'on vous pose des questions avant de parler de vos exploits et de vos accomplissements.

DU 21 JANVIER AU 19 FÉVRIER

VERSEAU

Le bilan d'une sortie dans le monde devrait être positif, mais assurez-vous de ne pas avoir un discours qui importune les gens que vous souhaiteriez impressionner. Les autres auront davantage envie de vous entendre rire plutôt que d'écouter vos plaintes face à une situation. Misez le tout sur la bonne humour, et manifestez votre intérêt en posant des questions à vos interlocuteurs.

17-03-2017

5895 Avis publics

MUNICIPALITÉ DES SAINTS-MARTYRS-CANADIENS

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par l'adoption d'un premier projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 208.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 6 mars 2017, le conseil a adopté :
   - le premier projet de règlement no 261 modifiant le règlement de zonage no 208 a pour objet de créer la zone F-18 à même la zone F-4 ainsi que sa grille des usages et normes respective, intégrer des dispositions sur les projets intégrés et ajouter l'usage « résidence de tourisme » à l'intérieur de la classification des usages;
   - le projet touche l'ensemble du territoire de la municipalité des Saints-Martyrs-Canadiens en ce qui concerne les dispositions portant sur les projets intégrés ainsi que l'ajout de l'usage « résidence de tourisme ». La création de la zone F-18 et sa grille afférente concerne uniquement la zone F-4. La zone créée à même la zone F-4 se situe dans la portion centrale de la municipalité, à la croisée des chemins Gosford Nord et Shank. Le plan ci-dessous illustre le découpage proposé et la localisation de la nouvelle zone. Il est possible de consulter la liste et les délimitations des zones touchées à l'hôtel de ville, tel qu'il est mentionné au point 3 du présent avis.

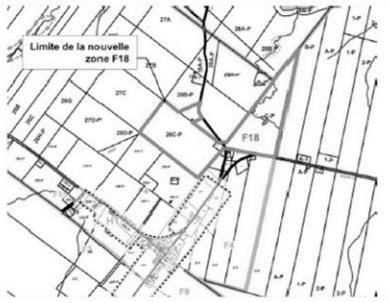

2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 3 avril 2017 à 18 h 30 à l'hôtel de ville des Saints-Martyrs-Canadiens, situé au 13, chemin du Village, Saints-Martyrs-Canadiens. L'objet de l'assemblée est d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur le projet de règlement modifiant le règlement de zonage. Au cours de cette assemblée publique, le conseil municipal expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption;

3. Le projet de règlement peut être consulté à l'hôtel de ville, situé au situé au 13, chemin du Village, Saints-Martyrs-Canadiens, entre 13 h à 16 h 30, du lundi au vendredi;

4. Le projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Donné à Saints-Martyrs-Canadiens
Ce 15 mars 2017

Thérèse Nolet Lemay
Directrice générale et secrétaire-trésorière

5895 Avis publics

APPEL D'OFFRES

La Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton recevra des soumissions pour :

R-2014-08-C - PROLONGEMENT DU RÉSEAU SANITAIRE (ROUTE 222) ET BRANCHEMENTS D'ÉGOUT SANITAIRE ET V-2017-08 – PAVAGE DES BOISÉS ST-DENIS

La Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton désire recevoir des offres pour deux contrats :

- Prolongement du réseau d'égout sanitaire (route 222) et branchements d'égout sanitaire, appel d'offres #R-2014-08-C;
- Pavage des Boisés St-Denis, appel d'offres #V-2017-08

Les documents de soumission sont disponibles sur le site du système électronique d'appel d'offres (SÉAO) à compter du 17 mars 2017 à l'adresse **www.seao.ca** ou en communiquant au 1 866 669-7326.

Les soumissions doivent être présentées sur les formulaires de soumission fournis et transmises dans une enveloppe scellée, sans identification du soumissionnaire et portant la mention « Soumission Appel d'offres # R-2014-08-C » ou « Soumission Appel d'offres # V-2017-08 ». Les soumissions devront être reçues au bureau de la municipalité de Saint-Denis-de-Brompton au 2050, rue Ernest-Camiré, **avant 10 h le 31 mars 2017**.

Liane Boisvert,
Directrice générale et secrétaire-trésorière.

5895 Avis publics

Avis public

APPEL D'OFFRES

La Ville de Sherbrooke demande des soumissions pour :

FOURNITURE ET LIVRAISON DE TERRE VÉGÉTALE TAMISÉE - APPEL D'OFFRES Nº 14195

Les documents de soumission sont disponibles au portail du SEAO à l'adresse suivante : www.seao.ca sous le numéro 1059742 ou en communiquant au 1 866 669-7326.

Les soumissions scellées et identifiées du numéro et du titre de l'appel d'offres devront parvenir au bureau du Service de l'approvisionnement et des équipements situé au 555, rue des Grandes-Fourches Sud, bloc A, Sherbrooke (Québec) J1H 5G7, le ou avant le 4 avril 2017 à 14 heures. Les soumissions par télécopieur ne seront pas acceptées.

La Ville de Sherbrooke ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Mathious Vachon
Chef de division - Approvisionnement

Ville de Sherbrooke
sherbrooke.ca

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Prenez avis que **Julien BÉDARD**, en son vivant résidant au 384, rue Frontenac, Sherbrooke (Québec), est décédé le 26 mai 2016 à Sherbrooke. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés à l'étude de Mᵉ Denis Paré, notaire, 2140, rue King Est, bureau 201, Sherbrooke (Québec) J1G 5G6, 819 563-3344.

Donné ce 14 mars 2017.

5895 Avis publics

LAMRAC

L'Association du Marais-de-la-Rivière-aux-Cerises

APPEL D'OFFRES LAMRAC 2017-02

PROJET :
SERVICES PROFESSIONNELS – Surveillance, suivi qualité et essais de chargement des pieux en chantier

PROPRIÉTAIRE :
L'Association du Marais-de-la-Rivière-aux-Cerises (LAMRAC)
69, chemin Roy
Magog (Québec) J1X 0N4

RESPONSABLE :
Mme Laura Dénommée Patriganni, Biologiste, M.Env., M.E.I.
Téléphone : 819 843-8118

LAMRAC demande des soumissions pour des services professionnels reliés aux travaux de surveillance, suivi qualité et essais de chargements des pieux en chantier. Les travaux consistent à fournir tous les services de surveillance, d'inspection et d'essais au bureau et au chantier pour s'assurer du respect des exigences qualitatives, quantitatives et administratives des documents contractuels, incluant celles découlant des plans d'atelier, des avenants et des plans des ouvrages provisoires selon les plans et devis et selon les règles de l'art en ce domaine. Plus spécifiquement, les travaux comprennent la qualité des travaux, la maîtrise des coûts, le respect de l'échéancier, la sécurité des usagers sur et aux abords du chantier ainsi que le respect des clauses environnementales.

Les documents de soumission sont vendus exclusivement par le biais du système électronique d'appels d'offres (SEAO) accessible à l'adresse Internet suivante : https://seao.ca (numéro de référence 1059350).

Les soumissions devront être remplies sur le bordereau préparé à cet effet et nous parvenir dans une enveloppe cachetée et identifiée « **LAMRAC 2017-02 Services professionnels – Surveillance, suivi qualité et essais de chargement des pieux en chantier » le ou avant le mercredi 5 avril 2017 à 10 h**, date et heure d'ouverture des soumissions centre d'interprétation du marais, 69, chemin Roy, Magog (Québec), J1X 0N4, à l'attention de Mme Stéphanie Houde.

LAMRAC ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation ou aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Mars 2017

Mme Stéphanie Houde,
Directrice générale
LAMRAC

AVIS PUBLIC DE NOTIFICATION
(Articles 136 et 137 C.p.c.)

Avis est donné à **Carl Guillemette**, 5-1625, rue des Grands-Monts, Sherbrooke QC, de vous présenter au greffe de la Cour du Québec, division des petites créances, du district de Bedford, situé au 920, rue Principale, Cowansville QC J2K 0E3, dans les 20 jours, afin de recevoir la demande introductive d'instance en recouvrement d'une petite créance qui y a été laissée à votre attention.

Vous devez répondre à cette demande dans le délai indiqué dans l'avis des options qui l'accompagne, sans quoi un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous et vous pourriez devoir payer les frais de justice.

Le présent avis est publié aux termes d'une ordonnance rendue le 13 mars 2017 par le greffier de la Cour du Québec dans le dossier numéro 455-32-005863-179.

Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.

Cowansville le 14 mars 2017
Annie Grondin
Greffière-adjointe de la Cour du Québec

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Suite au décès de madame **Lyse BOUCHARD**, en son vivant domiciliée et résidant au 2985, rue Mézy, Sherbrooke, province de Québec, J1L 2X2, survenu le 30 novembre 2016, un inventaire des biens de la défunte a été fait par les liquidateurs de la succession, Marc BILODEAU et Josée BILODEAU, le 8 mars 2017, conformément à la loi. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés à l'étude de Mᵉ Nancy PELCHAT, notaire, au 1610, chemin Galvin, Sherbrooke, province de Québec), J1G 3E6.

IN MEMORIAM

BLANCHETTE (CAROLLE)
58 ans, Asbestos
BOIRE (YOLANDE (PELLETIER))
87 ans, St-Malo
CARTIER (MARIE-CLAIRE (GAGNON))
78 ans, Sherbrooke
CORRIVEAU (MAURICE)
95 ans, Sherbrooke
FORTIER (ROBERT)
66 ans, Sherbrooke
GRÉGOIRE (MARIETTE)
85 ans, Sherbrooke
GUILLETTE (MARIAN (LOWELL))
92 ans, Cleveland
LABBÉ (GERMAIN)
93 ans, Sherbrooke
LAREAU (LUCILLE)
85 ans, Lac-Mégantic
MAGNAN (GILLES)
71 ans, Weedon
MAYETTE (JEAN-LUC)
67 ans, Asbestos
ROULX (ENA)
92 ans, Wotton
SEVIGNY (RITA (RATTÉ))
90 ans, Asbestos

LUCILLE LAREAU
(1931 - 2017)

Paisiblement à la Maison la Cinquième Saison, le 14 mars 2017, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme Lucille Lareau, amie de M. Jean-Noël Normand, fille de feu Alfred Lareau et de feu Aglaé Charest, demeurant à Lac-Mégantic et native de Notre-Dame-des-Bois.

La famille accueillera parents et amis au Complexe funéraire Jacques & Fils, 3800, rue du Québec-Central, Lac-Mégantic, le dimanche 19 mars 2017 à compter de 9 h 30. Une cérémonie d'adieu sera célébrée le dimanche 19 mars 2017 à 12 h, en la chapelle du complexe funéraire Jacques & Fils. Les cendres seront déposées à une date ultérieure au cimetière de Notre-Dame-des-Bois.

Madame Lucille Lareau laisse dans le deuil son ami Jean-Noël Normand, ses enfants : Réal Demers, feu Serge, feu Jules, Bernard (Francine Blais), Lisette; ses petits-enfants: Manon Demers (René Drouin), Patrick Demers (Samantha Demers), Marie-Josée Demers (Brian Holleran), Michel Demers (Chantal Couture), Carolyne Demers : ses arrière-petits-enfants: Joanie (Maxime Rodrigue), Marie-Christine (Steven Cyr), Eve-Marie Demers, Matias Demers, Thomas Holleran, Juliette Holleran, Chloé Gélinas, Raphaël Gélinas; ses arrière arrière-petits-enfants : Nathan Drouin et Malick Rodrigue. Elle laisse aussi dans le deuil ses frères et soeurs : feu Gérard Lareau (feu Réjeanne Roy), Raoul (feu Madeleine Côté), feu Laurette (feu Alphonse Turgeon), Rita (feu Laurent Grondin, feu Rosaire Pichette), feu Lucien, Germaine (Jeanne d'Arc Therrien), feu Jean-Paul, Jacqueline (Marcel Dalpé), feu Fernande (feu Hervé Collette), ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis.

Vos témoignages de sympathie à la famille peuvent se traduire par des dons à la Maison la Cinquième Saison, 6900, rue des Pins, Lac-Mégantic, G6B 2M1.

La famille tient à remercier spécialement la Maison la Cinquième Saison de Lac-Mégantic pour les bons soins.

complexe funéraire JACQUES & FILS crématorium

Complexe funéraire Jacques et fils Inc.
3800 du Québec-Central
Lac-Mégantic (Québec) G6B 2C5
Tél.: 819 583-0444

Téléc.: 819 583-0908
www.jacquesetfils.com
Jean-Pierre Jacques, pdg.
François P. Jacques, directeur

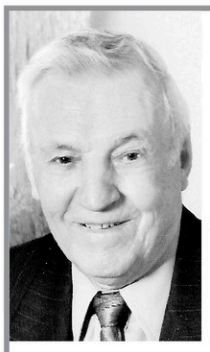

ENA ROULX

Au CSSS des Sources, Asbestos (Qc), le 10 mars 2017, est décédé M. Ena Roulx à l'âge de 92 ans, époux de Mme Marie-Ange Maurice, demeurant à Wotton.

M. Roulx repose aux Résidences funéraires Fréchette, 560, 1re avenue, Asbestos. Heures de visite le vendredi 17 mars 2017 de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h 30 ainsi que le jour des funérailles ouverture à 9 h 30 jusqu'au départ du salon à 10 h 30. Funérailles le samedi 18 mars 2017, à 11 h, en l'église St-Hippolyte de Wotton. Inhumation au cimetière du même endroit.

Outre son épouse, M. Roulx laisse dans le deuil ses enfants : Jocelyne (Martial), Denis (Manon), Gaétan (Ginette), Louise (Jean) et Johanne (Alain); ses petits-enfants : François, Mylène, Vanessa, Sabrina, Andrée-Anne, Marie-Josée, Guillaume, Joanie, Josée, Joel, Alexandre et Jessika conjoints(es) ainsi que ses 9 arrière-petits-enfants. Il était le frère de feu Anita (feu Georges), feu Raymond, feu Richard (Fernande), Yvette (feu Vianney), Cora (feu Laurent), feu Jean-Paul (Luce), feu Jean-Louis (feu Gabrielle), feu Rhéaume (Lucille), feu Magella (Jean-Paul), Jeannot (Monique) et Darcy (Marie). Il laisse ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Maurice : Bertrand (Alda), Albert (Monique), Thérèse (feu Donat), Benoit (Pauline), feu Claude, Jean-Marc (Fernande), Jeannine (Gérard), Gaston (Denise) et Lise (Jean-Guy), ses neveux et nièces de même que plusieurs autres parents et amis.

La famille désire remercier le personnel de la Résidence Ferland et le personnel du CSSS des Sources pour les bons soins prodigués à M. Roulx. En témoignage de sympathie, des dons à la **FONDATION DU CSSS DES SOURCES D'ASBESTOS** seraient grandement appréciés par la famille. Carte disponible au salon.

Résidences Funéraires Fréchette

Les Résidences funéraires Fréchette
560, 1re avenue C.P. 113
Asbestos (Québec) J1T 3M9
Tél.: 819 879-2233 - Téléc.: 819 879-6844

Noël Fréchette,prés. thanatologue
Sylvie Fréchette, dir. thanatopractrice
deces@funerairefrechette.com
Affilliée à la C.T.Q.

5895 **Avis publics**

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

À la suite du décès de **Jacques POMERLEAU**, en son vivant domicilié au 950, rue Papineau, Sherbrooke, survenu le 15 mars 2016, un acte d'inventaire des biens du défunt a été fait par la liquidatrice de la succession, Kim Thibault, le 1er mars 2017. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés au 616, rue 24-Juin, Sherbrooke (Québec), J1E 1G9.

Société Alzheimer ESTRIE 30 ans!

Ne m'oubliez pas!
L'aide d'aujourd'hui... l'espoir de demain.

Donnez au 819 821-5127

www.alzheimerestrie.com

CAROLLE BLANCHETTE

Au CSSS des Sources, Asbestos (Qc), le 11 mars 2017, est décédée Mme Carolle Blanchette à l'âge de 58 ans, fille de feu René Blanchette et de feu Thérèse Breault, demeurant à Asbestos.

La crémation et la direction des funérailles et ont été confiées aux Résidences funéraires Fréchette, 560, 1re avenue, Asbestos. La famille recevra les condoléances des parents et amis directement à l'Église St-Isaac-Jogues le samedi 18 mars 2017 à compter de 13 h. Les funérailles suivront à 14 h en l'église St-Isaac-Jogues d'Asbestos.

Mme Blanchette laisse dans le deuil son fils Kevin, ses frères et soeurs : Gilles, Lucie (Claude Roberge), feu Clément (Danielle Boucher), feu Réjean, Jean-Guy (Suzanne Perreault) et feu Mireille de même que plusieurs autres parents et amis.

La famille désire remercier le personnel du CSSS des Sources (Médecine) pour les bons soins prodigués à Mme Blanchette. En témoignage de sympathie, des dons à la fondation de votre choix seraient appréciés par la famille, cartes disponibles au salon.

Résidences Funéraires Fréchette

Les Résidences funéraires Fréchette
560, 1re avenue C.P. 113
Asbestos (Québec) J1T 3M9
Tél.: 819 879-2233 - Téléc.: 819 879-6844

Noël Fréchette,prés. thanatologue
Sylvie Fréchette, dir. thanatopractrice
deces@funerairefrechette.com
Affilliée à la C.T.Q.

YOLANDE (PELLETIER) BOIRE

À Coaticook, le 16 mars 2017, est décédée Mme Yolande Pelletier à l'âge de 87 ans. Elle était l'épouse de feu Rosaire Boire et demeurait à Coaticook, autrefois de St-Malo.

La famille accueillera les parents et amis à la résidence funéraire Charron et fils, le vendredi 17 mars de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h ainsi que le jour des funérailles de 11 h, jusqu'au départ du salon à 13 h 20. Les funérailles seront célébrées le samedi 18 mars à 14 h, en l'église de St-Malo. Suivra l'inhumation au cimetière paroissial.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Gilles, Carole (Renald Montminy), Renaud (Pauline Lemay), Marcel (Nancy Dubé) ainsi que feu Irène (feu Patrice Mongeau); ses 11 petits-enfants et 8 arrière-petits-enfants ainsi que ses beaux-frères et belles-soeurs, autres parents et amis.

La famille désire remercier le personnel de la Maison Boiscastel ainsi que celui du Département des soins de longue durée du Centre de santé de Coaticook (Albert-Samson), pour les bons soins prodigués à leur mère.

En guise de sympathie, des dons à la **FONDATION DU CENTRE DE SANTÉ DE COATICOOK**, seraient appréciés.

Résidence funéraire Charron & fils

Résidence funéraire Charron et fils Inc.
228, rue Child
Coaticook (Québec) J1A 2B6
Tél.: 819 849-4141

Stéphane Charron, président
Claude Charron, directeur
info@charronetfils.com
Site Web: www.charronetfils.com

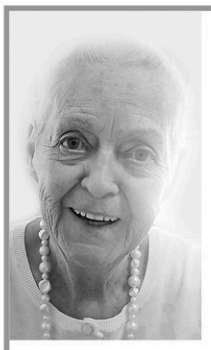

MARIETTE GRÉGOIRE (CHAMPOUX-CÔTÉ)
(1931 - 2017)

C'est avec tristesse que nous vous annonçons le décès de Mariette Grégoire, épouse de feu Yvon Champoux et de feu Réginald Côté, survenu le 10 mars dernier, à l'âge de 85 ans, au CHUS Fleurimont.

La famille vous accueillera à la Coopérative funéraire de l'Estrie, 485, rue du 24-Juin, Sherbrooke, le dimanche 19 mars, ouverture du salon à 11 h. Une cérémonie d'adieu sera célébrée à la chapelle du complexe à 15 h.

Outre sa fille Luce (Giorgio) et son fils feu Daniel, Mariette, fille de feu Simone Savoie et de feu Gonzague Grégoire, Mme Grégoire laisse dans le deuil ses petits-enfants : Guillaume, Martin (Vanessa) et Estelle, son ami feu Maurice Proteau, sa soeur Denise, belles-soeurs, beau-frère, neveux, nièces, autres parents et amis.

Nous tenons à remercier de tout coeur, tout le personnel soignant à domicile : Mme Hélène Lepitre, CLSC, Personnaide, Chantal, Madeleine, Louise, Uniprix Lynn Germain et Dr Ronald Girard.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ESTRIE

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin, Sherbrooke, Qc J1E 1H1
info@coopfuneraire.com
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844

Manon Thibodeau, dir. services familles
Daniel Veilleux, directeur des opérations
François Fouquet, directeur général
www.coopfuneraire.com

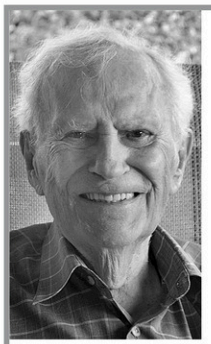

MAURICE CORRIVEAU

Au CHUS Hôtel-Dieu, le 6 mars 2017, à l'âge de 95 ans, est décédé monsieur Maurice Corriveau, époux de Noëlla Desaulniers, fils de feu Omer Corriveau et de feu Laura Raymond.

La famille sera présente à la Coopérative funéraire de l'Estrie, au 310, rue St-Georges, Windsor, le samedi 18 mars à compter de 12 h 30, afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Une brève cérémonie se tiendra à 16 h.

Outre sa conjointe, monsieur Corriveau laisse dans le deuil ses enfants : Richard, Michelle (Michel Longpré), Denise (Alain Vidal) et Yvan (Lili Côté); ses petits-enfants : Philippe, Josée (Jonathan), Catherine (Marc) et Gabriel; ses arrière-petits-enfants Érica, Roxane, Éliott et Rosalie. Il était le frère de feu Gisèle (feu Marcel Pelletier) et de feu Réjeanne (S.P.); le beau-frère de Rita (feu Earl Blair), feu Éliane (feu Émile Paquette), feu Fernand (Jeannette Robitaille), feu Monique (feu Gérard Boulanger). Il laisse également neveux, nièces, autres parents et amis.

La famille tient à remercier les Docteures Langlois et Beaulac ainsi que tout le personnel des soins palliatifs du CHUS Hôtel-Dieu, pour tous les bons soins prodigués et leur soutien.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ESTRIE

Coopérative funéraire de l'Estrie
(Résidence funéraire de Windsor)
310, rue St-Georges, Windsor, Qc J1S 2Z5
819 845-3992 – Téléc.: 819 845-3007

François Fouquet, directeur général
Lionel Turgeon, directeur
courriel: info@coopfuneraire.com
site: www.coopfuneraire.com

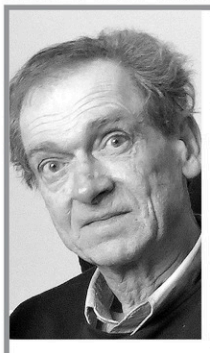

ROBERT FORTIER
(1951 - 2017)

À la suite d'une longue maladie, Robert Fortier s'est éteint paisiblement au CHUS Hôtel-Dieu le 12 mars 2017 à l'âge de 66 ans. Il était le conjoint de Denise Daigle et le fils de feu Raoul Fortier et de feu Thérèse Bernier. Il demeurait à Sherbrooke.

La famille recevra les condoléances en présence des cendres à la Coopérative funéraire de l'Estrie, 485, rue du 24-Juin, Sherbrooke, le samedi 18 mars 2017 de 10 h à midi.

Outre sa conjointe Denise Daigle, monsieur Fortier laisse dans le deuil son fils Dominic Fortier et il était le père de feu Ghislain Fortier; ses beaux-enfants Dominic et Marie-Christine Bouchard (Edouard Poulin); ses petits-enfants de coeur Nicolas et Frédérick Bouchard ainsi que Thomas et Daphnée Poulin. Il était le frère de Jeannine (Rénald Houle), feu Claude (Diane Girard), René (Sonia Bouchard), feu Suzanne (Lionel Lacasse), feu Madeleine, ainsi que Bernadette et le beau-frère de Raymonde (Gilles Beaudette), feu Pierrette, Germaine, Daniel (Diane Norris) et Bernard (Jeannine Vachon). Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis.

La famille désire remercier sincèrement le personnel des soins palliatifs du CHUS Hôtel-Dieu et tout particulièrement le Dr Donald Echenberg pour les excellents soins prodigués à monsieur Fortier et la grande empathie témoignée envers sa famille.

Au lieu des fleurs, des dons à la **FONDATION DU CHUS** seraient appréciés en guise de sympathie.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ESTRIE

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin, Sherbrooke, Qc J1E 1H1
info@coopfuneraire.com
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844

Manon Thibodeau, dir. services familles
Daniel Veilleux, directeur des opérations
François Fouquet, directeur général
www.coopfuneraire.com

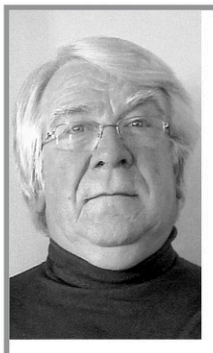

GILLES MAGNAN
(1945 - 2017)

Au Centre Hébergement Weedon, le 7 mars 2017, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Gilles Magnan, époux de Mme Louise Daigle fils de feu Donat Magnan et de feu Jeanne d'Arc Magnan, demeurant à Weedon. La famille accueillera parents et amis au Centre funéraire Jacques & Fils, 260, rue des Érables, Weedon, le vendredi 17 mars 2017 de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h et le samedi 18 mars à compter de 9 h. Une liturgie de la parole sera célébrée le samedi 18 mars à 11 h, en la chapelle du Centre funéraire Jacques & Fils de Weedon. Outre son épouse, M. Gilles Magnan laisse dans le deuil ses enfants : Sylvain, Ghislain (Anne-Marie Côté), Isabelle (Claude Bourgeois); ses petits-enfants : Savannah-Leeloo Dorey et Christopher Bourgeois; ses frères et soeurs : Sr Annette Magnan, Gérard (feu Doris Benzinger), Gilbert (Henriette Lambert), Cécile (Gérald Palardy), Réal (Maleny Deleon), Léo (Lorraine Fontaine), Doris (Raymond Daigle), Marie-Ange (Simon Rousseau) : ses beaux-frères et belles-soeurs : Rose-Aimée Daigle (Gilles Brault), Raymond (Doris Magnan), Germaine, Germain (Louise Dion), Rosaire (Louise Dubois), Armand (Line Bourgault), Armande (Clermont Lehoux), Lucie, feu Pierre. Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis.
Vos témoignages de sympathies à la famille peuvent se traduire par des dons à la Fondation du CHUS, 530, 10e Avenue Sud, Sherbrooke, J1G 2R9. À Weedon M. Magnan a été directeur de l'École N.D. du Sacré-Coeur, Président du 125e, Président de la Caisse Populaire et il a fait partie de la Société d'Histoire de Weedon ainsi que de l'Atelier j'écris ma vie.

complexe funéraire JACQUES & FILS crématorium

Complexe funéraire Jacques et fils Inc.
260, rue des Érables
Weedon (Québec) J0B 3J0
Tél.: 819 583-0444

Téléc.: 819 583-0908
www.jacquesetfils.com
Jean-Pierre Jacques, pdg.
François P. Jacques, directeur

MARIE-CLAIRE (GAGNON) CARTIER
(1938 - 2017)

Au CSSS-IUGS Pavillon Argyll, le 10 mars 2017, à l'âge de 78 ans, est décédée madame Marie-Claire « Mimi » Gagnon, épouse de monsieur Roger Cartier, fille de feu madame Aurore Desjardins et de feu monsieur Pierre Gagnon. Elle demeurait à Sherbrooke.

La famille recevra les condoléances, en présence des cendres, à la Coopérative funéraire de l'Estrie, 485, rue du 24-Juin, Sherbrooke, le samedi 18 mars 2017 de 14 h à 16 h. Il n'y aura pas de célébration d'adieu. L'inhumation des cendres se fera aux Jardins du souvenir (sect. de la Croix) à une date ultérieure.

Outre son époux Roger, madame Gagnon-Cartier laisse dans le deuil ses enfants : Michèle (Joe), Gérald, Linda, Nancy (Mike), Diane (Gérald) et Sophie; ses petits-enfants : Dominic, Shelsey, Breanna, Cédric, Joshua, Catherine et Guillaume. Elle était la soeur de feu Raoul, feu Robert, feu Adrien, feu Rita, feu Marcelle, feu Jean, feu Patrice, feu Réal, Nicole, Antoine, Alexandre, Paul-Émile et Réjeanne. Elle laisse également leur conjoint(e), de même que les membres de la famille Cartier, neveux, nièces, autres parents et amis. La famille désire remercier sincèrement le personnel du 3e étage du Pavillon Argyll, pour les bons soins prodigués à madame Gagnon.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ESTRIE

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin, Sherbrooke, Qc J1E 1H1
info@coopfuneraire.com
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844

Manon Thibodeau, dir. services familles
Daniel Veilleux, directeur des opérations
François Fouquet, directeur général
www.coopfuneraire.com

JEAN-LUC MAYETTE

Au CSSS des Sources d'Asbestos le 7 mars 2017 est décédé M. Jean-Luc Mayette à l'âge de 67 ans. Il était l'époux de feu Pauline Raymond, demeurant à Danville.

La crémation et la cérémonie d'Adieu ont été confiées aux Résidences funéraires Fréchette, 560, 1re avenue, Asbestos. La famille recevra les condoléances des parents et amis le samedi 18 mars 2017 à compter de12 h 30. La Cérémonie d'Adieu suivra à 14 h 30 au salon funéraire. Les cendres seront déposées au cimetière de Danville à une date ultérieure.

M. Mayette laisse dans le deuil ses enfants : Stéphanie, Danville, Stéphane, Danville; ses petits-enfants : Tommy, Alexy, Pierre-Luc et leur père Pierre Perreault; ses frères et soeurs : Evelyne, Diane (Gaétan Carignan), Raymond, Mariette (Roberto Laplante), Julie (Pascal Labbé), Jacinthe (Renaud Labonté) et Donald; ses beaux-frères et belles-soeurs : Annette, Thérèse, (Gérald Leclerc), Denis, (Nicole Rouleau), Michel, (Nicole Leblond), André et Jean-Pierre, de même que plusieurs autres parents et amis.

La famille désire remercier le personnel du CLSC des Sources, du CHUS Fleurimont (Oncologie, Dr Knelhe) pour les bons soins prodigués à M. Mayette. En témoignage de sympathie, des dons à **LA FONDATION MYÉLOME CANADA** seraient grandement appréciés par la famille, cartes disponibles au salon.

Résidences Funéraires Fréchette

Les Résidences funéraires Fréchette
560, 1re avenue C.P. 113
Asbestos (Québec) J1T 3M9
Tél.: 819 879-2233 - Téléc.: 819 879-6844

Noël Fréchette,prés. thanatologue
Sylvie Fréchette, dir. thanatopractrice
deces@funerairefrechette.com
Affilliée à la C.T.Q.

MARIAN (LOWELL) GUILLETTE
(1925 - 2017)

Paisiblement et entourée de sa famille au CHSLD Wales Home, le 12 mars 2017 à l'âge de 92 ans, est décédée madame Marian Lowell, épouse de feu monsieur Antoine Guillette, fille de feu madame Eliza Danforth et de feu monsieur Alvern Lowell.

La famille recevra les condoléances à la Coopérative funéraire de l'Estrie, 485, rue du 24-Juin, Sherbrooke, le samedi 18 mars 2017 de 12 h 30 à 13 h 30. Un service religieux sera célébré par Mme Jane Bishop, à 13 h 30 en la chapelle du même lieu.

Elle laisse dans le deuil ses enfants qu'elle aimait tant : Brian (Nancy), Mark (Linda), Garry (Hélène), Susan (Yves), Wesley Stevens (Beverley) et Steven Edwards. Elle laisse également ses petits-enfants, arrière-petits-enfants, beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces et plusieurs amis.

La famille tient à remercier le personnel du CHSLD Wales Home, pour l'attention, les soins et le support prodigués à madame (Lowell) Guillette.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la **SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER**. Des formulaires seront disponibles sur place.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ESTRIE

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin, Sherbrooke, Qc J1E 1H1
info@coopfuneraire.com
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844

Manon Thibodeau, dir. services familles
Daniel Veilleux, directeur des opérations
François Fouquet, directeur général
www.coopfuneraire.com

RITA (RATTÉ) SEVIGNY

Au CSSS des Sources, Asbestos, le 13 mars 2017, est décédée Mme Rita Ratté à l'âge de 90 ans, épouse de feu Roland Sévigny, demeurant à Asbestos.

La famille vous accueillera au salon des Résidences funéraires Fréchette, 560, 1re Avenue, Asbestos, le dimanche 19 mars 2016 de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h. Jour des funérailles, ouverture à 9 h 30 jusqu'au départ du salon à 10 h 45. Funérailles le lundi 20 mars 2017 à 11 h, en l'église St-Isaac-Jogues. Inhumation au cimetière de St-Adrien.

Madame Ratté Sévigny laisse dans le deuil ses enfants : Adrien (Réjeanne Parisien), Plaisance, Jacqueline (Richard Dubois), Asbestos, feu Richard, Odette (feu Christian Houle), St-Adrien, Henriette (Réal Houde), Victoriaville, Denise (Serge Guillemette), St-Adrien, Lucie (Lorn Gauled), Black Diamond, Alberta, Réal (Johanne Paquette), Victoriaville, Alain (Sylvie Collard), Victoriaville. Elle était la mère de feu Réginald, Renald et Gaston. Elle laisse également plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants; ses frères : Gilles, Jean-Guy (Rachel Gauthier); ses belles-soeurs de la famille Ratté: Anita Paquette (feu André), Madeleine Giguère, (feu Rosaire), Hélène Desrochers, (feu François); sa belle-soeur de la famille Sévigny : Monique Therrien (feu Léo), de même que plusieurs autres parents et amis.

La famille désire remercier le personnel du la résidence de l'Or Blanc, pour les bons soins prodigués à Mme Ratté Sévigny.

Résidences Funéraires Fréchette

Les Résidences funéraires Fréchette
560, 1re avenue C.P. 113
Asbestos (Québec) J1T 3M9
Tél.: 819 879-2233 - Téléc.: 819 879-6844

Noël Fréchette,prés. thanatologue
Sylvie Fréchette, dir. thanatopractrice
deces@funerairefrechette.com
Affilliée à la C.T.Q.

GERMAIN LABBÉ
(1923 - 2017)

Au CHUS Fleurimont, le 2 mars 2017, à l'âge de 93 ans, est décédé monsieur Germain Labbé, époux de feu Rita Bergeron, demeurant à Sherbrooke. Il était le dernier enfant vivant d'une famille de 20 dont les parents étaient feu Adélia Vallée et feu Raymond Labbé.

Les funérailles seront célébrées en l'église Saint-Charles-Garnier (3710, rue Charles-Hamel, coin McCrea, Sherbrooke J1L 1M6), le samedi 18 mars 2017 à 11 h. La famille sera présente à compter de 10 h, afin de recevoir les condoléances des parents et amis. La mise en columbarium suivra au complexe de la Coopérative funéraire de l'Estrie.

Monsieur Labbé laisse dans le deuil ses enfants : Bernard (Carole Bergeron), Raymond (Rosella Gauvin), Renaud (Carole Doyon), Jean-François (Chantal Roy) et Vincent. Il laisse également dans le deuil ses 10 petits-enfants : Charles-André, Francis, Simon, Nicolas, Véronique, Maxime, Jonathan, Amélia, Lauriane, Catherine ainsi que ses 9 arrière-petits-enfants. Il laisse aussi dans le deuil son beau-frère Jacques April (feu Denise Labbé); ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Bergeron de Waterville ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis.

Des dons à **DIABÈTE ESTRIE**, 600 rue Woodward, Sherbrooke seraient grandement appréciés par la famille.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ESTRIE

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin, Sherbrooke, Qc J1E 1H1
info@coopfuneraire.com
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844

Manon Thibodeau, dir. services familles
Daniel Veilleux, directeur des opérations
François Fouquet, directeur général
www.coopfuneraire.com

« Tout finit afin que tout recommence, tout meurt afin que tout vive. »

- Jean Henri Fabre

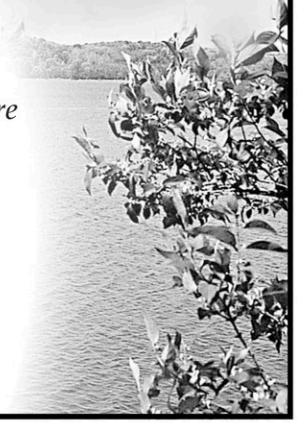

laTribune

Grillo et Fitzpatrick en tête à Bay Hill

DOUG FERGUSON
The Associated Press

ORLANDO, Fla. — L'Argentin Emiliano Grillo s'est remis d'un début de ronde difficile par temps froid pour réussir sept oiselets et remettre une carte de 67, cinq coups sous la normale, à l'Invitation Arnold-Palmer, jeudi.

Emiliano Grillo a été l'un des deux seuls golfeurs à parvenir à faire mieux que la normale jeudi matin, à Bay Hill. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

Grillo détenait trois coups d'avance sur ses plus proches poursuivants lorsqu'il est rentré au chalet. La première portion de la première ronde a été très difficile pour les joueurs et seulement cinq autres golfeurs dont l'heure de départ était en matinée ont réussi à jouer mieux que la normale. La journée s'est amorcée près du point de congélation, mais le temps s'est grandement adouci en après-midi.

Matthew Fitzpatrick a d'ailleurs profité de cette température plus clémente pour lui aussi inscrire un 67 à sa carte. L'Anglais n'a commis aucun boguey sur le parcours de Bay Hill et il se retrouve à égalité avec Grillo au sommet du classement.

Les Américains Lucas Glover et Charley Hoffman ainsi que l'Anglais Paul Casey ont tous les trois joué 68 pour accuser un coup de retard sur les meneurs, au troisième échelon.

Fort de son triomphe au Championnat Valspar, la semaine dernière, le Canadien Adam Hadwin a remis une carte de 70 pour se retrouver à égalité avec 11 golfeurs, dont son compatriote David Hearn, au huitième rang, à moins-2.

Graham DeLaet et Mackenzie Hughes, les deux autres représentants de l'unifolié, ont respectivement joué 76 et 79. DeLaet est à égalité en 92e position, à plus-4, tandis que Hughes se retrouve à égalité en 110e place, à plus-7.

Sam Saunders, le petit-fils d'Arnold Palmer, a joué en après-midi. Bien qu'il ne détienne pas sa carte de la PGA — lui qui n'a jamais joué sur le circuit a obtenu une exemption —, il a été inséré dans un groupe prestigieux en compagnie de Rory McIlroy et Brandt Snedeker au cours de ce qui se veut une semaine de célébration en l'honneur de Palmer, décédé le 25 septembre.

BANK OF HOPE FOUNDERS CUP

Ronde à oublier pour Leblanc

The Associated Press

PHÉNIX — Stacy Lewis a laissé filer l'opportunité de remettre la deuxième carte de 59 de l'histoire de la LPGA, mais elle a conclu sa journée à égalité au premier rang, grâce à une carte de 64 (moins-8), au tournoi de Bank of Hope Founders Cup, jeudi.

Maude-Aimée Leblanc

Lewis se retrouvait à moins-9 au 11e trou et elle a réussi une normale lors des six trous suivants avant de terminer la première ronde avec un boguey.

Ses adversaires Ariya Jutanugarn, In Gee Chun, Katie Burnett et Sandra Changkija l'ont rejoint au sommet du classement en après-midi.

Lewis a réussi un aigle au neuvième trou et elle a ajouté un oiselet aux 10e et 11e trous. La golfeuse de 32 ans tentait de rejoindre Annika Sorenstam en étant la deuxième du circuit de la LPGA à jouer sous la barre des 60. Sorenstam a accompli l'exploit il y a 16 ans, affichant un pointage cumulatif de moins-13 à Moon Valley.

Chez les Canadiennes, Brooke Henderson se trouve au 46e rang ayant remis une carte de 69, tandis qu'Augusta James et Jennifer Ha sont au 104e rang, elles qui ont remis une carte de 72. Alena Sharp (73) a obtenu le 119e rang et Maude-Aimée Leblanc (77) se classe au 142e rang.

La Sherbrookoise a particulièrement eu maille à partir sur le neuf de retour, elle qui avait amorcé sa ronde au 10e trou. Après avoir réussi deux oiselets et commis deux bogueys sur le neuf d'aller, Leblanc a commis un triple-boguey au troisième trou en plus d'inscrire un double-boguey sur sa carte lors de l'avant-dernier trou de la journée.

Rappelons qu'il y a un mois, la Sherbrookoise a terminé à cinq coups de la tête lors de l'Omnium ISPS Handa d'Australie. Maude-Aimée Leblanc y avait réussi son premier top-10 en carrière, y terminant en septième position à égalité, grâce à un cumulatif de moins-5 (71-68-73-75). **AVEC LA TRIBUNE**

5165310

CHALLENGER DE DRUMMONDVILLE

Auger-Aliassime sort le 124e mondial

DRUMMONDVILLE — Félix Auger-Aliassime (photo) a poursuivi sa séquence victorieuse, jeudi, en battant son compatriote Peter Polansky en 63 minutes, 6-3 et 6-4, au deuxième tour du Challenger de Drummondville.

Le joueur de tennis de L'Ancienne-Lorette n'avait jamais vaincu un joueur aussi bien classé, Polansky étant 124e mondial et deuxième favori de la compétition.

Il s'agit d'une septième victoire de suite pour la jeune sensation de 16 ans, qui a remporté le tournoi Futures de Sherbrooke, la semaine dernière. En troisième ronde, Auger-Aliassime affrontera un autre athlète prometteur, l'Australien Alex De Minaur. Le droitier de 18 ans occupe le 262e rang mondial, contre le 511e pour Auger-Aliassime, position qui ne tient toutefois pas compte de son triomphe de la semaine dernière et de ses deux gains à Drummondville. L'autre grand espoir du tennis canadien, Denis Shapovalov, a franchi le deuxième tour sur l'abandon du Français Quentin Halys. **LE SOLEIL**

Félix Auger-Aliassime

LE DÉFI HOCKEY

laTribune

Voici les 200 meilleurs au classement général

Rg	NOM	B	P	Pts	+/-	Rg	NOM	B	P	Pts	+/-	Rg	NOM	B	P	Pts	+/-	Rg	NOM	B	P	Pts	+/-
1	ALEXANDRE DESLAURIERS	402	596	998	134	51	GUY AUGER	360	600	960	8	101	YVON GUILLEMETTE	357	591	948	49	151	CASSANDRA NÉRON	381	556	937	93
2	JOHANNE DUBÉ	385	611	996	81	52	JÉRÉMY MAROIS	340	620	960	121	102	MICHELINE GINGRAS	344	604	948	51	152	DENISE VINCENT	361	576	937	69
3	ROGER GARANT	377	618	995	74	53	CHANTALE SIMARD	392	566	958	37	103	MARC-ANDRÉ GINGUES	371	576	947	64	153	COLETTE PAQUETTE	354	583	937	67
4	RICHARD DOYON	388	601	989	62	54	BRUNO CARRIER	383	575	958	7	104	STEVE SANDERS	369	578	947	3	154	LISE AUDET	328	609	937	95
5	ALAIN BERGERON	358	631	989	97	55	ROGER GUAY	380	578	958	63	105	ANTOINE BOIVIN	367	580	947	81	155	NORMAND DUGAL	381	555	936	24
6	NORMAND FRADETTE	344	644	988	104	56	ANTHONY LÉVESQUE	363	595	958	1	106	GATIEN BLOUIN	344	603	947	82	156	ROLAND LÉTOURNEAU	374	562	936	60
7	VINCENT HÉRAUD	356	630	986	78	57	RICHARD NORMANDIN	358	600	958	70	107	SOLANGE NADEAU	338	609	947	112	157	ROGER GUIMOND	329	607	936	21
8	JEAN-PAUL DUCLOS	360	625	985	116	58	GÉRARD HAMEL	354	604	958	74	108	RAYMOND LANGLOIS	373	573	946	64	158	JEAN CHAREST	356	579	935	22
9	ANDREW FORRET	370	612	982	68	59	JEAN PAQUETTE	371	586	957	74	109	LISE DION	364	582	946	82	159	JEAN-PAUL POULIOT	352	583	935	90
10	GHYSLAIN GENDRON	381	600	981	67	60	GABRIEL SIMARD	370	587	957	66	110	SERGE DESLAURIERS	356	590	946	90	160	ROBERT TANGUAY	344	591	935	116
11	ENRICK JUTRAS-PLANTE	380	600	980	86	61	NORMAND GRAILLON	350	607	957	85	111	PIERRE RATTÉ	354	592	946	84	161	GUYLAINE POULIN	324	611	935	91
12	JEAN-PAUL SIMARD	361	618	979	130	62	MARIO CORRIVEAU	338	619	957	119	112	ALEXANDRE DUGAL	340	606	946	41	162	BENOIT ROULEAU	368	566	934	31
13	MARIO MARQUIS	360	619	979	40	63	ANNE-MARIE GINGUES	384	572	956	55	113	CHRISTINE PLANTE	335	611	946	67	163	DENIS LAGUEUX	364	570	934	105
14	MARIO VAILLANCOURT	354	625	979	60	64	YVES PERRON	361	595	956	151	114	PATRICE DESMARAIS	378	567	945	94	164	MICHAËL FORTIN	361	573	934	81
15	MARC DAVID	352	627	979	96	65	CHRISTIAN MARCHAND	370	585	955	40	115	YVES DION	361	584	945	19	165	MARTIN LÉVESQUE	352	582	934	64
16	DENIS RICHARD	378	597	975	29	66	JACQUES LACASSE	359	596	955	79	116	YVES MARCHESSAULT	355	590	945	68	166	PIERRE SIMARD	351	583	934	119
17	DENIS ROY	377	597	974	80	67	TOMMY OLIVIER	345	610	955	72	117	GILLES BOLDUC	398	546	944	100	167	SYLVAIN SHANK	348	586	934	-43
18	MARIO GUILLEMETTE	377	597	974	70	68	CHARLES BOLDUC	335	620	955	138	118	RAYMOND LAPLANTE	373	571	944	65	168	GÉRARD GRAILLON	325	609	934	52
19	JEAN-PAUL BRAULT	353	621	974	91	69	BENOIT BOLDUC	355	599	954	53	119	RICHARD ROY	362	582	944	51	169	JEAN-PIERRE PAQUETTE	383	550	933	26
20	RICHARD TARDIF	373	600	973	23	70	ROMÉO FORTIER	354	600	954	66	120	BRUNO POULIOT	327	617	944	97	170	DANIEL BISSONNETTE	362	571	933	108
21	GAÉTAN AUDETTE	369	604	973	56	71	RICHARD GRONDIN	353	601	954	71	121	MARC PERRON	357	586	943	45	171	FÉLIX MASSÉ	350	583	933	93
22	ROGER POULIN	369	604	973	21	72	JACQUES TURCOTTE	350	604	954	64	122	BRUNO BRETON	357	586	943	42	172	CHRISTIAN GRAVEL	370	562	932	23
23	PHILIPPE JUTRAS	353	620	973	14	73	FERNANDE LEBLANC	377	576	953	47	123	SYLVIE BEAULIEU	397	545	942	65	173	ÉRIC GRIMARD	349	583	932	28
24	MARC GRIMARD	368	604	972	43	74	TOM PHANEUF	373	580	953	65	124	JEAN-PHILIPPE GARANT	392	550	942	34	174	DENIS PROVOST	343	589	932	28
25	DANIEL LACASSE	364	608	972	17	75	JACQUES TESSIER	368	585	953	48	125	ANDRÉ RAMSAY	363	579	942	83	175	RENÉ ST-LOUIS	341	591	932	22
26	JEAN DION	363	609	972	61	76	DANIEL VIGER	364	589	953	52	126	LYNDA LAMBERT	360	582	942	89	176	SYLVAIN FORTIER	338	594	932	77
27	ALEXIS BOURQUE	361	610	971	102	77	JOCELYNE BOUDREAU	344	609	953	60	127	MICHEL BOUDREAU	353	589	942	25	177	YVAN GRIMARD	368	563	931	63
28	KELLY BLAIS	391	579	970	93	78	LÉO PROVENCHER	370	582	952	49	128	MANON BEAUDOIN	401	540	941	27	178	RÉJEAN BOULIANE	368	563	931	5
29	SERGE JACQUES	356	614	970	39	79	PIERRETTE FORTIER	352	600	952	18	129	GEORGES HARKINS	385	556	941	42	179	PAUL SALOIS	364	567	931	25
30	ANTHONY LESSARD	362	606	968	110	80	YVAN JOLIN	329	623	952	89	130	MARC BEAUDRY	368	573	941	18	180	KARL VINCENT	347	584	931	70
31	WILLIAM LEMIRE	353	615	968	140	81	FRANCE ASHBY	379	572	951	98	131	MARTIN BILODEAU	348	593	941	49	181	PIERRE BROSSARD	318	613	931	46
32	FRANCINE DENIS	399	568	967	115	82	ALAIN FORTIN	360	591	951	71	132	PAUL THOMPSON	336	605	941	71	182	JOCELYN PARADIS	313	618	931	32
33	LISE FREDETTE	399	568	967	40	83	PIERRE DOYON	357	594	951	36	133	DANIEL DUGAL	330	611	941	55	183	BRUNO LAFLOTTE	378	552	930	-4
34	YVES LETARTE	363	604	967	68	84	ÉRIC SIMARD	357	594	951	27	134	SYLVAIN MONTY	391	549	940	113	184	CARL PROVENCHER	372	558	930	13
35	COLETTE LAFLEUR	397	569	966	74	85	ANGÈLE TURGEON	350	601	951	10	135	GILLES SIMONET	382	558	940	35	185	SIMON PARADIS	359	571	930	25
36	YVON BLAIS	369	597	966	62	86	ANDRÉ COUTURE	396	554	950	72	136	CATHERINE GARANT	364	576	940	68	186	JACQUES GUAY	357	573	930	65
37	JEAN-FRANÇOIS GOSSELIN	362	604	966	71	87	MARCEL GERVAIS	392	558	950	97	137	CYNTHIA BLAIS	358	582	940	65	187	LINDA BEAUDOIN	330	600	930	24
38	GUILLAUME CÔTÉ	346	620	966	125	88	ANDRÉ ROUTHIER	369	581	950	96	138	NORMAND LABELLE	355	585	940	24	188	VERONIQUE DAVID	381	548	929	37
39	KEVIN BLAIS	366	598	964	120	89	IAN PROVOST	367	583	950	40	139	ÉRIC TREMBLAY	370	569	939	28	189	ALAIN GERVAIS	365	564	929	28
40	GILLES ST-HILAIRE	362	602	964	62	90	MARIE-CLAUDE GERVAIS	366	584	950	116	140	JONATHAN AYOTTE	368	571	939	30	190	MICHEL BLANCHETTE	336	593	929	116
41	ALAIN FAUCHER	358	606	964	53	91	ANDRÉ DOIRON	351	599	950	138	141	DANIEL BLAIS	359	580	939	85	191	PIERRE NADEAU	351	577	928	36
42	HUGUES LEBLANC	349	615	964	73	92	SARA ROY	351	599	950	54	142	MÉO FORTIER	358	581	939	44	192	LUCIE BEAUDRY	348	580	928	57
43	JEAN-DOMINIQUE FRANK	343	621	964	104	93	FRANCOIS BLAIS	346	604	950	78	143	JEAN-MARC FRANK	350	589	939	73	193	YVES BERNARD	340	588	928	53
44	DENIS PAGEAU	382	581	963	68	94	RICHARD NADEAU	370	579	949	43	144	ALAIN RAMSAY	349	590	939	141	194	LISE LÉVESQUE	320	608	928	120
45	ALEXANDRE PARADIS	369	594	963	95	95	JOCELYN BÉLISLE	355	594	949	57	145	RÉJEAN BOLDUC	405	533	938	46	195	DANIEL LIVERNOCHE	358	569	927	29
46	DANIEL BOUTHOT	350	613	963	62	96	CATHERINE PROVENCHER	377	571	948	49	146	VALÉRIE BERNIER	358	580	938	62	196	GILLES NAULT	343	584	927	95
47	MAISIE VALLÉE	344	619	963	82	97	JEAN MERCIER	373	575	948	80	147	CHARLES MARQUIS	344	594	938	77	197	SYLVAIN FAUTEUX	342	585	927	50
48	DIANE AINSLIE	342	621	963	88	98	JEANNE GAGNON	367	581	948	86	148	RICHARD BACHAND	341	597	938	144	198	YVON VALADE	359	567	926	21
49	NICOLE BACHAND	385	577	962	82	99	STÉPHAN LANGLOIS	363	585	948	68	149	XAVIER BOIS	335	603	938	57	199	ROCK VAILLANCOURT	358	568	926	38
50	BRUNO BOLDUC	362	600	962	44	100	BRIAN COULOMBE	359	589	948	58	150	LOUIS-PHILIPPE GUAY	327	611	938	102	200	GERMAIN BEAUDRY	342	584	926	44

RÈGLEMENTS DU POOL SUR **WWW.DEFIHOCKEY.COM**

Gagnants de la semaine

1er pointeur

PIERRE GAGNON

57 points, 299e au classement

CHÈQUE-CADEAU de 50$ CHEZ sports experts Carrefour de l'Estrie

2e pointeur

DALLAS DESSAINT

56 points, 340e au classement

1 paire de billets pour le Phœnix

Gagnants de la saison régulière

Le 1er pointeur

gagne 500$ chez sports experts

Le 2e pointeur

gagne un abonnement d'un an

GYM MAXI CLUB Complexe Médico Sportif

Les gagnants doivent communiquer avec Christine Daigneault au 819 564-5450, poste 5236 afin de réclamer leur prix. Les gagnants ont 15 jours pour récupérer leur prix à La Tribune.

5105962

LNH

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Montréal	**70**	**39**	**23**	**6**	**2**	**37**	**191**	**176**	**86**	**20-10-3-1**	**19-13-3-1**	**7-3-0-0**	**P-1**
Ottawa	**68**	**39**	**22**	**6**	**1**	**35**	**183**	**175**	**85**	**19-10-6-1**	**20-12-0-0**	**7-2-1-0**	**P-1**
Boston	70	38	26	4	2	36	201	181	82	19-14-0-0	19-12-4-2	8-2-0-0	G-4

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Washington	70	45	17	3	5	44	223	156	98	28-6-1-1	17-11-2-4	4-5-1-0	P-1
Columbus	69	45	18	5	1	43	221	161	96	26-9-1-0	19-9-4-1	7-2-1-0	G-2
Pittsburgh	69	43	17	6	3	40	239	194	95	27-4-2-1	16-13-4-2	6-3-0-1	P-2

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
N.Y. Rangers	70	44	24	0	2	41	225	183	90	19-15-0-2	25-9-0-0	5-5-0-0	P-1
Tampa Bay	69	34	26	6	3	30	191	187	77	19-11-2-1	15-15-4-2	7-2-1-0	G-4
N.Y. Islanders	70	33	26	7	4	32	208	215	77	20-10-4-2	13-16-3-2	4-5-0-1	P-1
Toronto	68	31	23	6	8	30	206	206	76	17-10-2-4	14-13-4-4	4-3-1-2	P-1
Philadelphie	70	32	30	4	4	26	182	210	72	20-11-1-3	12-19-3-1	4-5-1-0	P-1
Floride	69	30	28	5	6	26	176	197	71	16-16-1-2	14-12-4-4	2-7-0-1	P-1
Caroline	68	29	27	7	5	27	175	197	70	20-10-3-1	9-17-4-4	4-2-3-1	G-1
Buffalo	70	28	30	6	6	27	178	207	68	17-12-3-3	11-18-3-3	2-6-1-1	P-1
New Jersey	69	26	31	10	2	23	159	199	64	14-13-6-0	12-18-4-2	1-7-2-0	G-1
Detroit	68	26	31	11	0	19	167	205	63	13-15-5-0	13-16-6-0	3-6-1-0	P-2

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Chicago	69	44	20	4	1	41	208	173	93	23-9-3-1	21-11-1-0	8-2-0-0	G-2
Minnesota	69	43	20	4	2	40	226	170	92	23-9-1-0	20-11-3-2	4-6-0-0	P-3
Nashville	70	35	24	7	4	33	207	197	81	20-8-5-2	15-16-2-2	6-2-1-1	G-3

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
San Jose	69	42	20	6	1	40	194	159	91	23-8-3-1	19-12-3-0	7-2-1-0	G-2
Anaheim	70	37	23	8	2	34	183	175	84	23-8-2-1	14-15-6-1	6-4-0-0	G-2
Calgary	70	39	27	2	2	35	193	190	82	20-15-0-0	19-12-2-2	9-1-0-0	P-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Edmonton	69	36	24	4	5	32	198	182	81	17-12-1-3	19-12-3-2	4-5-0-1	G-1
St. Louis	69	36	28	4	1	35	190	192	77	20-11-3-1	16-17-1-0	5-5-0-0	P-1
Los Angeles	69	33	29	3	4	31	171	174	73	19-13-0-2	14-16-3-2	4-3-2-1	P-2
Winnipeg	71	31	33	6	1	29	212	226	69	16-18-0-1	15-15-6-0	4-4-2-0	G-1
Vancouver	69	28	32	7	2	24	159	201	65	18-12-6-0	10-20-1-2	2-5-3-0	P-4
Dallas	69	27	32	9	1	27	190	228	64	18-12-5-1	9-20-4-0	5-5-0-0	P-3
Arizona	69	26	35	7	1	20	168	219	60	16-15-3-1	10-20-4-0	5-4-1-0	G-3
Colorado	69	20	46	2	1	20	134	223	43	11-22-1-1	9-24-1-0	4-6-0-0	G-1

CALENDRIER

Mercredi 15 mars
Pittsburgh 0 Philadelphie 4
Boston 5 Calgary 2
Detroit 1 Colorado 3
St. Louis 1 Anaheim 2
Jeudi 16 mars
Minnesota 1 Caroline 3
Winnipeg 4 N.Y. Islanders 2
Nashville 2 Washington 1 (P)
Floride 1 Columbus 2
Philadelphie 2 New Jersey 6
Chicago 2 **Ottawa** 1
Toronto 5 Tampa Bay 0
Boston à Edmonton, 21h.
Detroit en Arizona, 22h.
Dallas à Vancouver, 22h.
Buffalo à Los Angeles, 22h30.
St. Louis à San Jose, 22h30.
Vendredi 17 mars
Floride à N.Y. Rangers, 19h.
New Jersey à Pittsburgh, 19h.
Dallas à Calgary, 21h.
Buffalo à Anaheim, 22h.
Samedi 18 mars
Colorado à Detroit, 13h.
Columbus à N.Y. Islanders, 13h.
Chicago à Toronto, 19h.
Nashville en Caroline, 19h.
N.Y. Rangers au Minnesota, 19h.
Washington à Tampa Bay, 19h.
Montréal à Ottawa, 19h.
St. Louis en Arizona, 21h.
Vancouver à Edmonton, 22h.
Anaheim à San Jose, 22h30.
Dimanche 19 mars
Floride à Pittsburgh, 13h.
Columbus au New Jersey, 13h.
Minnesota à Winnipeg, 17h.
Colorado à Chicago, 19h.
Ottawa à Montréal, 19h30.
Caroline à Philadelphie, 19h30.
Los Angeles à Calgary, 21h30.

MARQUEURS

NOTE: en date du 16 mars.

	B	A	Pts
Marchand, Bos	36	40	76
Kane, Chi	31	45	76
McDavid, Edm	24	52	76
Crosby, Pit	35	39	74
Malkin, Pit	33	39	72
Backstrom, Was	21	50	71
Burns, SJ	27	43	70
Kucherov, TB	31	38	69
Scheifele, Win	28	41	69
Seguin, Dal	23	44	67
Granlund, Minn	23	41	64
Pavelski, SJ	28	35	63
Benn, Dal	24	39	63
Pastrnak, Bos	30	32	62
Panarin, Chi	23	39	62
Karlsson, Ott	13	49	62
Tarasenko, STL	32	29	61
Kessel, Pit	21	40	61
Laine, Win	33	27	60
Pacioretty, Mon	33	27	60
Carter, LA	31	29	60
Atkinson, Clb	32	27	59
Tavares, NYI	26	33	59
Hedman, TB	14	45	59
Ovechkin, Was	28	30	58
Draisaitl, Edm	23	35	58
Getzlaf, Ana	14	44	58
Wheeler, Win	21	36	57

HOCKEY

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 16 mars.

	MJ	B	A	PTS
Pacioretty	70	33	27	60
Radulov	65	15	32	47
Galchenyuk	49	15	25	40
Weber	70	16	23	39
Byron	69	19	16	35
Danault	70	10	22	32
Markov	51	4	26	30
Petry	68	8	19	27
Shaw	56	10	14	24
Plekanec	67	7	17	24
Beaulieu	63	2	21	23
Gallagher	52	7	14	21
Lehkonen	61	12	5	17
Mitchell	70	8	9	17
Benn	65	3	13	16
King	69	8	7	15
Nesterov	44	4	10	14
Flynn	49	6	4	10
Emelin	67	2	7	9
Carr	33	2	7	9
Martinsen	58	3	4	7
Ott	47	3	4	7
McCarron	25	1	4	5
Redmond	16	0	5	5
Terry	14	2	2	4
Davidson	30	0	2	2
Montoya	18	0	2	2
Hudon	3	0	2	2
Scherbak	3	1	0	1
Price	53	0	1	1
De La Rose	9	0	0	0
Johnston	7	0	0	0
Hanley	7	0	0	0
Farnham	3	0	0	0
Sergachev	3	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Price	3117	5	120	3		2,27	,922
Montoya	8	6	3	48	2	2,71	,910

LHSAM

DEMI-FINALE (4 DE 7)
Vendredi 17 mars
Waterloo à St-Léonard, 20h30.
(La série est égale 2-2)
La Tuque à Louiseville, 20h30.
(La série est égale 2-2)
Samedi 18 mars
St-Léonard à Waterloo, 19h30.
Louiseville à La Tuque, 20h30.
Dimanche 19 mars
x-Waterloo à St-Léonard, 17h30.
x-La Tuque à Louiseville, 19h30.

COLLÉGIAL

QUARTS DE FINALE (2 DE 3)
Samedi 11 mars
St-Hyacinthe 4 Ch.-St-Lawrence 5 (P)
(Ch.-St-Lawrence mène la série 1-0)
Dimanche 12 mars
Ch.-Lennoxville 4 St-Laurent 2
(Lennoxville gagne la série 2-0)
Ste-Foy 0 Sorel-Tracy 4
(Sorel-Tracy mène la série 1-0)
Vendredi 17 mars
A.-Laurendeau à Alma, 20h.
Ch.-St-Lawrence à St-Hyacinthe, 19h30.
Sorel-Tracy à Ste-Foy, 20h30.

RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 16 mars.

	MJ	B	A	PTS
Karlsson	68	13	49	62
Stone	63	22	28	50
Hoffman	61	21	27	48
Turris	65	22	22	44
Brassard	68	12	23	35
Smith	66	16	16	32
Dzingel	68	13	17	30
Phaneuf	68	9	20	29
Pageau	68	9	18	27
Burrows	62	13	13	26
Ryan	51	12	12	24
Pyatt	68	6	13	19
Wideman	62	5	11	16
Stalberg	64	11	4	15
Ceci	68	2	11	13
Wingels	59	7	5	12
Kelly	68	5	7	12
Methot	63	0	11	11
Claesson	23	2	7	9
Jokipakka	38	1	5	6
Neil	52	1	2	3
Borowiecki	57	1	1	2
Condon	37	0	0	0
Anderson	30	0	0	0
Bailey	7	0	0	0
McCormick	7	0	0	0
Varone	7	0	0	0
Hammond	6	0	0	0
Englund	4	0	0	0
Didomenico	2	0	0	0
Blunden	2	0	0	0
Harpur	1	0	0	0
Driedger	1	0	0	0
Chabot	1	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Anderson	21	8	1	67	4	2,23	,930
Condon	1811	6	87	5		2,51	,914
Driedger	0	1	0	4	0	6,00	,733

LHJAAAQ

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

QUARTS DE FINALE (4 DE 7)
Terrebonne (1) c. Ste-Agathe (4)
Vendredi 17 mars
Ste-Agathe à Terrebonne, 19h30.
Dimanche 19 mars
Terrebonne à Ste-Agathe, 15h.
Mardi 21 mars
Ste-Agathe à Terrebonne, 19h30.
Granby (2) à Valleyfield (3)
Vendredi 17 mars
Valleyfield à Granby, 19h45.
Dimanche 19 mars
Granby à Valleyfield, 19h30.
Mardi 21 mars
Valleyfield à Granby, 19h.
Longueuil (1) c. Princeville (5)
Mercredi 15 mars
Princeville 2 Longueuil 3
(Longueuil mène la série 1-0)
Vendredi 17 mars
Longueuil à Princeville, 19h30.
Dimanche 19 mars
Princeville à Longueuil, 16h.
St-Léonard (2) c. St-Jérôme (3)
Mercredi 15 mars
St-Jérôme 4 St-Léonard 8
(St-Léonard mène la série 1-0)
Vendredi 17 mars
St-Léonard à St-Jérôme, 19h30.
Dimanche 19 mars
St-Jérôme à St-Léonard, 16h.

HOCKEY

LHJMQ

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Shawinigan	66	41	20	4	1	250	180	87
Chicoutimi	66	37	24	3	2	202	200	79
Victoriaville	66	33	25	6	2	222	226	74
Québec	66	29	30	4	3	183	235	65
B.-Comeau	66	25	31	6	4	198	226	60
Rimouski	66	26	35	5	0	227	251	57

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
R.-Noranda	66	43	16	2	5	267	173	93
B.-Boisbriand	66	41	19	4	2	218	167	88
Gatineau	66	32	30	4	0	227	249	68
Drum.	66	27	33	1	5	211	257	60
Val-d'Or	66	27	34	3	2	206	261	59
Sherbrooke	66	26	36	1	3	211	259	56

SECTION MARITIMES

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Jean	66	47	13	5	1	282	173	100
Charl.	66	45	17	4	0	295	206	94
A.-Bathurst	66	37	23	4	2	271	238	80
Cap-Breton	66	37	25	2	2	262	227	78
Halifax	66	27	34	2	3	226	254	59
Moncton	66	14	49	2	1	167	343	31

Mercredi 15 mars
Saint-Jean 5 Moncton 0
A.-Bathurst 4 Cap-Breton 6
Charlottetown 5 Halifax 6 (P)
R.-Noranda 2 Shawinigan 3
Chicoutimi 5 Québec 3
B.-Boisbriand 3 Drummondville 6
Val-d'Or 3 Sherbrooke 2
Vendredi 17 mars
A.-Bathurst à Moncton, 18h.
Cap-Breton à Halifax, 18h.
Saint-Jean à Charlottetown, 18h.
Val-d'Or à Victoriaville, 19h.
Sherbrooke à Shawinigan, 19h30.
B.-Comeau à Chicoutimi, 19h30.
Québec à Rimouski, 19h30.
Drummondville à Gatineau, 19h30.
R.-Noranda à B.-Boisbriand, 19h30.
Samedi 18 mars
A.-Bathurst à Charlottetown, 14h.
Rimouski à Drummondville, 15h.
Sherbrooke à Québec, 15h.
Cap-Breton à Moncton, 15h.
Saint-Jean à Halifax, 15h.
Val-d'Or à Shawinigan, 16h.
R.-Noranda à Victoriaville, 16h.
Chicoutimi à B.-Comeau, 16h.
B.-Boisbriand à Gatineau, 16h.
FIN DU CALENDRIER RÉGULIER

MARQUEURS

NOTE:en date du 16 mars.

	MJ	B	A	Pts
Abramov, Gatineau	64	46	55	101
Boland, Rimouski	66	46	55	101
Beauchemin, Charl.	67	44	52	96
Highmore, St-Jean	64	34	55	89
Goulet, Victoriaville	66	39	49	88
Chlapik, Charl.	55	33	55	88
Fiore, C.-B.	59	50	37	87
Boivin, A.-Bathurst	66	41	45	86
Hischier, Halifax	55	38	47	85
Fortier, Halifax	66	31	54	85
Waked, R.-N.	65	39	41	80
Joseph, St-Jean	54	36	44	80
Roy, Chicoutimi	51	36	43	79
Smallman, St-Jean	60	30	49	79
Beaudin, R.-N.	63	29	50	79
Barré-Boulet, B.-B.	63	28	50	78
Ratelle, Chicoutimi	60	41	35	76
Montcalm, Rimouski	60	16	60	76
Yan, Shaw.	63	45	28	73

MIDGET AAA

DEMI-FINALES

(QUATRE DE SEPT)
S. St.-François (1) c. Lévis (9)
(La série est égale 1-1)
Vendredi 10 mars
Lévis 3 S. Saint-François 2 (prol.)
Dimanche 12 mars
Lévis 3 S. Saint-François 6
Vendredi 17 mars
S. Saint-François à Lévis, 19h30.
Dimanche 19 mars
S. Saint-François à Lévis, 14h.
Mercredi 22 mars
Lévis au S. Saint-François, 19h.
Vendredi 24 mars
x-S. Saint-François à Lévis, 19h30.
Dimanche 26 mars
x-Lévis au S. Saint-François, 13h.
C.Lemoyne (3) c. Trois-Rivières (8)
(T.-Rivières mène la série 2-0)
Vendredi 10 mars
T.-Rivières 4 C.C.-LeMoy. 0
Dimanche 12 mars
T.-Rivières 3 C.C.-LeMoy. 2 (prol.)
Vendredi 17 mars
C.C.-LeMoy. à T.-Rivières, 19h.
Dimanche 19 mars
C.C.-LeMoy. à T.-Rivières, 13h30.
Mercredi 22 mars
x-T.-Rivières au C.C.-LeMoy., 19h30.
Vendredi 24 mars
x-C.C.-LeMoy. à T.-Rivières, 19h.
Dimanche 26 mars
x-T.-Rivières au C.C.-LeMoy., 14h.
x-si nécessaire

LHO

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Peterb.	67	42	20	2	3	237	217	89
Oshawa	66	39	22	3	2	222	208	83
Hamilton	66	32	26	4	4	232	219	72
Kingston	65	30	26	5	4	163	190	69
Ottawa	66	25	33	7	1	215	266	58

SECTION CENTRALE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Miss.	65	32	20	6	7	228	212	77
Niagara	66	23	33	6	4	203	264	56
Sudbury	65	24	34	7	0	194	258	55
North Bay	66	24	36	4	2	186	251	54
Barrie	66	17	42	6	1	187	281	41

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRE-OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Erie	66	48	15	2	1	311	178	99
O. Sound	66	47	15	2	2	282	170	98
London	65	44	14	3	4	275	183	95
Kitchener	66	36	26	2	2	240	241	76
Guelph	65	20	38	5	2	191	282	47

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
S.S. Marie	66	46	16	3	1	278	203	96
Windsor	67	40	19	5	3	228	182	88
Flint	66	32	26	3	5	224	232	72
Sarnia	67	31	29	6	1	255	273	69
Saginaw	66	27	30	7	2	200	241	63

Mardi 14 mars
Flint 4 O. Sound 6
London 3 Erie 2
Kitchener 6 Guelph 5 (P)
Mercredi 15 mars
Peterb. 2 Ottawa 0
Barrie 2 Oshawa 4
S.S. Marie 1 Saginaw 2
Windsor 2 Sarnia 4
Jeudi 16 mars
Mississauga 4 Niagara 1
Sudbury 0 North Bay 4
O. Sound 6 Windsor 1
Hamilton 0 Peterb. 4
Vendredi 17 mars
Barrie à Mississauga, 19h.
North Bay à Sudbury, 19h.
Hamilton à Kingston, 19h.
Saginaw à S.S. Marie, 19h07.
Sarnia à Guelph, 19h30.
Flint à London, 19h30.
Erie à Kitchener, 19h30.
Samedi 18 mars
Oshawa à Ottawa, 14h.
London Flint, 19h.
Sudbury à Niagara, 19h.
Guelph à Erie, 19h.
Windsor à Saginaw, 19h05.
Kingston à Barrie, 19h30.
Kitchener à O. Sound, 19h30.

LNAH

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

QUARTS DE FINALE

(QUATRE DE SEPT)
Laval (6) vs. Jonquière (1)
(La série est égale 1-1)
Vendredi 10 mars
Laval 2 Jonquière 0
Dimanche 12 mars
Jonquière 5 Laval 3
Vendredi 17 mars
Laval à Jonquière, 20h.
Dimanche 19 mars
Jonquière à Laval, 15h30.
Jeudi 23 mars
Laval à Jonquière, 20h.
Vendredi 24 mars
x-Jonquière à Laval, 20h.
Dimanche 26 mars
x-Laval à Jonquière, 15h.
Sorel-Tracy (2) vs. Rivière-du-Loup (5)
(R.-du-Loup mène la série 2-0)
Vendredi 10 mars
R.-du-Loup 5 Sorel-Tracy 0
Samedi 11 mars
Sorel-Tracy 2 R.-du-Loup 4
Vendredi 17 mars
R.-du-Loup à Sorel-Tracy, 20h.
Samedi 18 mars
Sorel-Tracy à R.-du-Loup, 19h30.
Jeudi 23 mars
x-R.-du-Loup à Sorel-Tracy, 20h.
Vendredi 24 mars
x-Sorel-Tracy à R.-du-Loup, 20h.
Dimanche 26 mars
x-R.-du-Loup à Sorel-Tracy, 15h.
St-Georges (3) vs. Thetford (4)
(Thet. Mines mène la série 2-0)
Vendredi 10 mars
Thet. Mines 3 St-G. 1
Samedi 11 mars
St-G. 1 Thet. Mines 4
Vendredi 17 mars
Thet. Mines à St-G., 20h.
Samedi 18 mars
St-G. à Thet. Mines, 19h30.
Mercredi 22 mars
x-Thet. Mines à St-G., 20h.
Vendredi 24 mars
x-St-G. à Thet. Mines, 20h30.
Samedi 25 mars
x-Thet. Mines à St-G., 20h.

LAH

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Scranton	61	41	17	3	0	205	146	85
Lehigh Valley	61	39	18	4	0	222	178	82
Bridgeport	61	37	21	2	1	186	171	77
Providence	61	34	18	5	4	184	158	77
Hershey	62	33	18	8	3	214	180	77
Springfield	61	25	26	8	2	156	171	60
Hartford	61	21	35	3	2	156	222	47

SECTION NORD

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Syracuse	62	31	20	6	5	189	191	73
Albany	61	34	25	1	1	172	166	70
Toronto	62	32	25	4	1	196	173	69
St. John's	62	29	25	7	1	176	185	66
Utica	61	28	24	7	2	159	170	65
Binghamton	62	24	34	2	2	155	211	52
Rochester	60	24	34	0	2	161	195	50

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Chicago	62	37	17	5	3	212	163	82
G. Rapids	60	38	17	1	4	208	147	81
Milwaukee	61	35	20	3	3	180	176	76
Iowa	60	29	23	6	2	150	158	66
Cleveland	60	27	26	3	4	146	170	61
Charlotte	59	28	27	4	0	158	170	60
Manitoba	63	23	32	4	4	162	202	54
Rockford	63	21	30	9	3	149	204	54

SECTION PACIFIQUE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
San Jose	55	37	12	2	4	191	137	80
San Diego	55	35	15	3	2	178	143	75
Ontario	56	30	17	9	0	168	158	69
Texas	61	27	29	1	4	179	207	59
Bakersfield	55	26	23	5	1	161	155	58
Stockton	55	26	24	4	1	163	153	57
Tucson	54	24	24	6	0	145	180	54
San Antonio	61	24	32	4	1	149	190	53

Mercredi 15 mars
Syracuse 5 Lehigh Valley 4 (P)
Binghamton Rochester
Texas 0 Chicago 1 (F)
Stockton 2 San Diego 3
Vendredi 17 mars
Bakersfield à Tucson, 14h05.
Rochester à St. John's, 18h.
Springfield à Albany, 19h.
Texas à Cleveland, 19h.
Hartford à Hershey, 19h.
Binghamton à Toronto, 19h.
Syracuse à Utica, 19h.
Chicago à G. Rapids, 19h.
W./B. Scranton à L. Valley, 19h05.
Bridgeport à Providence, 19h05.
Ontario à Charlotte, 19h15.
Rockford à Manitoba, 20h.
Iowa à Milwaukee, 20h.
San Diego à San Antonio, 20h30.
Stockton à San Jose, 22h.
Samedi 18 mars
Binghamton à Toronto, 13h30.
Bakersfield à Tucson, 14h05.
Ontario à Charlotte, 18h.
Rochester à St. John's, 18h.
Texas à Cleveland, 19h.
Hartford à Hershey, 19h.
Albany à Syracuse, 19h.
Milwaukee à Iowa, 19h.
Springfield à Providence, 19h05.
L. Valley à W./B. Scranton, 19h05.
Utica à Bridgeport, 19h30.
G. Rapids à Chicago, 20h.
Rockford à Manitoba, 20h.
San Diego à San Antonio, 20h.
San Jose à Stockton, 22h30.

SOCCER

MLS

ASSOCIATION DE L'EST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
New York	2	2	0	0	3	1	6
Chicago	2	1	0	1	3	1	4
Atlanta	2	1	1	0	7	3	3
New York City	2	1	1	0	4	1	3
Orlando	1	1	0	0	1	0	3
FC Toronto	2	0	0	2	2	2	2
Philadelphie	2	0	0	2	2	2	2
Montréal	2	0	1	1	2	3	1
Columbus	2	0	1	1	2	4	1
D.C. United	2	0	1	1	0	4	1
N.-Angleterre	1	0	1	0	0	1	0

ASSOCIATION DE L'OUEST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Portland	2	2	0	0	6	1	6
Houston	2	2	0	0	5	2	6
San Jose	2	2	0	0	4	2	6
FC Dallas	2	1	0	1	2	1	4
Colorado	2	1	1	0	1	1	3
Kansas City	2	0	0	2	0	0	2
FC Seattle	2	0	1	1	3	4	1
FC Vancouver	2	0	1	1	2	3	1
Salt Lake	2	0	1	1	0	2	1
Los Angeles	2	0	2	0	1	3	0
Minnesota	2	0	2	0	2	11	0

Samedi 18 mars
Montréal New York City, 14h.
FC Toronto au FC Vancouver, 16h.
Chicago Atlanta, 16h.
Columbus à D.C. United, 19h.
Philadelphie Orlando, 19h30.
N.-Angleterre au FC Dallas, 20h.
San Jose à Kansas City, 20h30.
Minnesota au Colorado, 21h.
Los Angeles à Salt Lake, 21h30.
Houston à Portland, 22h30.
Dimanche 19 mars
New York au FC Seattle, 19h.

BASKETBALL

NBA

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	G	P	Moy.	Diff.
Boston	43	25	,632	—
Toronto	39	29	,574	4
New York	27	42	,391	16½
Philadelphie	24	43	,358	18½
Brooklyn	13	54	,194	29½

SECTION SUD-EST

COUPE DU MONDE DE SKI DE FOND À QUÉBEC

Harvey « motivé à 100 % »

JEAN-NICOLAS PATOINE
Le Soleil

QUÉBEC — Afin de compenser pour la fatigue accumulée, Alex Harvey pigera dans son réservoir de motivation, en fin de semaine.

L'« effet Alex Harvey » se faisait déjà sentir, jeudi, lors du point de presse de l'équipe nationale de ski de fond. — PHOTO LE SOLEIL, YAN DOUBLET

L'« effet Harvey » se faisait déjà sentir, jeudi, lors du point de presse de l'équipe nationale de ski de fond, au Concorde. Le champion du monde s'est retrouvé avec une foule de micros sous le nez, pendant que plusieurs de ses coéquipiers restaient assis, un peu ignorés.

Normal. À l'aube d'un trio d'épreuves de la Coupe du monde disputées sur les plaines d'Abraham, l'athlète de Saint-Ferréol-les-Neiges se retrouve chez lui après avoir remporté l'épreuve-reine du ski de fond, le 50 km style libre des Mondiaux, il y a deux semaines. Un succès sans précédent pour un Canadien.

Même s'il a skié un autre 50 km depuis son sacre (6e à Oslo), Harvey assure avoir du jus pour performer à la hauteur des attentes lors du sprint de vendredi, du 15 km classique en départ de groupe de samedi et de la poursuite de 15 km style libre, dimanche.

« À ce point-ci de l'année — on compétitionne depuis le mois de novembre —, c'est sûr que personne n'a le réservoir à 100 %. Alors la motivation, c'est peut-être ça qui est le plus important. Et moi, elle est à pleine capacité, ma motivation. Pour bien faire devant tous les gens de Québec, mes amis. J'ai encore le goût d'enfiler un dossard, de me donner à 100 %, de me faire souffrir. Ça pourrait faire une grosse différence », a affirmé Harvey, jeudi matin.

Selon son *coach*, Louis Bouchard, le fondeur possède les atouts mentaux pour faire fi, une fois sur ses skis, de toute l'attention dont il est l'objet. « Alex a du plaisir à raconter ses histoires aux médias, il va y avoir beaucoup de spectateurs... Mais il est capable de rentrer dans sa bulle rapidement, d'utiliser tout ce qui est encourageant pour lui et de rester concentré sur sa tâche », a souligné l'entraîneur-chef de l'équipe nationale.

LE LUXE DE SKIER...

Fatigué après son deuxième 50 km en moins d'une semaine, samedi, Harvey a pu profiter (enfin!) de sa résidence pour bien se reposer, cette semaine. Et aussi pour skier, ironiquement une sorte de luxe pour l'élite mondiale en cette période de déplacement et de tempête. « Au déjeuner, j'ai parlé à l'un des favoris, [le Norvégien] Finn Haagen Krogh, et il n'a pas skié encore de la semaine! » a raconté le Québécois.

Harvey aura beaucoup plus à gagner que le cœur des amateurs, en fin de semaine. Il se retrouve tout juste devant le Finlandais Matti Heikkinen pour le troisième rang du classement de la Coupe du monde. Sept petits points en faveur du Québécois séparent les deux skieurs de la dernière place du podium. Harvey possède toutefois un avantage sur Heikkinen : ce dernier ne s'est pas qualifié pour les rondes finales d'un sprint depuis plus de cinq ans. Le favori local pourrait donc prendre une sérieuse option sur cette troisième position dès vendredi.

« C'est sûr que s'il se retrouve dans un quart de finale avec moi et qu'il entend la foule bruyante, ça pourrait être intimidant », a réagi Harvey. « Mais c'est quand même un grand champion, il a beaucoup d'expérience. Je pense qu'il va être capable de se mettre dans sa bulle. Mais j'aime quand même mes chances, c'est un format qui me convient bien. »

N'empêche, Harvey croit avoir encore fort à faire dimanche, lors de la poursuite de 15 kilomètres. « C'est là où tout va se passer », a-t-il lancé.

Jusqu'ici, Harvey a participé aux quatre épreuves de la Coupe du monde à Québec. En 2012, il avait pris le cinquième rang du sprint par équipe et le 21e du sprint individuel. L'an dernier, au Tour de ski du Canada, il avait soulevé la foule avec une médaille d'argent au sprint et une quatrième place à la poursuite.

Une victoire doublement impressionnante

Selon Alex Harvey, sa victoire aux 50 km des Mondiaux de Lahti a changé le regard que portent les skieurs des autres pays sur la formation canadienne. « Ça amène un certain respect des autres compétiteurs, c'est certain. C'est l'épreuve-reine pour nous. Et en même temps, ils ne sont pas fous. Ils voient qu'on a une plus petite équipe que les autres. On ne se bat pas encore à armes égales avec les Scandinaves, donc ils sont doublement impressionnés, je pense. »

Harvey a d'ailleurs louangé le travail de ses coéquipiers, jeudi. La formation canadienne compte des athlètes qui se démarquent chacun à leur façon pendant les entraînements, ce qui force le Québécois à se surpasser, a expliqué le principal intéressé. « Devon [Kershaw], c'est encore lui le plus fort de l'équipe pendant l'été, sans aucun doute. En ski à roulettes, en course à pied... Les autres gars contribuent aussi. Tout le monde amène quelque chose de différent. [...] On est compétitifs de nature. Alors quand je vois quelqu'un qui lève des plus grosses charges que moi, je force un peu plus pour essayer de me rapprocher de lui. » **JEAN-NICOLAS PATOINE**

Le Mistral obtient gain de cause

SEBASTIEN LAJOIE
sebastien.lajoie@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — La Fédération de soccer du Québec (FSQ) est revenue sur sa décision; les deux équipes Mistral U14 AA masculine et féminine pourront participer aux activités régulières de la Ligue inter-régionale de la zone 2 (LIZ2) en 2017.

Le Mistral de Sherbrooke est présentement à pied d'œuvre pour les derniers préparatifs menant à sa première saison sur le terrain, après la fusion des trois clubs de soccer sherbrookois, confirmée en décembre 2015.

Une fusion entérinée par la FSQ et qui fait passer le Mistral à un club d'environ 5000 joueurs. Si certaines pénalités étaient prévues — comme l'impossibilité d'accéder au niveau AAA pour trois ans — et acceptées, d'autres par contre ont été des surprises.

Entre autres, celle qui prévoyait que les deux équipes U14 du Mistral ne joueraient que des matchs hors concours pour la prochaine saison, à tout le moins.

Une décision qui a soulevé l'ire des parents, mais aussi de l'administration du Mistral.

« La fusion s'est concrétisée à la fin de 2015 et, dès janvier 2016, on a reçu le tableau des sanctions; on savait que certains niveaux n'auraient pas accès aux compétitions provinciales. C'était clair dès le départ. Ce qui ne l'était pas, c'était ce règlement qui touchait nos équipes AA; on a appris qu'il avait été adopté en octobre 2016 lors d'une assemblée de la FSQ. Dans le fond, ils nous disaient que si les équipes AA ne pouvaient accéder au AAA, elles ne pouvaient participer aux activités régulières AA », a précisé Luc Tremblay, vice-président du Mistral.

On imagine facilement le questionnement des parents du Mistral...

« On a donc commencé à monter un dossier, en demandant une dérogation. »

La demande du Mistral a été refusée vendredi dernier par le directeur général de la FSQ, Stéphane Arsenault.

Avec l'appui de Soccer Estrie, le Mistral est cependant revenu à la charge, samedi. Et il a finalement eu gain de cause.

Les matchs des équipes Mistral vont compter au classement, mais elles ne pourront jouer en compétition provinciale.

« On voulait aller jusqu'au bout. Je crois qu'on a évité le pire. Ça nous donne espoir de peut-être adoucir les sanctions liées à la fusion. Je me suis d'ailleurs engagé en ce sens. On ne veut pas que les jeunes soient pris en otage et on veut éviter un exode de nos joueurs. »

Selon l'attaquant Steve Ott (92), ici en compagnie de Michael McCarron, il n'y a plus de rencontres faciles en séries, «il faut être à son sommet à chaque match».
— PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

Le CH en plein air à Ottawa en décembre 2017

On savait qu'un match en plein air s'en venait pour le Canadien à l'occasion du 100e anniversaire de la LNH, mais c'est à Ottawa qu'il va se jouer. Jeudi midi, le commissaire Gary Bettman annoncera officiellement une rencontre opposant le Tricolore aux Sénateurs qui, selon diverses sources, est prévue pour le 17 décembre 2017 à la Place TD, là où évolue le Rouge et Noir d'Ottawa dans la Ligue canadienne de football. Cette rencontre commémorera le tout premier match dans l'histoire de la LNH disputé le 19 décembre 1917 entre le Canadien et les Sénateurs.

«Je suis allé voir quelques matchs des RedBlacks et c'est un beau stade», a commenté l'ailier Paul Byron, qui est originaire d'Ottawa. «Le fait de pouvoir jouer à l'extérieur devant parents et amis dans un environnement du genre, c'est sûr que ça va être *cool*!» Il s'agira d'un quatrième match en plein air pour le Tricolore depuis que la LNH a lancé le concept, après ceux disputés à Edmonton, Calgary et Boston. **LA PRESSE**

La bataille de l'Atlantique

Finir en tête de la division vaut la peine malgré la puissance du premier adversaire possible en séries

MARC ANTOINE GODIN
La Presse

MONTRÉAL — Alors que le Tricolore s'apprête à disputer en fin de semaine le premier rang de la division Atlantique aux Sénateurs d'Ottawa dans une série aller-retour, c'est à se demander s'il y a vraiment un avantage pour ces deux équipes à terminer première.

La puissance de la division Métropolitaine cette saison a créé une sorte d'incongruité : l'équipe qui terminera en tête de l'Atlantique affrontera la meilleure des deux équipes repêchées, laquelle, selon toute logique, sera la formation qui aura terminé au quatrième rang de la Métropolitaine. Depuis des mois, cette équipe a plus de points que le Canadien et les Sénateurs, qui ont loupé une occasion de déloger le CH du sommet en s'inclinant 2-1 contre Chicago, jeudi.

Si le «prix» est de se frotter dès le premier tour à une puissance de la Métropolitaine, c'est un pensez-y-bien, non? «L'avantage de la patinoire est énorme en séries», répond Paul Byron. «Dès que tu as la chance de l'avoir, tu dois en profiter. On ne va pas donner de munitions à personne en disant qu'on ne veut pas terminer premiers! On veut gagner tous nos matchs et finir premiers, parce que Montréal est un avantage pour nous.»

La LNH a instauré en 2014 un format de séries qui favorise les rivalités intradivisions. Les joueurs n'ont pas leur mot à dire sur la façon dont elles sont structurées, mais on soupçonne que la majorité préférerait un retour à l'ancien système dans lequel la première équipe d'une Association affrontait la huitième, la deuxième affrontait la septième....

Des vedettes comme Sidney Crosby et Braden Holtby se sont déjà exprimées en ce sens par le passé. Il faut dire que les deux joueurs évoluent pour des formations de la division Métropolitaine, qui pourraient s'entretuer dès le premier tour. Un choc Penguins-Capitals dès le départ, en plus d'être précoce, forcerait le gagnant à y laisser beaucoup d'énergie.

Aux yeux de l'attaquant Steve Ott, la parité est telle aujourd'hui dans la LNH qu'une équipe de huitième place a autant de chances qu'une autre de battre la première de classe. «Il faut être à son sommet à chaque match parce qu'il n'y a plus d'affrontements faciles», croit le vétéran centre. «On l'a vu l'an dernier avec les Capitals de Washington qui ont survolé la LNH en saison, mais qui n'ont pas été capables de passer le deuxième tour. C'est tellement serré, surtout en séries.»

Ott a joué son premier match éliminatoire dans la LNH en 2003, alors qu'il était une verte recrue des Stars de Dallas. À l'époque, l'écart entre la première et la huitième équipe était beaucoup plus grand. «Les Stars avaient une masse salariale de 80 millions $ et on avait affronté les Oilers d'Edmonton et leur masse salariale de 25 millions $ dans une série où le deuxième dans l'Ouest affrontait le septième. On savait qu'il valait mieux l'emporter! Ça changeait tout : c'est comme si notre *job* était en jeu.»

UNE NOUVELLE ÈRE DEPUIS 2012

Selon Ott, la nouvelle ère de parité a commencé en 2012 quand les Kings de Los Angeles, entrés en séries par la porte arrière en vertu de leur huitième rang dans l'Ouest, avaient fini par remporter la Coupe Stanley. «Mais c'est encore plus vrai aujourd'hui», estime-t-il.

Aujourd'hui, un écart de six points entre deux formations ne dit pas grand-chose sur leur force véritable. En fait, l'élan avec lequel une formation arrive en séries est peut-être plus significatif que son total de points.

«L'avantage de la patinoire est énorme en séries»

— Paul Byron

En fin de compte, les joueurs du Canadien savent qu'il faut être capable de battre n'importe qui si l'on veut se rendre jusqu'au bout. «Peut-être que certains joueurs préféreraient revoir l'ancien format, mais en ce qui me concerne, je trouve qu'il vaut mieux essayer de se débarrasser des meilleures équipes dès le début alors qu'on est encore frais, et partir de là», estime le défenseur Jordie Benn.

«En même temps, plus on avance en séries, mieux les équipes jouent. On affronte le meilleur de ce qu'elles ont à donner. Donc je ne pense pas que ça importe vraiment.»

La défaite n'est plus une option

JÉRÔME GAUDREAU
jerome.gaudreau@latribune.qc.ca

COMMENTAIRE

Il ne reste que deux jours au Phœnix pour se tailler une place en séries. Deux gros matchs qui pourraient transformer soudainement la saison, mais aussi l'opinion des partisans envers la cinquième campagne des Oiseaux.

L'organisation n'a pas promis mer et monde aux fans. Mais ces derniers étaient en droit de s'attendre à mieux de la part de leur équipe cette année. Or, si les Sherbrookois accèdent aux séries, les amateurs considèreront la dernière saison comme étant une certaine réussite. Surtout en terminant au 16e rang.

Car non seulement le Phœnix s'offre au moins une présence à la valse printanière en terminant 16e, ce qui sera bénéfique pour les coffres de l'organisation, mais en plus, il se donne une excellente chance de sélectionner l'un des trois phénomènes disponibles au prochain repêchage.

Vu comme le prochain choix à la séance 2017, Alexis Lafrenière impressionne les recruteurs et les amateurs des quatre coins du Québec. Samuel Poulin, le frère du joueur du Phœnix Nicolas Poulin, et Xavier Parent font aussi parler d'eux depuis quelques années.

Mais le débat entre les partisans du Phœnix actuellement est à savoir si le Phœnix ne devrait pas terminer au 17e rang et rater les séries question d'obtenir les meilleures chances de repêcher Lafrenière par exemple.

Évidemment, si l'on pense à l'avenir du Phœnix uniquement, l'ajout d'une excellente recrue est peut-être plus bénéfique qu'une participation en première ronde, durant laquelle on ne donnera pas cher de la peau des Sherbrookois.

Mais dans le vestiaire, 21 joueurs n'ont qu'un seul but en tête : gagner. Gagner vendredi soir à Shawinigan contre les Cataractes et gagner samedi à Québec contre les Remparts.

Parce que les joueurs de 20 ans veulent prolonger leur carrière dans le junior majeur et terminer sur une bonne note. Les jeunes ayant été repêchés dans la LNH ont des choses à prouver à leur club professionnel. Les recrues veulent impressionner les entraîneurs en vue des prochaines saisons. Tout le monde souhaite aussi bonifier ses statistiques en plus d'améliorer la fiche de l'équipe. Puis surtout, parce que tous les membres du Phœnix ont l'équipe à cœur, d'abord et avant tout.

Bref, impossible de se forcer pour perdre. Pour une équipe qui souhaite instaurer une mentalité de gagnant, ça ferait un peu *loser*.

Même si les dirigeants pensent souvent à bâtir pour l'avenir, ils savent que la plupart des partisans souhaitent voir leur équipe disputer un maximum de matchs en séries. Pas seulement 15 en cinq ans.

Après avoir été exclu des séries en 2014, croyez-moi, le Phœnix ne veut pas revivre le même scénario.

D'ailleurs, quoi de plus crève-cœur que de rater les éliminatoires par une simple victoire, ou un maigre point, pis encore, par un but, un arrêt raté ou une pénalité banale qui aura causé le but menant à l'élimination.

Et tant qu'à faire les séries, pourquoi ne pas les faire par la porte d'en avant au lieu d'espérer une défaite d'un rival.

Posté au 16e rang grâce à leur point supplémentaire, l'Océanic (57 points) doit affronter les Remparts vendredi et les Voltigeurs samedi. Deux équipes à leur portée. Gageons que pendant que les Sherbrookois (56 points) seront sur la glace, les dirigeants garderont un œil sur les pointages et souhaiteront avant tout voir leur équipe faire preuve de caractère en allant chercher les quatre derniers points.

Parce que pour une équipe de hockey, la défaite n'est jamais une option. Surtout pas à Sherbrooke.

« Il faut gagner les deux dernières »

SHERBROOKE – Le Phœnix est conscient qu'il est maître de sa destinée et vise rien de moins que deux victoires, vendredi et samedi à Shawinigan et à Québec.

« On a notre sort entre nos mains. Il faut gagner les deux dernières de la saison. Peut-être qu'une seule victoire en deux parties serait suffisant, mais on tient à mettre toutes les chances de notre côté afin de participer aux séries », explique l'entraîneur sherbrookois, Stéphane Julien.

Présentement placé au 17e rang, le Phœnix (56 points) espère rattraper l'Océanic de Rimouski (57 points), les Foreurs de Val-d'Or (59 points) ou les Mooseheads d'Halifax (59 points).

Notons que les Voltigeurs de Drummondville (60 points) sont assurés de participer aux éliminatoires.

« Les gars n'ont pas besoin que je les motive. La situation devrait être suffisante pour qu'ils soient gonflés à bloc. Mais je souhaite voir les joueurs donner le meilleur d'eux-mêmes. Jeudi, l'effort n'était pas manquant. Mes joueurs m'ont avoué qu'ils avaient été nerveux », résume Stéphane Julien. **JÉRÔME GAUDREAU**

DOSSIER MACDONALD

Une décision pour son bien

SHERBROOKE – Si les entraîneurs du Phœnix ont cloué Anderson MacDonald au banc dernièrement, ce ne serait pas seulement pour une question de poids, mais bien parce que la recrue doit s'améliorer sur plusieurs points, sur la glace comme à l'extérieur de la patinoire.

Rappelons qu'à la suite du revers de 3 à 2 du Phœnix face aux Foreurs de Val-d'Or, MacDonald a dénoncé le fait qu'il a été laissé de côté lors de la première période pour une question de surplus de poids.

L'attaquant a avancé qu'une entente avait été prise entre lui et l'organisation concernant son poids. S'il pèse plus de 201 livres, celui qui a marqué un but contre les Foreurs doit passer son tour. Jeudi, il pesait 201,5 livres selon le joueur. Stéphane Julien ne l'a donc pas utilisé pendant toute une période. Et ce, malgré la haute importance de cette rencontre.

« Pour être franc, on en a fait tout un cas à cause de la question de surpoids, mais en réalité, je m'en fous un peu de savoir qu'il pèse 200 ou 202 livres. Le jeune doit améliorer certaines choses en lien avec son comportement. S'il souhaite devenir un hockeyeur professionnel, il doit mettre de côté quelques mauvaises habitudes. »

Et puisque MacDonald n'a pas respecté une entente concernant ses 201 livres, qui l'aurait obligé notamment à mieux s'alimenter et à prendre l'entraînement un peu plus au sérieux, Julien a maintenu sa ligne directrice.

« Si un professeur laisse un élève tricher lors d'un examen du ministère, tous les autres vont vouloir tricher par la suite. On a pris cette décision pour le bien du jeune, pour son avenir et pour le bien de l'équipe, car Anderson est le genre de joueur qui pourrait nous permettre de gagner plus tard et connaître du succès sur le plan personnel s'il fait preuve d'un peu plus de sérieux », clame l'entraîneur.

THIBAULT COMPREND LA SITUATION

Le directeur général Jocelyn Thibault estime qu'il fallait intervenir dans le cas de MacDonald, mais tient à préciser que son joueur n'a rien fait de grave. Absolument pas.

« Il ne faut pas s'imaginer qu'il est un mauvais garçon, bien au contraire. On l'aime Anderson et lui aussi il nous aime bien. Il a énormément de potentiel, mais la décision a été prise pour son bien. Le poids, c'est un détail dans cette histoire, qui a d'ailleurs pris de trop grosses proportions selon moi. Il doit élever ses standards et on veut l'aider là-dedans. »

Le DG du Phœnix croit que sa recrue de 16 ans peut faire plus que 27 buts et 39 points en 48 parties dans un avenir rapproché tout en devant une personne plus disciplinée dans la vie de tous les jours.

« Il est déçu de ne pas pouvoir entamer les matchs, il voudrait aider davantage l'équipe, mais s'il montrait un peu plus de volonté dans sa préparation et un peu plus de sérieux en général, il serait sur la glace dès le début du match. Stéphane Julien a un travail à faire pour mener l'équipe vers la réussite et pour faire de nos jeunes de meilleurs joueurs et dans ce cas, il tient à faire comprendre à tous que la discipline et l'effort sont deux valeurs importantes au sein de notre organisation et que grâce à ça, les joueurs atteindront un autre niveau. »

Notons en terminant que les joueurs consultés semblaient appuyer à la fois leur coéquipier et l'organisation.

« Anderson est mon ami, je suis là pour l'aider, mais l'entraîneur sait ce qu'il fait et c'est lui qui décide. On doit l'écouter », précise Marek Zachar. **JÉRÔME GAUDREAU**

SUR LE WEB
latribune.ca

facebook/quotidienlatribune

@LT_LaTribune

HÂTEZ-VOUS ! C'est le dernier week-end !

Brault & Martineau

Pour le meilleur et pour le prix

TOUS LES PRIX SONT RÉDUITS !

DANS TOUS NOS DÉPARTEMENTS

Mobilier de salon

Livraison gratuite

- Causeuse **19,42 $*/mois ou 699 $**

2219 $*/36 mois

Prix réduit à **799$**

Sofa

Matelas et sommier TOPAZ

Beautyrest VIVEZ PLEINEMENT

Ressorts ensachés/Mousse anatomique visco-latex/Mousse viscoélastique avec gel/Sommier rigide de 9 po

Sommier rigide de 5,5 po aussi disponible

Livraison gratuite

- 1 place. . . . . **20,81 $*/mois ou 749 $**
- Grand lit. . . . . **24,97 $*/mois ou 899 $**
- Très grand lit. . **38,86 $*/mois ou 1399 $**

2358 $*/36 mois Prix réduit à **849$**

2775 $*/36 mois Prix réduit à **999$**

Cuisinière avec four autonettoyant

Four de 4,8 pi³/Affichage DEL

Tiroir de rangement

Livraison, ramassage et service gratuits

Réfrigérateur de 18,2 pi³

Portes réversibles

3 tablettes/Bac à charcuterie

Livraison, ramassage et service gratuits

2497 $*/36 mois Prix réduit à **899$†**

†ÉcoFrais inclus

SAMSUNG

Téléviseur intelligent de 55 po

1080p/MR 120/Navigateur Web

Livraison gratuite

Payez jusqu'à **36** versements sans intérêt*

sur les meubles**, matelas**, accessoires de décoration**, électroménagers** et appareils électroniques** Marques et modèles sélectionnés

Plan BM†† Service de livraison flexible et gratuit*** ▶ Plage horaire de 4 heures

Consultez notre CIRCULAIRE sur braultetmartineau.com

braultetmartineau.com

HEURES D'OUVERTURE : LUNDI AU VENDREDI 10 h à 21 h • **SAMEDI** 9 h à 17 h • **DIMANCHE** 10 h à 17 h

SHERBROOKE 819 562-4242 • 1 800 267-4240 • 3950, boul. Josaphat-Rancourt, Sherbrooke J1L 3C6

Desjardins partenaire officiel de Brault & Martineau

EXEMPLES DE FRAIS DE CRÉDIT	TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL	COÛT POUR UN CYCLE DE FACTURATION DE 30 JOURS	COÛT ANNUEL
SOLDE MOYEN QUOTIDIEN		100 $	100 $
Achat courant	19,90 %	1,64 $	19,90 $
Achat par versements égaux	19,90 %	1,64 $	19,90 $
Achat à paiement reporté	21,90 %	1,80 $	21,90 $

Offres en vigueur du lundi 13 mars au mercredi 22 mars 2017. Quantité limitée sur certains articles. Valable sur les produits en inventaire seulement. Ces offres ne peuvent être jumelées à aucune autre promotion. Détails en magasin. **Marques et modèles sélectionnés. Détails en magasin. ††Voir conditions en magasin. ***Dans un rayon de 200 km. Détails en magasin.

*Termes et conditions de la vente pour le programme de financement « Paiements mensuels égaux, sans intérêt » : achat minimum requis de 499 $ avant taxes pour les appareils électroniques et de 799 $ avant taxes pour les meubles, matelas, accessoires de décoration et électroménagers sauf items sélectionnés. Sous réserve de l'approbation de la Fédération des caisses Desjardins du Québec (« la Fédération »). Tous les taux d'intérêt annuels indiqués sont sujets à changement. L'offre « Paiement reporté, aucun paiement ni intérêt avant... » permet de rembourser, par l'entremise d'une carte de crédit émise par la Fédération (« la carte »), un achat à paiement reporté qui est sans intérêts pendant la période déterminée lors de l'achat. Si cet achat est non payé en entier à échéance, un taux d'intérêt annuel d'au plus 21,9 %, s'y applique et celui-ci est converti au mode de remboursement d'un achat par versements égaux et consécutifs exigible en 12 mensualités égales si le solde converti est égal ou supérieur à 1 000 $, et en 36 mensualités égales si le solde converti est égal ou supérieur à 3 000 $. Taux d'intérêt annuel de la carte d'au plus 19,9 %. Le délai de grâce de la carte est de 21 jours sans intérêts, à partir de la mise à la poste du relevé mensuel ou de sa mise en disponibilité en format électronique, pour acquitter le solde total du relevé sans être obligé de payer des frais de crédit, sauf sur les avances d'argent et les chèques. Paiement minimum de la carte constitué de 5 % du total : du solde indiqué sur le relevé de la période précédente, des frais de crédit applicables aux achats et mensualités impayés à l'échéance de cette période, des achats courants, avances d'argent et chèques de la période visée par le relevé, le montant des achats à paiement reporté exigible à la date du relevé, tout montant en souffrance et toute autre somme prévue par le contrat de la carte. Il n'y a aucuns frais d'adhésion/renouvellement qui s'appliquent selon la carte démandée ou utilisée pour procéder à l'achat. Détails en magasin.